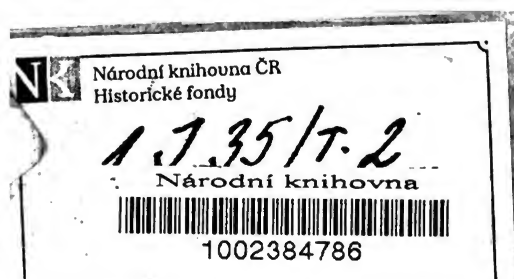
LE NÉCROLOGE DES HOMMES CÉLÈBRES DE FRANCE, PAR UNE SOCIÉTÉ...




Národní knihovna ČR
Historické fondy
1 J 35 / T. 2
Národní knihovna
1002384786



LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLEBRES
DE FRANCE.

TOME SECOND.

Année 1768.



LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLEBRES
DE FRANCE,
PAR UNE SOCIÉTÉ
DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1768.

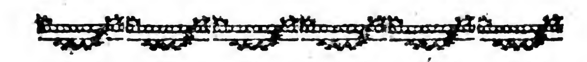


A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.



LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLEBRES
DE FRANCE.



ÉLOGE
DE
M. LE BEAU,

Professeur d'Éloquence au College des Grassins, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

JEAN-LOUIS LE BEAU naquit à Paris, le 8 Mars 1721. Il fit ses études avec

ſuccès, au College Dupleſſis, & ſe voua aux lettres dès ſa premiere jeuneſſe. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé Profeſſeur de ſeconde au College des Graſſins, & ſuccéda à M. ſon frere, dans la chaire de Réthorique, en 1755. Il avait déja fait connaître ſon goût & ſes talents, par pluſieurs pieces de vers Latins, lorſqu'en 1758, il fut choiſi par l'Univerſité, pour prononcer le diſcours public qui ouvre la diſtribution des prix en Sorbonne, en préſence du Parlement. Dans la premiere propoſition de ce diſcours, qui eut beaucoup de ſuccès, il s'attacha à prouver combien la pauvreté eſt nuiſible aux lettres, Dans la ſeconde, il s'étendit ſur les dangers qu'elles avaient à redouter de la richeſſe : il conclut que l'état d'une heureuſe médiocrité eſt à-peu-près celui qui convient le mieux aux Gens de lettres. On remarqua ſur-tout, dans ce même diſcours, l'éloge délicat & noble de M. Molé, alors premier Préſident ; mais l'art de l'Orateur eut moins de part que le ſujet au ſuccès de cet éloge.

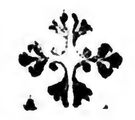
M. le Beau fut aussi chargé de faire, au nom de l'Université, un discours public pour le retour de la paix en 1763: ce discours fut très-applaudi. Ayant remporté le prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en 1759, il fut reçu, dès la même année, dans cette Académie. Il a fait, en qualité d'Académicien, plusieurs dissertations curieuses qui roulent sur la littérature Grecque, qu'il possédait parfaitement. On peut les consulter dans les Mémoires de l'Académie.

On est redevable à ce savant Professeur, d'une édition d'Homere, Grecque & Latine, qui parut en deux volumes, en 1746, & de trois volumes d'Oraisons de Cicéron, enrichies de notes, qu'il donna en 1750.

M. le Beau était d'un caractere doux, sociable, bienfaisant. Il mourut, universellement regretté, au mois de Mars 1766, d'une fievre maligne, jointe à un rhumatisme très-douloureux. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

Il nous reſte un frere de M. le Beau, à qui nous devons la premiere édition qui ait paru du Poëme de l'Anti-Lucrece, par M. le Cardinal de Polignac : pluſieurs vers de ce Poëme, & la préface, qui eſt très-eſtimée, ſont de l'Editeur. Il a eu part à la traduction de l'Hiſtoire univerſelle de M. de Thou, en 16 *vol. in*-4°. Il eſt Secretaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres ; mais ce qui l'honore infiniment davantage, il eſt l'Auteur d'une excellente Hiſtoire du Bas-Empire, qui eſt entre les mains de tout le monde. Cet Ouvrage a dû lui coûter des recherches infinies, & ſuppoſe une érudition très-profonde ; cependant le ſtyle en eſt pur, élégant, plein de nobleſſe & de vie. On dirait que le génie de l'Auteur s'éleve à meſure que ſon ſujet devient plus ingrat, & qu'il approche de la décadence de l'Empire. C'eſt dans cette Hiſtoire qu'on peut prendre une idée juſte du grand caractere de Béliſaire, qui eut rendu à l'Empire Romain toute ſa majeſté, ſous

un Empereur moins faible que Justinien. C'est-là qu'on le voit agir en Héros au-lieu de l'entendre disserter comme un triste pédant de philosophie. On a déja dix volumes de cette Histoire intéressante, & le public attend les nouveaux, avec l'empressement qu'il aura toujours pour les bons ouvrages, quoiqu'il paraisse quelquefois s'engouer un peu des mauvais.





ÉLOGE DE M. NATTIER,

Peintre ordinaire du Roi, & Professeur de son Académie.

JEAN-MARC NATTIER naquit à Paris, le 17 Mars 1685, de Marc Nattier, Peintre de portrait de l'Académie Royale, & de Marie Courtois, qui eut un talent particulier pour la miniature. Elle fut éleve du célebre le Brun ; mais étant devenue paralytique à l'âge de vingt-deux ans, ce triste état consuma insensiblement le peu de fortune des deux époux.

Jean-Marc Nattier eut pour parrain M. Jean Jouvenet, un des grands Peintres de son temps. Son pere, qui ai-

mait ſon art, lui fit apprendre à deſſiner de très-bonne heure à l'Académie, où il remporta le premier prix du deſſin, à l'âge de quinze ans.

Après avoir deſſiné les batailles de le Brun, & obtenu la petite penſion des éleves de l'Académie du temps du célebre Manſard, il demanda l'agrément de deſſiner la Galerie du Luxembourg. Ces deſſins furent très-applaudis, & préſentés par Manſard à Louis XIV, qui en parut ſi content, qu'il accorda au jeune Nattier la permiſſion d'achever les deſſins de la Galerie, avec privilege de les faire graver par les plus habiles Maîtres. Ce Prince daigna même encourager ſes heureuſes diſpoſitions par ces paroles : » Continuez, Nattier, & » vous deviendrez un grand homme. » Le jeune Artiſte finit cette entrepriſe avec tout le ſuccès poſſible, & en donna un volume au public, en 1710.

Depuis la mort de ſon pere, arrivée en 1705, ſes progrès commençant à le faire diſtinguer entre les éleves de l'A-

cadémie, M. le Duc d'Antin lui fit proposer par M. Jouvenet, en 1709, d'aller remplir, en qualité de pensionnaire du Roi, une place vacante à l'Académie de France établie à Rome; ce qu'il ne put accepter, étant alors fort occupé à Paris. Ce fut dans la suite un vrai sujet de regret pour lui.

Quelque temps après, les Maîtres Peintres, cette Communauté d'ouvriers qui ne devraient point avoir le droit de troubler les opérations du génie, jaloux de la réputation de notre Artiste, voulurent saisir ses ouvrages, ce qui le pressa de se présenter à l'Académie Royale, où il fut agréé en 1713, sur le morceau que les Maîtres Peintres lui avaient demandé, & qui fut placé dans leur Chapelle, où on le voit encore.

En 1715, la mort qui enleva Louis XIV à la France, parut avoir frappé du même coup les arts & les talents. Consternés de cette perte, la plupart des Artistes se disperserent, comme par désespoir, dans les diverses contrées de

l'Europe. M. le Fort, Miniſtre du Czar Pierre, ayant engagé M. le Blond, célebre Architecte, à paſſer en Ruſſie, propoſa à M. Nattier d'aller joindre avec lui le Czar à Amſterdam. Il lui fit des conditions avantageuſes, & le détermina à le ſuivre.

Le Czar lui fit d'abord peindre une partie de ſa Cour, & lui ordonna un tableau repréſentant la bataille de Pultava. Content de ces ouvrages, il l'envoya à la Haye, pour y peindre l'Impératrice Catherine. Dans cet intervalle, le Czar vint à Paris. L'Impératrice charmée de ſon portrait, en écrivit à ce Prince avec tant de marques de ſatisfaction, qu'il fut curieux de le voir. M. Nattier eut ordre de l'apporter à Paris; & quoiqu'il n'y eût encore que la tête d'achevée, le Czar en fut ſi content, qu'il l'envoya auſſi-tôt chez le Sieur Boitte, Peintre en émail.

Ce portrait faiſant beaucoup de bruit, le jour que M. le Duc d'Antin donna à ſouper au Czar, il fut expoſé ſous un

dais dans la salle du festin. Le lendemain, ce Prince envoya son Grand-Maréchal Alooffioff dire à M. Nattier de venir commencer son portrait. Il en témoigna la même satisfaction. On a vu ce tableau exposé au Sallon, & il appartient maintenant à M. le Duc de Grammont.

Sur le point de partir pour la Russie, Pierre-le-Grand lui fit demander par M. le Fort, quand il comptait le rejoindre; mais sans lui proposer, d'ailleurs, aucune condition. Comme il fallait se décider sur le champ, un ami lui représenta le tort qu'il se ferait d'aller ainsi se sacrifier dans un pays encore barbare, lui citant de fâcheux exemples qui le déciderent à ne point partir. Il refusa. Le Czar piqué, partit, le regardant de mauvais œil; & pour se venger de son refus, ce Prince fit enlever le portrait de la Czarine, qui avoit été porté par ses ordres chez un Peintre en émail. Ce portrait ne fut jamais, ni entiérement achevé, ni payé.

Ayant perdu l'idée de s'expatrier ; M. Nattier se pressa de finir son tableau de réception pour l'Académie, où il fut reçu en 1718. Ce tableau représente les noces de Phinée, au moment où Persée présente la tête de Méduse. L'Académie rendant justice à ses talents, le nomma depuis Professeur.

En 1720, le système lui fit éprouver des pertes réelles. On lui conseilla de vendre ses dessins de la Galerie du Luxembourg à M. Law, & de tenter la fortune par la voie des actions. Il ne fut point heureux. Le renversement du système lui fit perdre en un jour tout le fruit des travaux de sa jeunesse, & il eut le chagrin de ne plus entendre parler de ces mêmes dessins, qu'il regarda comme perdus, & qui sont actuellement dans le cabinet de M. de Gagnat, dont tout le monde connaît la délicatesse & le goût dans les arts d'agrément.

Après cette déroute de fortune, M. Nattier prit le parti de se borner au genre du portrait, dans lequel il avait déja

acquis une grande réputation. Il fit celui du Maréchal de Saxe en pied, & celui de M. le Duc de Richelieu, de même grandeur.

On lui proposa plusieurs mariages, entre lesquels il se détermina, en 1724, pour Mlle. de la Roche, fille de M. Pierre de la Roche, Mousquetaire du Roi. Le systême n'avait pas moins dérangé sa fortune, que celle de M. Nattier. Il n'eut donc pour tout bien qu'une femme charmante, à la vérité, jeune, belle, remplie de graces & de talents, qui l'eût rendu heureux, si la faiblesse de sa santé ne lui avait pas toujours fait craindre de la perdre. Après lui avoir donné plusieurs enfants, & avoir langui beaucoup d'années, elle mourut en 1742, dans le temps où la réputation de son mari était dans tout son éclat.

Parmi les ouvrages de la meilleure composition de M. Nattier, on remarque sur-tout deux portraits de S. A. S. Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang, qu'il avait peinte sous deux dif-

férents attributs : l'un de ces portraits est à Chantilly, l'autre est chez M. le Duc de Saint-Aignan.

Il peignit aussi les Princes de la Maison de Lorraine. Ces tableaux furent exposés au Sallon. Madame la Princesse de Lambesc y était représentée armant M. le Comte de Brionne, son frere : ce qui donna occasion à M. Gresset de dire de lui, dans un Epître qu'il écrivit alors à M. Orry, Contrôleur-Général des Finances :

> Et Nattier l'Eleve des Graces ;
> Et le Peintre de la beauté.

Tous ces ouvrages eurent assez de célébrité pour donner envie à M. le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France, de lui faire achever la Galerie de son hôtel au Temple, commencée par feu M. Raoux. Il fut d'abord en concurrence avec Noël Coypel ; mais le Grand-Prieur décida en faveur de M. Nattier, à qui il donna un très-beau logement au Temple, dont il a joui jus-

qu'à la mort de ce respectable protecteur.

Il fit les six tableaux des Muses qui restaient à faire, & peignit le Chevalier d'Orléans en Généralissime des Galeres. Ce tableau en pied faisait le fond de la Galerie, & a été ôté à l'avénement de Mgr. le Prince de Conti, aujourd'hui Grand-Prieur. Comme M. Nattier n'avait reçu que de légers à-comptes sur ces ouvrages, il aima mieux, lorsque le Chevalier d'Orléans mourut, rendre à l'Ordre de Malthe ce qu'il en avait pu recevoir, & retirer ses tableaux.

Madame la Duchesse de Mazarin lui avait amené, en 1740, ses deux belles nieces, Mesdames de Château-Roux & de Flavacourt, pour être peintes; l'une sous la figure du point du jour, l'autre sous celle du silence. La Reine ayant entendu louer ces deux tableaux, voulut les voir, & la satisfaction qu'elle en eut, la décida à faire peindre, par le même Artiste, Madame Henriette. Ce tableau est sur la cheminée du cabinet de la

Reine. M. Nattier fit enſuite deux tableaux de la même Madame Henriette, & de Madame Adélaïde, qui ſont dans la chambre du Roi, à Choiſy. M. le Duc de Villeroi vint lui-même, peu de temps après, lui donner ordre d'aller à Verſailles faire le portrait du Roi. Il le peignit en buſte.

Sa Majeſté ſatisfaite, lui fit donner un ordre ſecret d'aller à Fontevrault faire le portrait des trois Princeſſes ſes filles, ſon intention étant de ſurprendre agréablement la Reine. Ces trois portraits lui furent en effet préſentés à Choiſy, & elle en trouva la compoſition ſi belle, qu'elle dit à M. Nattier de la venir peindre à Verſailles, à condition qu'il la peindrait en négligé. Ce tableau, ſi généralement applaudi, eſt celui que M. Tardieu a gravé.

Il eut auſſi l'honneur de peindre Monſeigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & il fit pluſieurs grands tableaux, en pied, de Meſdames, de Madame l'Infante Ducheſſe de Parme, de Madame

Iſabelle

Isabelle sa fille, de M. le Duc de Bourgogne, &c. On voit dans le cabinet de Mgr. le Dauphin, quatre dessus de portes représentants Mesdames sous la figure des quatre élements. Ces tableaux ont été gravés par différents maîtres.

Monseigneur le Duc & Madame la Duchesse d'Orléans, Monseigneur le Prince & Madame la Princesse de Condé, en un mot, presque tout ce qu'il y a de grands à la Cour, employerent le pinceau de M. Nattier, qui, pour varier ses occupations, reprenait quelquefois le genre de l'histoire, qu'il n'avait abandonné qu'à regret. On a de lui plusieurs Esquisses, une, entr'autres, d'une très-grande composition, sur un sujet tiré du Paradis perdu. Cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & prouva qu'il était capable de s'élever aux plus grandes parties de son art.

Devenu veuf en 1742, il se livra tout entier à l'éducation d'un fils & de trois filles qui lui restaient. Nous avons connu ce fils qui annonçait les plus heureuses

diſpoſitions pour être un jour un grand Peintre ; mais étant allé à Rome pour étudier les ſavants modeles, qui conſerveront encore long-temps à cette ville le titre de Capitale du monde, il eut le malheur de ſe noyer dans le Tibre, à l'âge de vingt-deux ou ving-trois ans.

La fille aînée de M. Nattier fut mariée à M. Tocqué, Peintre du Roi, & Conſeiller de l'Académie Royale. Sa réputation n'eſt pas moins célebre que celle de ſon beau-pere.

Sa ſeconde fille a épouſé M. Brochier, alors Secretaire d'Ambaſſade auprès de l'Infant Duc de Parme, depuis fait Chevalier de St. Michel, & envoyé Conſul à Alicante.

La troiſieme épouſa, en 1763, M. Challe, Peintre du Roi, ancien Profeſſeur de l'Académie Royale, & Deſſinateur de la chambre & du cabinet de Sa Majeſté.

M. Nattier fut reçu, en 1759, à l'Académie de Danemarck, où il envoya le portrait de M. Tocqué, ſon gendre,

qui, de ſon côté, donna à cette même Académie, celui de M. Nattier, pour ſa réception.

L'année ſuivante, le Roi accorda à M. Nattier une penſion de 500 livres. En 1762, il tomba dangereuſement malade d'une hydropiſie. Malgré les eſpérances que lui donnaient les Médecins, il ne ſe flatta jamais de guérir. Un accident qui augmenta ſon mal, le fixa pour toujours dans ſon lit. Alors, pour ſe rapprocher des ſecours de ſes filles, il ſe défit de ſon cabinet, & ſe fit tranſporter dans une maiſon qu'occupait alors M. Challe, qui depuis devint ſon gendre. Il paſſa encore près de cinq années dans des douleurs continuelles, qu'il ſoutint avec le plus grand courage; mais qui terminerent enfin ſa vie, le 7 de Novembre 1766. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

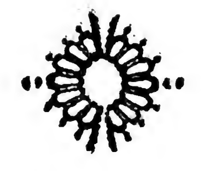
Ses mœurs furent douces, la bonté & l'humanité en firent la baſe. Il était pere tendre & bon ami; d'une ſincérité & d'une intégrité très-rare, d'une hu-

meur égale & complaisante. Peu courtisan, ce qui l'éloigna des récompenses que l'on accorde plus souvent à l'importunité qu'au mérite, il ne sut jamais, de son propre aveu, tirer avantages des occasions qu'il eut d'augmenter sa fortune, & d'avancer celle de sa famille.

Né studieux, la Peinture & la lecture firent le charme de sa vie. Les talents qui distinguerent M. Nattier dans son art, furent une touche légere, un coloris suave & brillant, une composition également gracieuse & spirituelle. Son pinceau, sans cesser d'être fidele, ajoutait même à la beauté, & embellissait jusqu'à la laideur. Cet heureux talent l'attacha aux portraits, quoiqu'il eût prouvé par des compositions très-ingénieuses, qu'il eût pu tenir un rang distingué parmi les plus habiles Peintres de son temps.

Ses draperies, qui marquaient exactement le nud, quoique souvent voltigeantes, étaient touchées d'une façon particuliere, & qui lui était propre.

Sa maniere de deſſiner au crayon noir & blanc, était fine, ſpirituelle, & extrêmement terminée. Elle rendait parfaitement l'effet des tableaux. Il eſt aiſé d'en juger par les belles eſtampes gravées ſur ſes deſſins, & ſinguliérement par celle de Louis XIV, faite par Drevet,





ÉLOGE
DE
M. GUEULLETTE.

THOMAS-SIMON GUEULLETTE, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Substitut du Procureur de Sa Majesté au Châtelet, naquit à Paris le 2 Juin 1683. Il était fils de Thomas Gueullette, mort en 1738, Doyen des Procureurs au Châtelet, à l'âge de 89 ans. Il commença ses études chez les Jésuites, & les finit au College de la Marche, où il fit de très-bonnes humanités. La vivacité de son esprit & son penchant pour les Lettres, se développerent dès sa premiere jeunesse; mais ce fut sur-tout à la décence de sa conduite, & à l'honnêteté de ses mœurs qu'il fut redevable de l'a-

vantage d'être reçu de très-bonne heure dans la charge de Subſtitut du Procureur du Roi. Il avait à peine 26 ans, lorſqu'il en obtint l'agrément, & il l'a exercée juſqu'à ſa mort avec l'eſtime & la confiance des principaux Magiſtrats, qui le chargerent ſouvent des affaires les plus délicates.

Les devoirs de ſon état, dont il ne s'écarta jamais, & une ſociété d'amis qui partageaient ſon goût pour la littérature, rempliſſaient tous les moments de ſa vie. Dans cette ſociété eſtimable, il aimait à ſe livrer aux ſaillies d'une gayeté douce qui lui était naturelle; & ſans ſe piquer de faire ce qu'on appelle de l'eſprit, il compoſait avec une facilité ſinguliere, ou des couplets, ou même des dialogues aſſaiſonnés ſouvent de la meilleure plaiſanterie, & très-heureuſement aſſortis, ſoit aux circonſtances, ſoit au caractere des perſonnes qu'il avait deſſein d'amuſer.

Sans avoir eu dans la littérature une exiſtence très-marquée, on jugera ce-

pendant par la liſte de ſes ouvrages qui terminera cet article, qu'on ne pourrait lui refuſer, ſans injuſtice, de le mettre au rang de ceux à qui les Lettres ont eu véritablement quelque obligation; mais arrêtons-nous encore à l'homme avant que de nous occuper du bel-eſprit. La gloire de l'un a plus de valeur réelle que celle de l'autre.

Si l'honnêteté & le déſintéreſſement ſont quelquefois des qualités héréditaires dans de certaines familles, les deux traits ſuivants peuvent en offrir un exemple que nous ſommes d'autant plus jaloux de publier, que peut-être il n'eſt guere d'autre remede à la dépravation actuelle des mœurs, que de produire au plus grand jour le petit nombre d'actions vraiment eſtimables qu'il ſerait poſſible de dérober au ſecret des familles. C'eſt, en quelque ſorte, les récompenſer que de les faire connaître, & c'eſt, en même-temps, exciter l'émulation de ceux à qui l'eſpoir des louanges peut être un aiguillon néceſſaire pour les encourager

à la vertu. M. Gueullette, pere de celui dont nous parlons, voulut en mourant que sa charge de Procureur fût vendue nue, & que les dossiers fussent rendus gratuitement à ceux de ses clients dont la fortune n'était pas aisée; ce qui a été exécuté par le fils avec la plus grande générosité. Ce même fils, à la mort de sa femme, ayant droit, par son contrat de mariage, de jouir en propriété de tout le bien qu'elle avait laissé, n'a pas eu de tranquillité qu'il n'en eût fait la remise entiere aux héritiers de sa femme, avec laquelle il avait vécu 43 ans, & qu'il avait tendrement aimée.

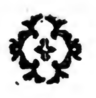
M. Gueullette est mort Doyen de sa Compagnie, à Charenton, le 22 Décembre 1766, âgé de 83 ans. Il a légué à un de ses confreres, son ami particulier, beaucoup de manuscrits en différents genres, & beaucoup d'extraits sur toute sorte de matieres d'histoire & de littérature, fruits de ses études & de ses lectures pendant l'espace de plus de soixante ans.

La gayeté de son caractere ne l'abandonna pas même à la mort. On a trouvé avec les deux doubles de son testament écrit de sa main, des vers relatifs à ses dernieres dispositions, & qui respirent cette douce sécurité d'une ame pure & vertueuse, qui ne voit, dans l'avenir, aucun sujet d'allarmes, parce que, dans le passé, elle ne se rappelle aucun sujet de remords. Ces vers, qu'on ne rapportera point, parce qu'ils n'auraient pour le public aucune sorte d'intérêt, étaient précédés d'une Epigraphe Latine tirée de Séneque :

Mihi feci divitias nihil concupiscendo.

C'est à-peu-près le vers d'une de nos Comédies :

Et j'ai su m'enrichir en perdant des besoins.



CATALOGUE

DES OUVRAGES

DE M. GUEULLETTE.

IL a donné au public

En 1712, les Soirées Bretonnes, peti Roman en un volume, écrit dans le genre des Contes des Fées.

En 1723, les Mille & un quart d'heure, Contes Tartares, en 3 vol. in-12, avec figures. Cet Ouvrage a été réimprimé beaucoup de fois, tant en France qu'en Pays étranger. Le génie & le tour des Contes orientaux, tels que les Mille & un jour, les Mille & une nuit, &c. sont imités si heureusement dans ces prétendus Contes Tartares, que beaucoup de personnes les ont crus traduits, comme les autres, d'après des Originaux Persans ou Arabes.

En 1723, les Aventures merveilleu-

ses du Mandarin Fum-Ho-Ham, Conte Chinois, 2 vol. in-12, avec figures.

En 1732, les Sultanes de Guzarate, ou les Songes des hommes éveillés, Contes Mogols, 3 vol. in-12, réimprimés plusieurs fois.

En 1738, les Mémoires de Mademoiselle de Bontemps.

En 1759, il a donné une nouvelle édition des Mille & une Heure, Contes Péruviens d'un Auteur inconnu, qui n'étaient pas finis, & que M. Gueullette a achevés, 2 vol. in-12.

Pieces qu'il a données au Théâtre Italien.

En 1718, les Comédiens par hasard, Canevas Italien, mêlé de scenes Françaises.

En 1719, Arlequin Pluton, Comédie en 3 actes, jouée devant le Roi, au Palais des Tuileries.

Cette Piece est Italienne aussi, avec des Scenes Françaises.

En 1720, le Trésor supposé, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1726, l'Amour précepteur, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1727, l'Horoscope accompli, Comédie en un acte, en prose, imprimée.

Dans le Théâtre Italien de Louis Riccoboni, il y a plusieurs Pieces Italiennes, traduites en Français à côté de l'Italien, par M. Gueullette, qui possédait très-bien, & qui parlait facilement cette derniere Langue. Ces Pieces sont : *La Vie est un songe*, *la Grizelde*, *la Statue de l'Honneur*, & beaucoup de canevas de Comédies Italiennes pareillement traduits, & que l'on distribuait à la porte du parterre.

OUVRAGES ANCIENS, aux nouvelles Editions desquels M. Gueullette a présidé.

L'Histoire & plaisante Chronique du petit Jehan de Saintré, & de la jeune Dame des Belle-Cousines, imprimé gothique en 1517. Cet Ouvrage était de

venu extrêmement rare. M. Gueullette le fit réimprimer en 3 petits vol. in-12, en 1724, avec un avertiſſement pour l'intelligence de cette Hiſtoire, des notes critiques, hiſtoriques & chronologiques, & une préface ſur l'Origine de la Chevalerie & des anciens Tournois.

L'Hiſtoire de très-noble & chevalereux Prince Gérard, Comte de Nevers & de Réthel, & de la très-vertueuſe & très-ſage Princeſſe Euryant de Savoye, ſa mye, Roman très-ancien & très-rare, qu'il a pareillement fait réimprimer en 1728, avec des notes critiques & hiſtoriques.

Il a donné ſes ſoins pour les nouvelles éditions des Aventures de Roſeli, dont il a refait preſque entiérement le ſecond volume.

Du Roland furieux.

Des Nouvelles Françaiſes, ou Divertiſſements de la Princeſſe Aurélie, données au public par feue Mademoiſelle, ſous le nom de Segrais, & réimprimées en deux vol. in-12, en 1722.

Des Contes & Fables de Pilpay & de Lokman, 2 vol. in-12, en 1724.

Des Œuvres de Rabelais, en six vol. in-8°, imprimées à Paris, chez Prault, sous le titre d'Amsterdam, & enrichies de notes historiques.

M. Gueullette a encore fourni à MM. Parfait, Auteurs de l'Histoire du Théâtre Français, en 16 vol. in-12, & d'un Dictionnaire de tous les Théâtres, un très-grand nombre d'anecdotes, de matériaux, & de faits singuliers, ainsi qu'eux-mêmes l'ont déclaré dans la Préface de leur Ouvrage. C'est uniquement sur les faits historiques de l'ancien Théâtre Italien, depuis Henri III, jusqu'en 1697, qu'ils ont donné au public, en 1753, l'Histoire de ce Théâtre, & la traduction d'un très grand nombre de canevas extraits du Journal Italien de l'ancien Dominique, l'un des meilleurs Arlequins qui ayent paru sur la scene. MM. Parfait reconnaissent qu'ils n'ont eu que la peine d'arranger les matériaux qui leur ont été fournis par M.

Gueullette, qui ſe propoſait de les mettre lui-même en œuvre ; mais dont il crut faire un meilleur uſage, en les abandonnant aux Hiſtoriens de nos Spectacles.





ÉLOGE
DE MONSIEUR
L'ABBÉ DE MARSY.

C'EST un phénomene assez singulier dans la Littérature, qu'un Auteur y commence une brillante carriere, par des Poëmes justement applaudis des amateurs & des gens de Lettres, & qu'il s'y traîne dans la suite, après avoir obscurci son génie, en ne donnant plus au public que des Ouvrages peu dignes de leurs aînés. M. l'Abbé de Marsy est lui-même ce phénomene étonnant. Ses premiers Ouvrages, les seuls qu'il ait donnés étant Jésuite, sont deux Poëmes Latins, l'un sur la *Tragédie*, & l'autre sur la *Peinture*. Par ces deux Poëmes, il s'égala aux plus grands Poëtes de sa Société, ou plutôt il les surpassa tous. Ils sont tels

que ceux mêmes qui ſont aujourd'hui les plus cruels détracteurs du latin moderne, ſe réconcilieraient avec lui, ſi les Ouvrages écrits en cette langue avaient le même ton de compoſition que ceux de M. l'Abbé de Marſy. Ce qui ſemble le diſtinguer de la plupart des Poëtes Latins modernes, c'eſt que ſon ſtyle, ſemblable en quelque ſorte à celui de Virgile, eſt toujours animé, toujours vivant, toujours pittoreſque; qu'il poſſede l'art de nuancer leurs couleurs, & de varier le pinceau; qu'il a dans ſa verſification harmonieuſe & bien travaillée, un ſtyle qui lui eſt propre, & qu'on peut appeller le ſtyle de ſa penſée. On dirait, au contraire, qu'en général le ſtyle des autres Poëtes eſt ſans mouvement, ſans chaleur, ſans vie. Ils poſſedent très-bien, il eſt vrai, le méchaniſme des vers, juſques-là qu'ils coulent ſur le papier, ſans dureté, ſans éliſion, quoique le ſujet exige quelquefois le contraire pour la force & la vérité du tableau. Copiſtes éternels des expreſ-

ſions de Virgile, ſans en jamais prendre l'eſprit & la vie, il n'eſt point étonnant qu'on ne voye en eux que des Verſificateurs qui ne ſont nullement Poëtes. Delà ce mépris que leurs compoſitions froides, inanimées, vuides de choſes, ont attiré ſur le Latin moderne.

Le Poëme de la Peinture étant la production la plus brillante du génie de M. l'Abbé de Marſy, nous nous y arrêterons un peu pour apprécier les talents que la nature lui donna, & pour regretter en même-temps des talents ſi précieux, perdus dans une vie trop diſſipée depuis ſa ſortie des Jéſuites.

La Peinture & la Poéſie ſont deux ſœurs ſi reſſemblantes en toutes choſes, qu'elles ſe prêtent alternativement l'une à l'autre leur nom & leurs attributs. On appelle la premiere une *Poéſie muette*, & l'autre une *Peinture parlante*. Cette conſanguinité, ſi l'on peut parler ainſi, aurait bien dû engager les Anciens, & ſur-tout les Grecs, à employer le ſtyle expreſſif de la Poéſie pour donner les

regles d'un art tout propre à parler son langage. Mais il était réservé aux Modernes de faire servir la Poésie aux progrès d'une rivale qu'elle aime, & qu'elle se plut toujours à parer.

Le premier Poëme didactique qui ait paru sur cette matiere, & qui soit digne d'être lu, c'est celui de Dufresnoy, Peintre habile & Poëtes Latin. Ce Poëme, fruit de l'expérience & de trente ans de réflexions, contient dans sa briéveté, toute la théorie de l'Art, un cours de peinture complet; & c'est un avantage qu'il a sur bien de gros livres, qui, selon de Piles, son Traducteur, *avec ce qu'ils en disent trop, n'en disent pas encore assez.*

M. l'Abbé de Marsy a suivi à peu près la marche du Dufresnoy; mais bien-loin d'être son copiste (observe son Traducteur M. de Querlon,) il s'est fait, pour ainsi dire, une maniere propre, & il a saisi son objet du seul côté que l'Artiste semble avoir négligé à dessein. Celui-ci se modelant, pour la forme de son

Ouvrage, ſur l'Art Poëtique d'Horace*, ne va qu'au ſolide, & ſacrifie l'agréable à l'utile: celui-là, heureux imitateur de Virgile, n'a pris que la fleur de ſon ſujet, réſervant les détails qui brillent moins en Poéſie à qui les voudrait traiter. Et de même que le Poëte Latin fait voir dans les Epiſodes des *Géorgiques* toute la beauté de ſon génie, M. l'Abbé de Marſy fait de même briller ſon eſprit & ſon imagination dans cette ſuite de tableaux riants, dont il a embelli ſes préceptes, & dans leſquels il lutte, par la beauté des vers, contre les doctes peintures des plus grands Maîtres. Tandis que la muſe qui l'inſpire déploye pour lui pinceaux & palettes, amuſons-nous un moment à marier, à fondre avec lui des couleurs. C'eſt un hommage que nous devons à ſon génie, que de nous occuper dans ſon éloge, du Poëme qui fait le plus d'honneur à ſes talents; le deſſein en eſt grand: il s'agit d'y retracer les ſecrets de cet Art enchanteur, qu'on nomme *Peinture*, c'eſt-à-dire, l'*Inven-*

tion, le *Deſſin*, le *Coloris*, la *Diſtribution des lumieres & des ombres*, & l'*Expreſſion* qui donne l'ame & l'agrément à tout ce qu'il enfante.

Avant que le Peintre commence à former des figures ſur la toile, notre Poëte veut qu'il ait bien médité ſur toute l'étendue de ſon Art; qu'il conſulte ſon génie, & choiſiſſe un genre pour lequel il ſoit né; car les divers genres de peintures exigent des talents divers. Ici la Peinture reſſemble à ſa ſœur la Poéſie: le génie de l'homme étant néceſſairement plus borné que l'Art même, ni le Poëte, ni le Peintre ne peuvent traiter tous les ſujets. Il n'était pas plus poſſible à Calot, dont le génie était empriſonné dans le genre groteſque, de s'élever aux grands tableaux de l'Hiſtoire, qu'il l'eût été à Virgile de deſcendre de ſon Enéïde aux ingénieuſes familiarités du Comique.

Tous les différents genres de peinture, comme l'Hiſtoire, les Payſages, les Fêtes champêtres, le Groteſque, les Portraits,

traits, la Peinture à freſque, la Miniature, deviennent autant de tableaux aſſortis au genre dont ils ſont, ſous le pinceau du Poëte qui les parcourt rapidement. C'eſt ainſi que Deſpréaux, dans ſon Art poétique, montait ſon génie imitateur aux divers tons de tous les genres de Poéſie, ſur leſquels il traçait en maître, des loix à tous les ſiecles & à toutes les nations.

Veut-il nous donner une idée d'un tableau d'hiſtoire, voici les traits expreſſif avec leſquels il nous le peindra.

Hiſtoriæ largos alter deveƈtus ad amnes,
Confertas acies, pugnataque pingere gaudet
Prælia, combuſtas flammis populantibus arces,
Pallenteſque nurus, pueros ante ora parentum
Dulcem exhalantes crudeli funere vitam.

» L'un, puiſant dans les ſources abon» dantes de l'Hiſtoire, aime à repréſen» ter des armées ennemies au fort d'une » affreuſe mêlée, un champ de bataille » couvert des débris d'un combat ſan-

» glant, des citadelles en proie aux flam-
» mes, des femmes éperdues & trem-
» blantes, des enfants massacrés inhu-
» mainement & qui expire dans les bras
» d'un pere & d'une mere éplorés. »

En fait d'invention, le Peintre comme le Poëte doit toujours saisir ce que la nature offre de plus beau dans les divers objets qu'elle étale aux yeux, & le copier fidélement. C'est peu que de peindre la nature, si on ne la peint en beau, si on ne la montre riante & sous le plus aimable aspect. Le défaut des Peintres Flamands, est de n'avoir pas toujours fait un beau choix de cette nature qu'ils copient si bien, comme c'est celui des Poëtes Anglais dans la plupart de leurs pieces dramatiques. Mais ce n'est pas-là le seul défaut de ces derniers. La raison qui les empêche d'être des Poëtes corrects, s'est toujours opposée à ce qu'ils eussent d'excellents Peintres.

Un tableau a beaucoup de rapport avec une piece dramatique. Comme dans celle-ci une seule action remplit toute la scene,

il faut de même dans celui-là observer l'unité d'action, & que cette unité, en frappant les yeux, fixe d'abord l'imagination. Une autre regle non moins essentielle & aussi hardiment violée par les Poëtes Anglais, c'est l'observation des convenances & des bienséances de son sujet. C'est à quoi manqua Michel Ange dans son fameux *Tableau du jugement dernier.* Le bon goût a toujours réprouvé le mêlange monstrueux qu'il y a fait du profane & du sacré, de l'histoire & de la fable, du sérieux & du grotesque.

Hinc adeo Italici culpata audacia quondam
Artificis, pingens qui mundi extrema ruentis
Funera, & ultrices venturi judicis iras,
Larvarum omnigenas species, & ludicra miris
Induxit portenta modis, stygiasque sorores,
Infernumque senem, conto simulacra cientem,
Et vada cæruleis sulcantem livida remis.
Obsænas etiam effigies, & lubrica passim
Objectare oculis monstra indignantibus ausus.

» On n'a point passé à Michel Ange
» l'assortiment bisarre & hardi de son

» *Tableau du jugement dernier*, où, pour
» repréſenter la fin du monde & les cir-
» conſtances de ce terrible jour, il a in-
» troduit des ſpectres, des figures monſ-
» trueuſes & de fantaiſie, juſqu'à des
» objets obſcenes & des nudités, avec
» les Furies & le vieux Caron, qui raſ-
» ſemble les ombres dans ſa barque, &
» qui vogue ſur le fleuve des enfers. »

On naît Peintre, comme on naît Poë-te, par un pur don de la nature. Cette faveur d'autant plus précieuſe, que la nature en eſt plus jalouſe, annonce dans ces deux eſpeces d'êtres privilégiés, une portion de ce feu céleſte, ſans lequel il n'y a point de talents; une imagination également vive & fertile; un génie créateur, qui, rival en quelque façon de l'Auteur même de la nature, fait ſortir dans le Poëte, du néant même, une foule de fictions auxquelles il donne la vie par l'air de vraiſemblance qu'il leur prête, en les copiant toujours d'après la nature; & fait dans le Peintre, démêler & aſſortir les éléments du coloris,

auparavant confus & informes ; imprimer le mouvement & la vie à des sucs grossiers ; les organiser, pour ainsi dire, & les changer en une infinité d'objets, fidelles copies des êtres divers.

» C'est par ce pouvoir enchanteur, » dit M. l'Abbé de Marsy, que le Peintre animant la toile, lui commande à » son choix, tantôt d'enfanter des hommes qui semblent respirer sous le pinceau, tantôt de couvrir la terre de » verdure. Il ordonne, & tout-à-coup » on voit à son gré couler des fleuves, » croître des arbres, s'élever des montagnes, & se creuser des vallons. Tantôt d'un vol hardi, prenant l'essor jusqu'aux cieux, & laissant la terre sous » ses pieds, il franchit les murs enflammés du monde, pénetre au sanctuaire » immortel, va contempler la Divinité » jusques dans le séjour de la gloire, » & sous des traits vifs & frappants, » nous en retrace la Majesté. »

telâque potenti
Nunc homines spirare jubet, nunc prata virere,

Ire amnes, frondere ulmos, aſſurgere montes
Imperat, atque humiles ſenſim decreſcere valles.
Nunc etiam impavidis ſurgens ad ſidera pennis,
Terrenæ nil fæcis habens, flammantia mundi
Mœnia tranſgreditur; templumque ingreſſa tonantis,
Sidereâ magnum numen ſpeculatur in aulâ;
Vivaque divini vultûs ſimulacra reportat.

Le deſſin eſt l'art de partager le champ de la toile, ſur laquelle le Peintre va former ſes premiers traits, en obſervant de juſtes proportions; de maniere que toutes les figures, balancées ſur leur propre centre, & dans un parfait équilibre, occupent un eſpace égal, relativement les unes aux autres. Il faut que la principale figure ſoit placée au milieu, pour fixer ſur elle les yeux des ſpectateurs, & qu'elle ſe démêle des figures ſubalternes. Mais ce que l'art exige encore, c'eſt que le Peintre, bon Anatomiſte, s'attache à marquer correctement l'inſertion des veines, ainſi que le mouvement des muſcles, des tendons & autres ligaments qui forment la ſtruc-

ture des membres, sur-tout lorsqu'on représente un corps dans un état violent, dont les efforts vont enfler les nerfs.

Notre Poëte, animé du feu que le Peintre lui a inspiré, va nous peindre, dans son style vivant & pittoresque, le *Démoniaque* de Raphaël, avec des couleurs si vives, des expressions si lumineuses, qu'on croira le voir, tant l'ame du Peintre avait passé dans celle du Poëte.

Sic Raphaël juvenem, stygii quem sæva tyranni
Vincla premunt, stimulisque urget ferus hostis acerbis,
Pinxit anhelanti similem : contenta rigescunt
Brachia, corda tument, hinc plurimus extat & illinc
Musculus, ac multo coëuntibus agmine ramis,
Venarum implicitis tollit se sylva lacertis.
Cætera conveniunt : pellis riget arida, crinis
Horret, hiant oculi, patulo stant guttura rictu,
Torquentur miserè vultus ; clamare putares.

„ Ainsi Raphaël a peint un Démonia-

„ que tourmenté par l'esprit malin, tout „ hors d'haleine. Ses bras se roidissent „ avec violence, sa poitrine élevée sem„ ble haleter, tous ses muscles sortent & „ paraissent, & ses membres nerveux „ sont gonflés par une forêt de veines, „ dont les rameaux se croisent & se re„ plient les uns sur les autres. Tout le „ reste de la figure est assorti à cette ex„ pression : sa peau paraît desséchée & „ tendue ; ses cheveux sont hérissés, il „ a la vue égarée ; tout son visage est „ en action, & grimace horriblement ; „ on croit presque entendre ses cris. „

Le Poëte & le Peintre ont reçu en naissant un germe de génie qui a besoin d'être développé par le feu de l'enthousiasme, qu'on appelle *fureur divine*, parce que ses effets semblent surpasser la portée des conceptions humaines. Ces trois vers d'Homere, où est peint le fils de Saturne, *qui marque sa volonté suprême par un seul mouvement de ses sourcils noirs, dont les cheveux immortels se hérissent sur sa tête immortelle, & qui ébranle*

le vaſte Olympe, allumerent dans Phidias cet enthouſiaſme créateur qui fit paſſer dans le marbre, le Jupiter de l'Illiade, avec cette majeſté du Maître des Dieux, qui imprimait la crainte & le reſpect. Le Laocon que Pline déſigne, paraît avoir été le Laocon de Virgile, tant ils ſont reſſemblants. Dans le tableau d'Attila de Raphaël, on voit S. Pierre & S. Paul combattant en l'air, comme les Dieux qu'Homere fait combattre à la tête des Héros qu'ils protegent, & ce n'eſt pas-là le ſeul trait que lui ait fourni l'Illiade. Il eſt donc vrai que les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs ſe prêtent mutuellement des ſecours, en ſe communiquant leur enthouſiaſme, & cette chaleur divine dont la force expanſive étend la ſphere de leurs idées. Ainſi, M. l'Abbé de Marſy, pour exciter ſon Peintre au grand, pour lui former l'imagination & la nourrir par la diverſité des objets que préſentent la Peinture & la Sculpture, veut qu'il aille fouiller dans les doctes ruines de l'antiquité.

Et où trouvera-t-il plus abondamment de ces ruines, que dans Rome, jadis le centre des Beaux-Arts, lorſqu'elle n'était encore que payenne. La Peinture & la Sculpture, ſa ſœur, y floriſſaient alors dans le plus grand éclat. „ L'une „ ornait l'enceinte des places publiques, „ de grouppes & de ſtatues de marbre. „ Mere des Divinités, elle donnait des „ Dieux au Capitole, & montrait au „ peuple frappé de crainte le Jupiter ton- „ nant, qu'elle-même avait fait, & dont „ la ſtatue était d'or. L'autre décorait, „ ou les ſuperbes veſtibules des Nobles „ de Rome, ou des bains publics, ou „ de vaſtes théâtres. Elle peignait les „ Temples & les Dieux, ou repréſen- „ tait les traits de l'Empereur, plus ré- „ véré que tous les Dieux & la pre- „ miere Divinité de Rome.

Altera marmoreis cingebat compita ſignis,
Et Capitolinæ dabat olim numina rupi,
Clara Deûm genitrix, latèque trementibus aureum
Monſtrabat populis, quem fecerat ipſa, tonantem.

Altera nobilium decorabat clara Quiritum
Atria, vel Thermas, vel Circi immensa theatra;
Templa Deosque etiam pingens, aut Cæsaris ora
Dis potiora ipsis, & primum numen in urbe.

Voilà les beaux temps de Rome, pour la Peinture & pour la Sculpture. Toutes les richesses de l'esprit, à la faveur de la conquête de la Grece, avaient passé dans cette Capitale du monde, avec les dépouilles de toutes les nations qu'elle avait soumises. Un grand luxe nourri par de grandes richesses, devait exciter tous les talents à produire des chefs-d'œuvres dans tous les genres. Ajoutez à cela que le Paganisme qui était alors en possession de donner des loix à Rome, prêtait davantage à la Poésie, à la Peinture & à la Sculpture. Mais cette Rome devait tomber sous les coups de la barbarie, & les beaux-arts devaient s'ensévelir dans ses ruines. Admirons le coloris que notre Poëte va répandre sur cette éclipse des beaux-arts.

Ast ubi barbaries peregrino ex orbe profecta,
Numina sub templis, cives tumulavit in urbe;
Diffugere Deæ. Laceras Pictura tabellas,
Incensis rapuit laribus: fragmenta laboris
Exigua immensi. Mutilas Sculptura columnas,
Semirutos portatum arcus, avulsaque fulcris
Signa, pedes partim, partim truncata lacertos
Abstulit, & penitùs tellure recondidit imâ.
Indè tenebrosis latuere recessibus ambæ,
Fornicibusque cavis, & adhuc sibi quæque superstes
In tumulis spirat, mutoque in marmore vivit.

„ Mais aussi-tôt que les Barbares eurent inondé l'Italie, tous ces Dieux „ furent ensévelis sous les ruines de leurs „ Temples, comme les citoyens sous „ celles de leur ville. Alors les arts s'en- „ fuirent de Rome; la Peinture arracha „ des flammes qui dévoraient ses riches „ lambris, quelques tableaux à demi- „ consumés, reste hélas! peu considéra- „ ble des travaux immenses de tant de „ siecles. La Sculpture de son côté sauva „ quelques débris de ses colomnes, de ses „ portiques, de ses arcs de triomphe;

„ quelques ſtatues arrachées précipitam-
„ ment de leurs piédeſtaux, la plupart
„ toutes mutilées, & elle confia ce dé-
„ pôt à la terre. Depuis ce temps, ces
„ Déeſſes des Arts demeurerent cachées
„ dans des grottes & dans de profonds
„ ſouterreins, où elles ſurvivent encore
„ à elles-mêmes, où elles reſpirent dans
„ les tombeaux, & animent le marbre
„ muet. „

C'eſt parmi ces précieux monuments que M. l'Abbé de Marſy fait errer Michel Ange pour étudier l'antique, & qu'il lui fait interroger l'ombre ſublime de Rome : c'eſt-là que ce grand Peintre pénetre & échauffe ſon ame du feu divin qui avait enflammé tous ces Artiſtes célebres que l'antiquité propoſe pour modele à tous les âges futurs : c'eſt-là qu'il eſſaye ſes talents, qu'il les épure & les perfectionne, & qu'il médite tous ces prodiges qu'on vit éclore après de ſon pinceau rapide. Quel enthouſiaſme ! quel feu ! quelle fierté ! quel fracas ! quel tonnerre ! La comparaiſon que le Poëte

en fait avec un jeune aigle, eſt heureuſe & ſublime : elle peint avec une énergie admirable les premiers eſſors du génie de ce Peintre, qui, ſecondé par de grands modeles, s'éleva ſi haut dans ſa carriere.

Qualis Fulmineus Phrygiis convallibus Ales;
Cum primùm è cunis timido ſe proripit auſu,
Idæis implumis adhuc in ſaltibus errat
Ima petens, victumque humilem rimatur, & ungue
Altiùs impreſſo depaſcitur intima terræ
Viſcera, & occultos, vitalia ſemina, ſuccos.
Hinc vigor accedit membris, hinc maſcula pulſat
Vis animos, hinc læta venit viridiſque juventus.

„ Tel dans les vallons de la Phrygie,
„ un jeune Aigle encore ſans plumes,
„ échappé de l'air pour la premiere fois,
„ parcourt les bois du mont Ida, cher-
„ chant les lieux les plus profonds pour
„ y trouver quelque nourriture. Il dé-
„ chire la terre, il fouille dans ſon ſein,

„ & il en tire des ſucs cachés, princi-
„ pes de vie & de force : ſes membres
„ par ce moyen acquierent chaque jour
„ une vigueur nouvelle ; un courage
„ mâle excite ſes eſprits, & il parvient
„ dans ces retraites à une vive & verte
„ jeuneſſe. „

Les arts dans leur berceau ont toujours été faibles & languiſſants. Qu'était-ce que la Tragédie & la Comédie dans leur naiſſance? Lorſque barbouillées de lie elles ſe promenaient ſur le charriot de Theſpis, il n'était pas aiſé de prévoir ce que l'une deviendrait ſous Sophocle & Euripide, & ce que l'autre acquerrait ſous Ariſtophane & Ménandre. Un deſtin plus brillant leur était encore réſervé ſur le Théâtre Français, qui du moins dans ce genre a enlevé la palme à la Grece, cette mere des arts & des ſciences. La Peinture ne fut pas plus avantagée que ſes ſœurs; elle n'eut d'abord d'autres couleurs que le blanc & le noir. Ce blanc n'était que de la craie, & le noir de ſimple char-

bon. Cette fille du temps trouva peu à peu les moyens de varier le coloris : elle fouilla dans les entrailles de la terre, & en tira diverses matieres dont elle sut faire des couleurs. Bientôt la pourpre de Tyr teignit les pinceaux de son rouge éclatant ; il vint des pays éloignés des sucs précieux ; on fit servir l'écume des serpents ; enfin l'Inde même, tributaire de l'art, enrichit le coloris par la diversité de ses terres. Alors la Peinture qui, jusques-là manquait de vie & de lumieres, puisa dans ces couleurs liquides la vie, les lumieres & l'expression.

Les couleurs sont à peu près dans la Peinture ce que les mots sont dans la Poésie. Et de même qu'un heureux mêlange de mots que le goût a choisis, rend la Poésie sonore & harmonieuse, il est dans la Peinture un art de marier tellement les couleurs, que de leur variété il résulte de l'accord & de l'harmonie dans leurs tons ; à peu près comme l'art du Musicien sait accorder des

ſons diſparates, & marier enſemble les diſſonances de plusieurs voix. Quand on examine les divers endroits où la Poéſie, la Peinture & la Muſique ſe rapprochent l'une de l'autre, on voit de plus en plus qu'elles ſont trois ſœurs, qui, par des routes différentes, parviennent au même but, qui eſt de plaire à l'ame, en créant de nouveaux mondes ſur le modele du premier, & en empruntant de la nature les embelliſſements qu'elle-même a répandus ſur tous les objets. Le Poëte a profité habilement de cette conſanguinité qui lie la Peinture & la Muſique, pour décrire en beaux vers le clavecin oculaire du célebre Pere Caſtel, Jéſuite.

Fallor? An è variis moduliſque toniſque colorum
Poſſe aliquem fieri, gens ingenioſa, Poëtæ,
Concentum aſſerimus, mutum ſimul atque ſonorum,
Organicum licèt abſque tubis, ſine voce canorum,
Unde oculis blandus veniat mirantibus error,
Et rapiat noſtros ocularia muſica ſenſus?

„ N'eſt-ce qu'une agréable rêverie ?
„ Où ferait-il donc poſſible, du moins „ au gré d'une imagination poétique, „ de combiner, comme on fait, les ſons, „ les modules & les tons des couleurs; „ d'en former une eſpece de concert; „ une ſorte de ſymphonie muette, une ma- „ niere d'inſtrument organiſé ſans tuyaux, „ & harmonieux ſans rendre de ſons, „ qui ſurprît & enchantât les yeux; enfin „ une muſique oculaire qui charmât les „ ſens des ſpectateurs ? „

La nature entiere, perſonnifiée ſous le nom des Divinités fabuleuſes, ſemble s'être plu à peindre elle-même, & à ſervir de maître & de modele à tous les Peintres. Rien n'eſt plus délicieux que le tableau où le Poëte transforme la nature en Peintre, qui ſous ſes pinceaux réaliſe ce que ſes imitateurs ne peuvent que feindre.

Aſpice ſidereâ ſparſos regione colores;
Seu cum Luteolo ſurgens Aurora cubili
Mane novo, roſei præbet ſpectacula vultûs;
Seu cum flammivomus ſe mergit in æquore
Titan.

Reſpice quàm variis hinc Flora coloribus hortos,
Hinc Pomona ſoror, ſtudiis rivalibus, ambæ
Exhilarent. Quà peniculum duxere peritum,
Continuò molli rident lanugine poma;
Lilia caneſcunt; pingit nativa rubentes
Flamma roſas; violæ pretioſo vellere pallent;
Lœta coloratas conveſtit purpura vites.
Dis adeò pingendi artem placuiſſe vel ipſis
Crediderim. Radiis hinc verſicoloribus arcum,
Iris amat ſummi ſuſpendire fornice templi:
Hinc vultus rivis argenteus, aureus arvis,
Graminibus ſylviſque virens, rubicundus Jaccho.
In ſylvis Diana Tigres, in gramine Chloris
Pingit aves, pingit piſces Neptunus in undis,
Nereides pictis inſternunt littora conchis.

» Conſidérez les couleurs dont ſe peint » quelquefois le Ciel, ſoit au matin lorſ» que l'Aurore ſortant d'un nuage obſ» cur, montre le vif éclat de ſes roſes, » ſoit lorſque le ſoleil tout en feu va ſe » replonger dans la mer. Regardez com» me Flore & Pomone égayent à l'envi

» nos jardins par la variété de leurs cou-
» leurs. Par-tout où paſſe leur pinceau,
» auſſi-tôt un tendre duvet colore agréa-
» blement les fruits; les lis éblouiſſent
» par leur blancheur; un beau vermil-
» lon anime les roſes; les violettes éta-
» lent leurs douces teintes; la pourpre
„ éclate ſur le raiſin. Je croirais même
» que les Dieux épris de l'art de la Pein-
» ture nous en ont voulu tracer des mo-
» deles. D'un côté nous voyons l'Iris
» former avec ſes couleurs changeantes,
» un arc qu'elle attache à la voûte des
» Cieux; d'un autre côté les ruiſſeaux
» roulent à nos yeux des flots d'argent; les
» campagnes nous montrent l'or de leurs
» moiſſons; les bois, les prés, leurs dif-
» férents verds; les vignes, leur rouge
» foncé. Diane teint dans les forêts la
» peau tavelée des tigres; Flore dans les
» champs peint la plume des oiſeaux;
» Neptune émaille au fond des eaux la
» riche écaille des poiſſons; & les Né-
» réïdes jonchent nos rivages de coquil-
» lages précieux où leurs mains appli-
» quent les plus vives couleurs. »

Non, l'Albane n'a rien de plus tendre, ni de plus gracieux dans tous ses tableaux, que ce morceau de Poésie embelli de tous les charmes de cet art enchanteur.

C'est peu d'avoir su dessiner un corps dans toutes les proportions les plus justes, d'avoir formé une figure réguliere, si ce corps est inanimé, si cette figure est muette. Il en est d'une telle figure comme de ces hommes qui n'ont point de physionomie; ils n'intéressent point. Voulez-vous intéresser pour vos figures, prenez le flambeau de Prométhée: allez dérober le feu du ciel, & imprimez-leur un germe céleste, un souffle de vie. Ce qui rend insipide, comme je l'ai déja observé, la Poésie Latine de nos modernes, c'est qu'ils n'ont su lui donner, ni du feu, ni de la force, ni du sentiment. Elle est douce & riante, facile & harmonieuse; mais elle manque de cette mâle chaleur qui caractérise le Poëte. Pour M. l'Abbé de Marsy, il avait reçu en partage quelques étin-

celles de ce feu qui brille dans Virgile, & qui donnait l'ame à ses couleurs, & la vie à ses tableaux. Pour constater de plus en plus l'intervalle qu'il a laissé entre lui & ses contemporains les Poëtes Latins, nous allons citer encore le morceau où il a rendu, avec tout le feu de la Poésie, le combat des Géants, peint par Jules Romain, dans un palais aux environs de Mantoue.

Fornicis in summo surgebat Regia cœli,
In medio solium : solio descendit ab alto
Jupiter, ultrices spargens per nubila flammas.
Hinc atque inde fremunt, buccisque tumentibus auras
Æolii persiant fratres, & inania versant.
At medios inter rutilantis fulguris ignes,
Apparent rapido fugientia numina passu.
Hàc deflectit opis trepidos aversa leones;
Illac Tartarei sœvus dominator Averni,
Præcipites urgens per flammea tela quadrigas,
Infernam repetit Furiis comitantibus aulam.
Terra tremit, fremit unda furens, & ad æthera fluctus
Projicit albentes. Neptunia plaustra per æquor
Delphines rapuêre vagi : vix ipse tridenti

Invalido ſenior firmat veſtigia Nereus.
Hìc pavidam rapiens per cœca incendia Nympham,
Pan fugit in ſylvas, Fauni ſatyrique ſequuntur,
Naïades, driadeſque & ruricolæ ſylvani,
Floraque, & incomptos lanians Pomona capillos.
Phæbeos illìc currus ſine lege vagari
Aſpiceres : ſtant circùm horæ, & formidine raptos
Ignipedes preſſis fruſtra remorantur habenis.
Parietibus mediis, & obeſi in fornice muri,
Turget inæquali moles quà ſcrupea dorſo,
Terrigenæ apparent vaſtâ ſe mole ferentes,
Et centum geminas tollunt ad ſidera palmas.
Pars humeris montes, pars grandia trudere ſaxa,
Ornorum avulſos alii convolvere truncos.
Montibus impoſitos jurares undique montes
Pendere in lapſum, ruituraque ſaxa putares.
At Pater omnipotens capita in ſcelerata coruſcat
Fulmineos ignes, & ineluctabile telum
Contorquet. Fumant ambuſta cadavera paſſim
Aut proſtrata ſolo, aut revolutis obruta ſaxis.
Quos inter Briareus (nam torva ferocia nomen
Arguit) immani compreſſus pectora ſaxo,

In ſuperos etiamnum ora indignantia torquet:
Spirat in examini vivax audacia vultu.

„ Au haut du plafond dans l'éloigne-
„ ment s'éleve le palais des Dieux, au
„ milieu duquel eſt un trône d'où l'on
„ voit deſcendre Jupiter déployant ſes
„ foudres vengeurs. Les vents déchaînés
„ de toutes parts agitent & boulever-
„ ſent les airs. Cependant parmi les
„ éclairs qui partent du foudre enflam-
„ mé, on apperçoit les Dieux en dé-
„ route qui fuyent avec précipitation.
„ En cet endroit, la Déeſſe Opis détourne
„ ſes lions effrayés. Là le Souverain des
„ enfers précipitant à travers les flam-
„ mes les chevaux qui traînent ſon char,
„ prend le chemin de la Cour infernale
„ avec les furies qui l'accompagnent. La
„ terre tremble ; la mer irritée frémit,
„ bouillonne & ſouleve ſes flots. Des
„ dauphins effarouchés emportent le char
„ de Neptune ; le vieux Nérée peut lui-
„ même à peine ſe ſoutenir ſur ſon tri-
„ dent. Ici l'un fuit dans les forêts, en-
levant

„ levant une nymple éperdue à travers
„ des torrents de feu. Il est suivi des
„ Faunes, des Satyres, des Nymphes
„ des eaux & des bois, des Sylvains,
„ de Flore, de Pomone; & la derniere
„ toute en désordre, s'arrache les che-
„ veux. On voit le char du Soleil errer
„ sans guide, & les heures qui tâchent
„ en vain d'arrêter ses chevaux empor-
„ tés par leur fougue. Dans les côtés de
„ cette grotte, au-dessous du ceintre de
„ la voûte, où s'éleve inégalement une
„ pile de rochers les uns sur les autres,
„ paraissent les enfants de la terre, mons-
„ trueux colosses qui levent cent bras
„ contre le ciel. Les uns chargent des
„ montagnes sur leurs épaules, d'autres
„ lancent des rochers énormes, & ceux-
„ là roulent des troncs d'arbres qu'ils
„ ont arrachés. Vous diriez que ces monts
„ entassés vont à l'instant s'écrouler sur
„ vous. Mais Jupiter lance son tonnerre
„ sur ces impies, & leur porte d'inévi-
„ tables coups. Le champ de bataille est
„ couvert de cadavres encore tout fu-

„ mants, à demi-consumés du foudre, „ & qui sont étendus par terre où écra„ sés sous leurs rochers. Briarée, qu'à „ son air féroce on reconnaît parmi les „ Géants, accablé sous une masse épou„ vantable, jette des regards menaçants „ vers le ciel, & dans son visage mou„ rant respirent l'audace & la fureur. „

Le Poëme de la Peinture nous ayant si favorablement prévenus pour M. l'Abbé de Marsy, nous devons être surpris d'avoir vu éclore de sa plume des Ouvrages si peu proportionnés à son génie, tel que l'*Histoire de Marie Stuard*, Reine d'Ecosse & de France, trois vol. Les *Mémoires de Melvil*, traduits de l'Anglais; la rédaction du *Dictionnaire abrégé de Peinture & d'Architecture*, 2 vol. in-12; le *Rabelais moderne*, ou les *Œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des Lecteurs, avec des éclaircissements historiques*, 8 vol. in-12; l'*Histoire moderne des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens*, &c. Je dis, *si peu proportionnés à son génie*;

car outre qu'il y en a deux qu'il aurait dû abandonner à la classe la plus obscure des Littérateurs, ceux mêmes qui auraient pu lui faire honneur, ne l'ont point tiré de pair d'avec les Ecrivains médiocres; lui, qui s'était si fort élevé au-dessus d'eux, par une versification élégante & harmonieuse, si pleine de choses & d'images. Son Histoire de Marie Stuard est bien inférieure à celle qui nous a été donnée, depuis quelques années, par un Ministre Ecossais. Ses Mémoires de Melvil n'ont fait aucune sensation dans Paris. Son Histoire moderne, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin, est bien éloignée d'atteindre le mérite de celle qui lui a servi de modele. Il est vrai qu'à l'exemple de cet Historien, il s'est proposé de rassembler sous un seul point de vue & comme dans un même tableau, ce que l'origine, les accroissements, les prospérités & les disgraces d'un peuple offrent de plus curieux; de développer le systême de sa politique & de sa Re-

ligion ; de donner une idée de ſa puiſſance & de ſon induſtrie ; d'ajouter à ces différentes notions le portrait de ſes mœurs, la deſcription de ſes uſages, le détail de ſes occupations, l'hiſtoire de ſa vie privée. Mais quel intervalle le ſépare ici de M. Rollin, ſi l'on a égard, ſoit à la narration que ce célebre Rhéteur a ſu rendre intéreſſante par le choix des faits & par la chaleur qu'il y a miſe, ſoit à la pureté du ſtyle, qui, quoique diffus, coule néanmoins avec aménité ! Il avait cependant laiſſé à ſes ſucceſſeurs les moyens de le ſurpaſſer, en péchant, par un défaut de critique, dans pluſieurs endroits de ſon hiſtoire, contre la vérité des faits ; en la rempliſſant de réflexions puériles peu pardonnables, quoique faites pour de jeunes gens ; & en ayant banni l'eſprit philoſophique, qui eſt l'ame de toute bonne hiſtoire. Malgré ces avantages, M. l'Abbé de Marſy eſt demeuré au-deſſous de M. Rollin. Son hiſtoire eſt plutôt une compilation des relations de voyageurs, qu'une hiſ-

toire bien fondue & travaillée de génie. La négligence qui regne dans le style, annonce assez celle de l'Auteur pour le choix des matériaux & pour toutes les autres parties qui constituent l'histoire. Nous nous permettons ici de critiquer d'autant plus cette histoire, qu'elle répond mal aux talents de son Auteur, né sans doute pour s'illustrer dans cette carriere, s'il n'eût pas laissé étouffer ce germe d'émulation qui l'animait dans sa jeunesse, & éteindre ces rayons de génie qui brillent dans ses premieres productions.

Il nous reste maintenant à parler d'un autre Ouvrage qui aurait mis le sceau à sa réputation, s'il l'eût exécuté selon le plan qu'il avait projetté, je veux dire l'*Analyse raisonnée de Bayle*, dont il a paru quatre volumes en 1755. L'entreprise était certainement hardie, & demandait un travail peu fait pour la paresse à laquelle il paraît que l'Auteur s'était voué. Effectivement on remarque, que, dans tous les Ouvrages qu'il

a composés depuis sa sortie des Jésuites, il n'a employé pour les faire, qu'une petite partie des forces de son génie. Il laissait les autres dans l'inaction. L'Analyse de Bayle en est une preuve frappante. La même négligence y regne d'un bout à l'autre. Si Bayle n'a pu réveiller son génie engourdi, qui pouvait donc en être capable ?

Voyons d'abord comment l'Auteur avait conçu le projet d'analyser Bayle, en fondant dans le texte les remarques prodiguées dans son *Dictionnaire historique & critique*, pour former un corps instructif & agréable de lectures suivies.

Le Dictionnaire de Bayle, tout agréable & savant qu'il est, est peut-être encore plus imparfait, qu'il n'est recommandable par ces deux qualités. D'abord la forme de Dictionnaire semble peu compatible avec la nature des matieres qu'il y a traitées. Comme l'Auteur ne l'avait entrepris que pour y raisonner sur tout ce que la Philosophie a de plus épineux, l'ordre alphabétique auquel il a

été obligé de s'aſſujettir, coupe à tout moment le fil des matieres, & ne permet pas de lier entr'elles les différentes parties d'une compoſition. Voilà déja un défaut bien eſſentiel.

Un autre défaut bien remarqué par M. l'Abbé de Marſy, c'eſt que Bayle ne diſtingue, ni les temps, ni les lieux; qu'il mêle indifféremment l'hiſtoire & la fable, les anecdotes ſacrées & les événements profanes; que dans une même page on rencontre la vie d'un guerrier & l'éloge d'un Savant, un ſyſtême de religion & une hiſtoriette galante, l'article d'un Parriarche & celui d'une Courtiſanne. Quel mêlange! quel cahos!

Enfin, le Dictionnaire de Bayle abonde en digreſſions inutiles, & ſe trouve offuſqué de mille paſſages Grecs, Latins, Gaulois, qui reſſemblent bien moins à de l'érudition, qu'à des emprunts faits ſur les Anciens & les Modernes, les vivants & les morts, afin de réparer l'épuiſement que cauſe au génie le plus fécond, un Ouvrage d'une auſſi longue haleine.

Qu'à prétendu M. l'Abbé de Marſy dans ſon office d'Abréviateur ? de raſſembler dans une courte analyſe les beautés répandues & noyées dans une vaſte compilation; de les rendre plus ſenſibles, plus familieres, &, s'il eſt poſſible, plus touchantes; de réduire Bayle à ſes propres richeſſes; de lui ôter tous les ornements d'emprunt, & le vain attirail d'une parure étrangere; d'écarter enfin les nuages qui environnent le ſavant, & de ne faire voir que l'homme d'eſprit. Le projet ſans doute eſt beau, & il ſerait fort utile à ceux qui voudraient trouver dans un ſeul *in-folio*, tout l'eſprit de Bayle, au-lieu d'être obligés de l'aller chercher dans pluſieurs gros volumes, où il eſt comme épars & diſperſé.

Comme le ſtyle de cet homme célebre comporte, dans ſon agrément & dans ſa facilité, de grandes négligences, excuſables, en quelque ſorte, dans un Ouvrage de longue haleine, eſpece de perſpective, où les rudeſſes du pinceau s'a-

douciſſent & s'effacent ; M. l'Abbé de Marſy crut devoir remédier à ces négligences qui auraient été bien plus ſenſibles dans un tableau raccourci, tel que ſon Analyſe. C'eût été une entrepriſe ridicule, de prétendre orner & embellir Bayle, de lui prêter le fard, l'enluminure & le clinquant modernes. M. l'Abbé de Marſy fut donc néceſſité par le bon goût, à régler ſes corrections, de maniere qu'il ôtât à Bayle ſes rudeſſes ; qu'il lui conſervât ſa candeur, ſa ſimplicité noble, ſon air libre & facile.

Pour raſſembler tant de pieces détachées, pour les mettre en œuvre, & pour en compoſer un corps régulier, c'eſt un Ouvrage qui a dû coûter beaucoup de ſoins & de travaux à l'Auteur, ſuppoſé qu'il ait été aſſez heureux pour réuſſir. Mais la preuve du contraire eſt dans ſon Analyſe même.

Si j'avais entrepris un pareil Ouvrage, tout ce que M. l'Abbé de Marſy s'eſt propoſé de faire, je l'aurais fait ; ou j'aurais abandonné mes feuilles au vent

Bayle n'étant grand que par lui-même ; je l'aurais réduit à sa juste dimension. Le vrai domaine de ce grand homme, c'est la Philosophie. C'est donc uniquement comme Philosophe que je l'aurais analysé. Ainsi j'aurais impitoyablement retranché de mon Analyse, à quelques morceaux philosophiques près, le mêlange de *Considérations* & de *Recherches*, qui composent les deux premiers tomes de l'Analyse de M. l'Abbé de Marsy. Et comme dans ce mêlange il y a beaucoup d'obscurités, je n'en aurais point fait rougir les manes du Philosophe Bayle. C'est une tache dans ses Ecrits, & je me serais bien gardé de l'éterniser dans un ouvrage que j'aurais destiné à étendre sa gloire.

Si j'avais eu assez de verve poétique pour être l'Auteur du Poëme de la Peinture, & si en parlant du *Tableau du Jugement dernier* de Michel Ange, j'avais réprouvé les obscénités & les nudités par ces trois vers :

Horruit aspectu pietas, vestigia torsit

Relligio, ingenuus deflexit lumina candor,
Et pudor averſos texit velamine vultus.

Fidele à moi-même, on ne m'aurait point vu démentir en proſe ce que j'aurais écrit en vers. J'aurais évité ſur-tout de me rendre plus coupable que Bayle, en ne ramaſſant, ni ne concentrant dans un petit eſpace, le poiſon auquel il a ôté une partie de ſa force, en le délayant dans un grand nombre de volumes. Je n'aurais point fait de mon Analyſe un champ de recherches badines, pour plaire aux Lecteurs ſuperficiels. Ce n'eſt pas à des eſprits gâtés par les bagatelles, qu'il appartient de lire Bayle. On peut appliquer à ſes Ouvrages l'épigraphe contenue dans ces mots : *Hìc non eſt piſcis omnium.* Les ſyſtêmes en matiere de Philoſophie & de Religion; l'*Atomiſme*, le *Cyniſme*, l'*Epicuréiſme*, le *Stoïciſme*, le *Pyrrhoniſme*, le *Platoniſme*, &c. les dogmes de ces hardis Légiſlateurs, qui ont introduit dans le monde de nouveaux cultes, ou altéré les cultes dominants, tels qu'Arius, Ma-

nès, Mahomet, &c. ne sont point des choses plaisantes. Leur discussion sombre & épineuse, demande des esprits livrés entiérement à la Philosophie.

Instruit par une lecture assidue des Ouvrages de Bayle, que son esprit, toujours actif & extrêmement vigoureux, n'a pu se renfermer dans la carriere ordinaire, & qu'il en a franchi les bornes; que s'il fut élevé au-dessus des plus cruelles attaques de la fortune, & familiarisé avec la plus saine Philosophie, il n'avait point cependant encore assez de grandeur d'ame pour vaincre ce dernier faible d'un génie supérieur, le desir de la gloire que l'on croit communément attachée aux exercices académiques, où l'esprit se plaît à jetter des doutes sur les choses qui sont le plus généralement reçues, & à trouver des raisons de probabilité pour celles qui sont universellement décriées; j'aurais d'abord exposé ses paradoxes, d'autant plus volontiers qu'entre les mains d'un Auteur de ce caractere, ils produisent toujours quelque

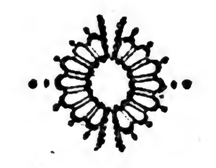
choſe d'utile & de curieux : témoin le grand nombre d'excellentes obſervations ſur la nature & le génie de l'ancien Polythéiſme, que l'on trouve dans ſes *Penſées diverſes ſur la Comete.* Mais j'aurais cru manquer au reſpect dû à la vérité, ſi je ne m'étais efforcé de diſſiper les nuages que cet Ecrivain, ſemblable au Jupiter d'Homere, a raſſemblés de toutes les parties du monde littéraire. L'Hiſtoire de la Philoſophie de Brucker, & le ſavant Commentaire de Moshem, ſur le ſyſtême intellectuel de Cudwort, m'auraient prêté beaucoup de ſecours pour répondre à un Antagoniſte de la force de Bayle.

J'aurais renvoyé aux Ecoles, qui ſont encore en poſſeſſion de la barbarie, tous ces arguments futiles contre l'exiſtence du mouvement, qui occupent un ſi grand eſpace dans Bayle, à l'article *Zenon d'Elée* ; de même que je n'aurais point terminé ma ſavante Diſſertation ſur le *cahos*, par l'Idylle des moutons de Mde. Deshoulieres. Il faut avouer que l'illuſ-

tre Bayle n'avait pas un goût sûr dans la plupart de ses applications, & qu'il a payé un tribut au mauvais goût de son siecle, en adoptant quelquefois les vaines subtilités de la Scholastique. La lumiere progressive des siecles n'avait point encore assez décrié de son temps, cette fille bâtarde de la Philosophie d'Aristote.

Ç'aurait été peu pour moi de tirer de la fange l'esprit philosophique de Bayle, d'en rassembler tous les rayons dans un même centre, afin de jetter delà une lumiere plus vive; je me serais fais une gloire d'ennoblir le style de mon Auteur, de lui donner plus de force & d'élévation. J'aurais conservé sa maniere pressée de raisonner; car je ne connais personne qui l'égale de ce côté-là. Comme j'aurais été Poëte dans ma jeunesse, je m'en serais alors souvenu, pour marcher sur les traces des Platons & des Buffons; & j'aurais, à leur exemple, répandu, autant qu'il m'aurait été possible, un coloris brillant sur les doctes ma-

tériaux de Bayle, qui, dans mes mains, ſe ſeraient transformés en une hiſtoire critique de la Philoſophie. Nous ne pouvons mieux louer M. l'Abbé de Marſy, qu'en diſant qu'un tel Ouvrage n'eût point été au-deſſus de ſes forces, s'il avait toujours connu toutes les reſſources de ſon génie.





ÉLOGE
DE MONSIEUR
L'ABBÉ GOUGENOT.

LOUIS GOUGENOT, (*) Conseiller au Grand-Conseil, Abbé de Chezal-Benoît, Prieur de Maintenay, & Honoraire Associé libre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, est né à Paris, d'une famille attachée depuis plus

(*) Cet Eloge nous a été fourni par M. Sallé, Avocat au Parlement, de l'Académie de Berlin. C'est un tribut très-digne d'estime, que l'amitié paye à la mémoire d'un homme respectable. On a bientôt oublié les morts, même dans leur propre famille. Plus cette indifférence est condamnable, plus on doit applaudir aux ames sensibles qui se plaisent à honorer la cendre de ceux qui ont honoré la patrie.

d'un ſiecle à la Maiſon de Condé. Son pere, Secretaire du Roi, après avoir été Tuteur onéraire des Princes & Princeſſes, freres & ſœurs de feu M. le Duc, l'a été enſuite de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, & eſt décédé pendant la geſtion de cette derniere tutelle. Il a encore actuellement un frere attaché à ce Prince, en qualité de Secretaire des commandements.

M. l'Abbé Gougenot, ayant été deſtiné de bonne heure à la Magiſtrature, y commença ſa carriere par être d'abord Conſeiller au Châtelet : l'émulation qui regne dans ce Corps, contribua autant à le former, que l'exemple des Magiſtrats qui le compoſaient alors.

Après avoir paſſé quelques années dans ce Tribunal, il fut fait Conſeiller au Grand-Conſeil ; & la réputation dont ſa mémoire jouit encore parmi ſes Confreres, prouve la maniere diſtinguée avec laquelle il y a toujours exercé ſes fonctions.

Non-ſeulement il était Magiſtrat in-

tegre, éclairé, exact & laborieux ; mais il était encore regardé dans sa Compagnie, comme un des meilleurs Rapporteurs ; & ce n'est point sans doute une petite gloire.

Il avait en effet étudié & atteint le genre d'éloquence, dont les rapports sont susceptibles. Car, suivant la remarque judicieuse de M. Rollin, (*) le Rapporteur ne doit point parler en Avocat, mais en Juge. Conséquemment il doit être, comme la loi dont il est l'organe & l'interprete, tranquille & paisible. Devant être sans passions, il ne doit pas chercher à exciter celles des autres. La véritable éloquence du rapport, est la clarté & la simplicité. Elles étaient aussi le caractere distinctif des rapports de M. l'Abbé Gougenot. Il les travaillait avec une telle précision, qu'il n'y avait jamais rien de trop, ni de trop peu. Il ne se piquait pas de beaucoup rapporter, mais de bien rapporter.

(*) *Traité des Etudes*, tom. 2, ch. 3, § 3.

Ce n'eſt pas cependant que la confiance univerſelle que l'on avait dans ſes lumieres & dans ſa ſcrupuleuſe probité, ne le fît ſouhaiter & demander pour Rapporteur par un très-grand nombre de parties. Mais les recherches & l'exactitude qu'il mettait dans ſon travail, & d'ailleurs ſes infirmités fréquentes & habituelles, ne lui permettaient point d'acquieſcer aux deſirs de tout le monde à cet égard.

Il le pouvait encore d'autant moins, qu'il était trop ſcrupuleux pour s'en fier aux extraits d'aucun Secretaire. Il voulait tout voir & tout examiner par lui-même. Ainſi, ceux qui avaient l'avantage de l'avoir pour Rapporteur, avaient de plus celui de n'être point expoſés à l'avidité de gens ſubalternes, qui rançonnent impunément les malheureux plaideurs, déja épuiſés par les fraix indiſpenſables & toujours très-onéreux de la procédure. Abus auquel il eſt bien à deſirer de voir remédier ! C'était auſſi un des principaux ſouhaits du Magiſtrat dont nous regrettons la perte.

M. l'Abbé Gougenot ſe délaſſait des fonctions pénibles de la Magiſtrature, par la culture des Beaux-Arts.

Il les aimait avec une ſorte de paſſion; & dès ſa plus tendre jeuneſſe, il s'y était appliqué.

Après avoir pouſſé le deſſin auſſi loin qu'on le peut faire, quand on ne veut point être Artiſte de profeſſion, il entreprit le voyage d'Italie, pour étendre davantage ſes connaiſſances dans les arts, par la vue de ces chefs-d'œuvres en Peinture, Sculpture & Architecture, qu'on ne trouve dans aucun autre pays du monde, en ſi grande abondance.

L'air de ce pays & les fatigues du voyage, affecterent beaucoup ſon tempérament délicat; mais l'altération de ſa ſanté n'arrêta point ſon ardeur. Il paſſait ſans relâche les jours à voir & à examiner, & une partie des nuits, à rédiger par écrit ce qu'il avait vu, & ſes remarques.

A l'aide de ces manuſcrits, faits avec toute l'exactitude dont il était capable, il ſe propoſait de donner au public un

nouveau voyage d'Italie, qui aurait été peut-être le plus complet de ceux qui ont paru jusqu'à présent; en ce qu'il y aurait embrassé la partie des arts dans toute l'étendue possible, sans négliger la partie historique & politique.

Avant son retour en France, & dans le temps même qu'il était encore en Italie, M. l'Abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en qualité d'Honoraire Associé libre. L'Académie voulut principalement par-là lui marquer en quelque sorte sa reconnaissance, de ce qu'il s'était chargé de conduire avec lui en Italie M. Greuze, dont les talents, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclore, & venaient de lui mériter le titre d'Agréé.

M. l'Abbé Gougenot était d'ailleurs par lui-même digne de cette distinction; & l'Académie a eu souvent lieu de s'applaudir de son choix, & de reconnaître qu'il avait toutes les connaissances qu'exige la qualité d'amateur.

Il possédait à fond la théorie de la Peinture & de la Sculpture. Aussi plusieurs des plus célebres Artistes de nos jours, se faisaient un mérite de le consulter, & de suivre ses avis. Il s'était d'ailleurs livré à une étude particuliere & approfondie de la Mythologie & de l'Allégorie, qui sont d'une si grande ressource, & d'un usage si fréquent dans les Arts. On peut dire même qu'il avait le vrai génie de cette branche essentielle de la composition : sans avoir recours à ces emblêmes compliqués, qui rendent inintelligibles la plupart des sujets allégoriques, il était en état de fournir aux Artistes, des sujets dont l'allégorie simple & expressive n'avait besoin d'aucun Commentaire, & se présentait d'elle-même à l'imagination du spectateur.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ayant desiré qu'il se chargeât d'écrire la vie de plusieurs des Membres distingués, que la mort lui a ravis successivement, elle a de lui celles de Messieurs Galoche, Oudry, le Lorrain,

Couſtou & du Vivier, qu'il a lues dans ſes Aſſemblées, & qui ſont conſignées dans ſes Archives. Ces vies lui ont fait beaucoup d'honneur, tant par rapport à la partie littéraire, que par rapport à la juſteſſe & à la ſage liberté des jugements qui y ſont portés ſur les Ouvrages de ces grands Artiſtes.

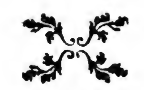
Enfin, M. l'Abbé Gougenot, conſidéré dans ſa vie privée, n'eſt pas moins eſtimable, qu'en qualité de Magiſtrat & d'amateur des Beaux-Arts.

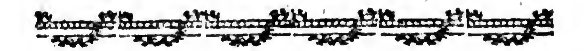
La décence, la douceur, la modeſtie & la bienfaiſance, conſtituaient ſon caractere; & ces vertus étaient peintes ſur ſon viſage. Il aimait ſur-tout à obliger; & ſa maniere de le faire, ajoutait encore au bienfait. Ce ſentiment, naturel dans ſon cœur, n'avait pas beſoin d'être échauffé par les prieres & les ſollicitations: il allait de lui-même au-devant des occaſions. Son ame généreuſe ne connaiſſait point de plus grande ſatisfaction, que le plaiſir délicat de ſurprendre agréablement la perſonne qu'il avait obligée,

obligée, en lui annonçant la réussite de ses démarches.

Comme il avait un goût décidé pour la retraite, il ne se plaisait point dans les compagnies nombreuses & tumultueuses, où l'on se voit le plus souvent sans se connaître, & où l'on se connaît sans s'aimer. On peut dire, à sa louange, qu'au contraire de la plupart des autres hommes, il avait peu de connaissances, mais beaucoup d'amis.

Ce Citoyen, vertueux & recommandable à tant d'égards, est mort, universellement regretté, le 24 Septembre 1767, âgé de 48 ans & demi, étant né à Paris, le 15 Mars 1719.





ÉLOGE

DE

Mlle. GAUSSEM.

JEANNE-CATHERINE GAUSSEM, (& non Gauſſin, comme on l'écrivait communément) Actrice célebre, naquit à Paris, le 25 Décembre 1711, rue neuve Saint-Lambert, Paroiſſe Saint-Sulpice. Elle était fille d'Antoine Gauſſem, & de Jeanne Collot, mariés à la même Paroiſſe.

Son goût & ſes talents pour la Comédie, s'étaient déclarés de bonne heure; & par ſon jeu, ainſi que par ſa beauté, elle avait déja fait les délices de la ſociété de M. le Duc de Geſvres, qui donnait des Comédies à Saint-Ouën, lorſqu'à l'âge d'environ dix-ſept ans,

elle partit pour Lille, où elle joua dix-huit mois ou deux ans.

Ses succès dans cette Ville la firent desirer à Paris, où elle débuta, le 28 Avril 1731, par les rôles de Junie dans Britannicus, d'Aricie dans Phedre, & d'Iphigénie. Nous ignorons les rôles comiques dans lesquels elle parut alors; mais dans ces deux genres, elle annonça de si heureuses dispositions, qu'elle fut reçue, le 28 Juillet de la même année, avec l'approbation générale.

Le rôle de Zaïre, qu'elle joua en 1732, fut l'époque de sa grande réputation, & on n'oubliera jamais ces vers charmans que lui adressa M. de Voltaire, à cette occasion:

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage,
Reçois mes vers au théâtre applaudis;
Protege-les, Zaïre est ton ouvrage;
Il est à toi, puisque tu l'embellis.
Ce sont tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Qui du critique ont fait tomber les armes;
Ta seule vue adoucit les Censeurs,

L'illusion, cette reine des cœurs,
Marche à ta suite, inspire les allarmes,
Le sentiment, les regrets, les douleurs,
Et le plaisir de répandre des larmes.
Le Dieu des vers, qu'on allait dédaigner,
Est par ta voix aujourd'hui sûr de plaire;
Le Dieu d'amour à qui tu fus plus chere,
Est par tes yeux bien plus sûr de régner.
Entre ces Dieux désormais tu vas vivre:
Hélas! long-temps je les servis tous deux,
Il en est un que je n'ose plus suivre.
Heureux cent fois le mortel amoureux,
Qui tous les jours peut te voir & t'entendre,
Que tu reçois avec un souris tendre,
Qui voit son sort écrit dans tes beaux yeux;
Qui, pénétré de leurs feux qu'il adore,
A tes genoux oubliant l'univers,
Parle d'amour, & t'en reparle encore!
Et malheureux qui n'en parle qu'en vers!

Cet éloge si flatteur, ne renfermait rien que de vrai. Mlle. Gaussem contribua en effet beaucoup au succès même de Zaïre, quelque belle que soit cette Tragédie. M. de Voltaire, dans une lettre écrite à M. Fakener, Négociant Anglais, qui fut depuis Ambassadeur à Constantinople, l'avouait encore en lui parlant de cette aimable Actrice.

Car le Prophete de la Mecque
Dans ſon ſerrail n'a jamais eu
Si gentille Arabeſque ou Grecque ;
Son œil noir, tendre & bien fendu,
Sa voix & ſa grace extrinſeque,
Ont mon Ouvrage défendu
Contre l'Auditeur qui rebeque ;
Mais quand le Lecteur morfondu
L'aura dans ſa Bibliotheque,
Tout mon honneur ſera perdu.

En effet, on ne peut encore ſe rappeller, ſans émotion, le viſage charmant, le ſon de voix enchanteur, le pathétique tendre, &, ſi on l'oſe dire, les belles larmes dont elle animait ce rôle de Zaïre, & ceux de Bérénice, d'Alzire, d'Inès, &c. On ſait qu'elle a embelli de même, par ſes graces & par ſes talents, les meilleures pieces qui ont été données au Théâtre Français, pendant un eſpace de plus de trente années : car ſa figure noble, réguliere & intéreſſante, eut l'avantage de ſe ſoutenir très-long-temps dans tout ſon éclat. Elle avait près de quarante ans, lorſque celui qui écrit cet éloge la vit pour la

premiere fois : il n'en avait alors que seize, & ce fut pour elle qu'il fit son premier Ouvrage de Théâtre. Quelque faible que dut être cet essai, l'Auteur se rappelle encore avec étonnement l'illusion qu'elle répandit sur le rôle d'Artazire. (*) La piece que le public ne reçut pas sans indulgence, aurait eu une réussite complete, si ce rôle eût été le personnage dominant de la Tragédie.

C'est à elle que la Comédie fut redevable du genre des amoureuses ingénues, & on n'oubliera jamais, qu'à l'âge d'environ cinquante ans, elle s'est attirée les plus grands applaudissements, en jouant le rôle de Lucinde dans l'Oracle. Celui de Marianne dans la Comédie de Dupuis & des Ronais, est le dernier qu'elle ait représenté. Elle quitta le Théâ-

(*) Dans la Tragédie de Ninus second, représentée d'abord sous le titre de Zarès. Cette Tragédie a été retouchée avec beaucoup de soin dans la derniere édition des Œuvres de l'Auteur.

tre aussi-tôt après, vers le milieu de l'année 1764.

Elle avait renoncé plutôt à la Tragédie. Le dernier rôle tragique qu'elle ait joué avec succès, fut celui de Briséis dans la Tragédie de ce nom, représentée en 1759. L'Auteur de cette piece avait trouvé moyen de resserrer, dans les limites d'un drame, presque toutes les situations intéressantes de l'Illiade.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que Mlle. Gaussem savait allier les talents qui semblent les plus incompatibles. Lorsqu'elle voulait bien déroger au genre noble & aux graces pour lesquelles elle était née, elle faisait encore le plus grand plaisir : on l'a vue, pour se prêter aux amusements de quelques sociétés, jouer des personnages grotesques, tels que celui de Cassandre dans plusieurs parades, avec le plus singulier succès. Quelque fut son travestissement, on eût dit qu'on ne pouvait la méconnaître, & on aurait pu lui appliquer ce qu'a dit Virgile de Vénus déguisée :

Et vera inceſſu patuit dea.

Dans la piece du Préjugé vaincu ; qu'elle repréſentait à la Cour, le Roi fut ſi ſatisfait de la maniere dont elle & la célebre Mlle. Dangeville rendirent leurs rôles, que Sa Majeſté augmenta ſur le champ de cinq cents livres la penſion de mille livres que ces deux Actrices avaient déja obtenue comme une récompenſe de leurs rares talents. Cette faveur diſtinguée n'a eu lieu depuis pour perſonne.

La réputation de Mlle. Gauſſem ne ſe borna pas à la ſeule Capitale. Pour répondre à l'empreſſement dont l'honorait le public, elle alla repréſenter pluſieurs fois dans les principales Villes du Royaume, telles que Lyon, Bordeaux, Rouen, &c. où elle remporta les ſuffrages les plus flatteurs.

Si ſes talents & ſa beauté lui ont attiré tant d'éloges, on ne peut guere douter que la jalouſie ne lui ait ſuſcité quelques ennemis ; mais elle ne connut

jamais, ni cette vanité qui s'enorgueillit des louanges, ni cette ſenſibilité qui fait éprouver du plaiſir dans la vengeance. La douceur & l'ingénuité qu'on admirait en elle ſur le Théâtre, lui étaient ſi naturelles, qu'elle les conſervait dans la ſociété. Son eſprit était juſte, & ſe prêtait avec complaiſance, à une plaiſanterie fine & légere qui n'offenſait jamais. Ces qualités, jointes à la bonté de ſon cœur, & à l'égalité de ſon caractere, l'ont rendue chere à tous ceux qui l'ont connue. Faite pour réuſſir dans le grand monde, où elle était ſouvent appellée, elle ne renonçait qu'avec peine à la vie privée, qui avait plus de charmes pour elle.

Son cœur, qui avait beſoin d'aimer, la détermina à ſe marier le 29 Mai 1759, à Marie-François Tavlaigo, qui mourut le premier Mars 1765, dans la Terre de Laſzenai en Berry, qu'il avait achetée, & dont il avait pris le nom. Ces nœuds furent mal aſſortis, & ne contribuerent pas peu à jetter de la mélan-

colie sur les derniers temps de la vie de Mlle. Gaussem.

Elle a passé dans la retraite la plus grande partie de ces dernieres années, & dans une médiocrité de fortune à laquelle elle aurait pu se soustraire, si sa façon de penser noble & généreuse lui avait permis de se livrer au desir d'accumuler. Elle avait, d'ailleurs, éprouvé des malheurs. Dans la nouveauté des représentations du Préjugé à la mode, le feu prit à la maison qu'occupait Mlle. Gaussem, & elle y perdit presque tout son mobilier; mais elle put s'appercevoir de l'attachement qu'elle avait inspiré au public par le nombreux concours de monde qui vint en foule à une représentation de la même piece, qui fut donnée pour elle, en considération des pertes qu'elle venait d'essuyer.

Sa derniere maladie a été longue & douloureuse. Elle a vu la mort s'approcher, avec une fermeté que l'on n'aurait pas dû attendre d'une femme, & que l'on trouve rarement chez les hommes.

Elle mourut enfin le Samedi, veille de la Pentecôte, 6 Juin 1767, âgée de cinquante-cinq ans, cinq mois & onze jours; & fut enterrée le lendemain, dans sa Paroisse de la Villette près Paris.

Sa perte serait irréparable pour le Théâtre, si elle n'eut, en quelque sorte, pris soin de nous rendre une partie de ses talents, en donnant à Mlle. Doligny, sa filleule, qui la remplace aujourd'hui sur la scene, les premieres leçons de son art. Elle n'avait jamais ressenti ces petites jalousies qui avilissent quelquefois les grands talents, mais qui sont plus ordinairement le partage de l'impudente médiocrité. Aussi Mlle. Gaussem eût-elle, parmi les Comédiens mêmes, la réputation de ce qu'ils appellent entr'eux une excellente camarade.

Un ancien ami, dépositaire de ses dernieres volontés, a fait prendre, en plâtre, l'empreinte de son visage; & d'après ce modele, & un portrait peint par feu M. Drouais, qu'elle lui a léguée, M. Vassé, dont les talents sont si con-

rius, se propose d'employer son art pour conserver à la postérité les traits de cette Actrice célebre, dont la mémoire ne périra jamais.

On est redevable de la plus grande partie des anecdotes que l'on vient de rapporter sur Mlle. Gaussem, à M. Pipelet, de l'Académie Royale de Chirurgie, qui ne l'a pas quittée pendant sa derniere maladie, & qui n'est pas moins distingué par les qualités aimables de son esprit & de son cœur, que par l'étude approfondie qu'il a faite des sciences relatives à son état. Il a eu constamment pour Mlle. Gaussem, l'amitié la plus tendre & la plus désintéressée. C'est à lui que le public aura l'obligation d'un beau portrait gravé de cette Actrice charmante, qui eût mérité que l'on gravât sur sa tombe ce vers de Catulle:

Lugete ô Veneres, Cupidinesque,





ÉLOGE DE M. MASSÉ,

Peintre du Roi.

JEAN-BAPTISTE MASSÉ, Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, naquit à Paris, le vingt-neuf Décembre 1687.

Il excellait dans la miniature, & c'est de lui que M. de Voltaire a parlé dans son Epître à M. le Maréchal Duc de Richelieu, à qui le Sénat de Gênes avait érigé une Statue :

Les traits du Richelieu coquet,
De cette aimable créature,
Se trouveront en miniature
Dans mille boites à portraits,
Où *Massé* mit votre figure.

Ceux qui ont connu ce Peintre, savent qu'il avait l'esprit très-vif, quoique juste, l'ame noble, sensible, compatissante, & le caractere fort enjoué. Il a conservé cet enjouement jusques dans sa vieillesse, & à près de 80 ans, on l'a vu au milieu d'une troupe de jeunes Artistes qu'il recevait, & qu'il instruisait avec bonté, l'emporter sur eux, par la vivacité de ses saillies.

Il affectait de bien parler, & de conserver les ajustements qui avaient été de mode du temps de Louis XIV; mais il tenait plus encore à ce beau siecle, par la noblesse de ses manieres, que par ses habillements. Ces négligés du matin, qui rapprochent si fort nos jeunes Seigneurs de la classe du peuple, & qui les confondent aujourd'hui avec la plus mauvaise compagnie qui se pique de les imiter, lui déplaisent souverainement: un peu semblable en cela à Louis XIV lui-même, qui accoutumé aux productions nobles de son siecle, & aux chefs-d'œuvres des le Brun & des Mignard,

ne put s'empêcher de hausser les épaules, la premiere fois qu'on lui présenta des Ténieres. Qu'aurait-donc pensé ce Prince de nos Opéra bouffons, de nos Parades, & de nos misérables Tragédies bourgeoises!

Cette élégance d'usages, dont se piquait M. Maffé, lui donnait dans le monde un air qui paraissait apprêté. Par une faiblesse assez analogue aux traits que l'on a déja vus de son caractere, il ne voulait point qu'on le crût vieux, & même un jour, il pensa se fâcher sérieusement contre M. Charlier, qui lui conseillait de se servir d'une canne, parce que, peu de temps auparavant, il avait fait une chûte dangereuse.

Il avait, d'ailleurs, l'ame fiere & élevée, comme on peut en juger par la réponse qu'il fit à quelqu'un qui l'interrogeait sur sa façon de penser. „ Je sers „ mon Dieu, dit-il, & je me sens assez „ libre pour ne dépendre sur la terre, „ que de moi seul. „ C'est à-peu-près ce que dit Joad à Abner; mais M. Maffé

le difait par fentiment, & non par citation.

Il était Proteftant, mais fans aucun fanatifme, au point qu'il congédia un domeftique Catholique Romain, qui l'avait fervi long-temps avec fidélité, & qui l'aimait affez pour vouloir changer de Religion, pour lui plaire. Semblable en cela à l'homme fincere de la fable, il ne voulait point

De ces mortels dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

A l'âge de près de 60 ans, il eut envie de fe marier. Il s'enflamma pour une belle & très-jeune perfonne qui, fous les traits de l'ingénuité, (caractere qui plaifait fort à M. Maffé) annonçait les mœurs les plus douces & la candeur la plus pure. „ Donnez-moi votre fille „ quand elle fera en âge, dit-il un jour „ au pere de cette Demoifelle ; elle a „ l'ame fimple ; je l'éleverai à ma fan„ taifie : elle fera mon bonheur, & je fe„ rai le fien. „ Le parti était fort avan-

tageux pour cette jeune perſonne qui était ſans fortune ; mais lorſque l'âge fut venu, le pere, effrayé des années de M. Maſſé, craignit de lui donner ſa fille. Ce refus, auquel il fut très-ſenſible, le détourna pour jamais du mariage.

Il avait, comme on l'a dit, acquis une grande réputation par ſa maniere élégante de peindre en miniature ; mais il s'eſt immortaliſé en faiſant graver d'après ſes deſſins, les magnifiques peintures de la Galerie de Verſailles, & des deux Sallons qui ſont à côté de cette Galerie. M. Maſſé eſt mort à Paris, le 26 Septembre 1767, âgé de près de 80 ans.





ÉLOGE DE MONSIEUR *L'ABBÉ GOUJET.*

CLAUDE-PIERRE GOUJET, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, & de Rouen, l'un des Honoraires de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, naquit à Paris, le 19 Octobre 1697. Il fit la plus grande partie de ses études dans la même Ville, au College des Jésuites; il entra ensuite dans la Congrégation de l'Oratoire; mais il n'acheva pas son institution. Nommé Chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, au mois de Septembre de l'année 1720, il se détermina à accepter ce Bénéfice, pour soutenir

sa famille, & pour se mettre à portée d'exercer sa charité généreuse & compatissante. Sujet fidele, il fut souvent honoré des témoignages particuliers de la bienveillance du Roi. Bon citoyen, ami tendre & sensible, il ne fut jamais plus satisfait que de pouvoir obliger, & sa maison fut toujours l'asyle, le refuge ou la consolation des malheureux. Mais ce qui le distingua, sur-tout, & ce qui lui donne à nos éloges le droit le plus légitime, c'est la célébrité qu'il s'est acquise par ses recherches savantes, qui l'ont mis au rang de nos plus fameux Bibliographes. On conçoit à peine que sa vie ait pu suffire au grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiés en différents genres, si l'on considere les travaux pénibles que suppose la plupart de ces productions. Il ne fut point de ces Compilateurs stériles, qui passent leur vie à mutiler des écrits estimables, sous prétexte d'en analyser l'esprit, ou qui reproduisent laborieusement au jour des Livres oubliés, & faits pour rester dans

les ténebres. Il compila ſouvent, comme Photius, & l'on retrouverait, au beſoin, dans ſes Œuvres, la partie la plus intéreſſante de notre Hiſtoire eccléſiaſtique & littéraire. Il a conſacré une partie de ſa vie à nous donner une Bibliotheque Françaiſe, qui contient des anecdotes curieuſes, tant ſur la perſonne, que ſur les Ouvrages de plus de mille de nos Ecrivains. Ses premiers volumes paraiſſent avoir coûté des recherches infinies; mais la lecture des derniers, où l'Auteur s'eſt rapproché de nous jusqu'à l'année 1694, devient progreſſivement plus ſatisfaiſante, par le mérite des Ecrivains célebres qui ont fleuri dans les deux derniers ſiecles. On a dit, en parlant des Héros, que peut-être il y avait peu de grands hommes aux yeux de leurs valets-de-chambre. Le tableau des cabales, des jalouſies, des intrigues, des diviſions des gens de Lettres, ferait bien capable auſſi d'affaiblir notre admiration pour eux, ſi, par une réflexion plus judicieuſe que le pre-

mier mouvement d'un Cenſeur injuſte, on ne faiſait grace à ces ombres, en faveur des brillants effets de lumieres qui en réſultent : car c'eſt ſouvent d'un défaut réel, que nous empruntons nos qualités les plus éclatantes. Un amour-propre, altier & jaloux, une émulation inquiete & ambitieuſe, une ſoif immodérée de louanges, ſont preſque toujours les reſſorts énergiques dont la léthargie de l'homme avait beſoin, pour qu'il s'élevât au-deſſus de lui-même. Il ſerait mieux, ſans doute, dans l'opinion d'un froid Moraliſte, que cette néceſſité n'exiſtât pas ; mais tel eſt le partage de la faible humanité, que toujours quelque imperfection ſe mêle à ce qu'elle peut produire de meilleur. Que l'envie ne profite point de cet aveu pour rabaiſſer le mérite des hommes célebres. Ce qui doit ſur-tout lui impoſer ſilence, c'eſt que ces hommes obſcurs qui, par leur néant, ſont à l'abri de ſes atteintes, ne participent pas moins que les autres aux faibleſſes de notre condition, ſans avoir,

comme

comme eux, de quoi ſe les faire pardonner. Il eſt, d'ailleurs, quelques Gens de Lettres qui, dans le cours de leur vie privée, n'ont pas démenti le préjugé favorable que l'élévation de leur eſprit pouvait donner de la nobleſſe de leur caractere. M. l'Abbé Goujet eſt extrêmement attentif à relever les traits honorables de leur conduite, comme les plus analogues à l'honnêteté qui dirigeait toutes les actions de ſa vie. On ſait juſqu'à quel degré de courage, Péliſſon, la Fontaine & Hénaut porterent la reconnaiſſance pour le malheureux Fouquet : mais on ſait moins communément qu'un Loret, Auteur d'une Gazette en vers qui nous a conſervé tant d'anecdotes curieuſes, eut aſſez de fermeté pour parler avantageuſement de ce Miniſtre, le jour même qu'il fut arrêté. Colbert, le grand Colbert, eut la faibleſſe de faire ſupprimer une penſion qui était toute la fortune de cet Ecrivain ; & le Surintendant, toujours généreux, trouva moyen, du fond de la Baſtille, de lui faire te-

nir une ſomme de quinze cents livres. Loret devina ſon bienfaicteur, & ne manqua pas d'annoncer cette hiſtoire dans ſa Gazette ; mais, pour ne pas compromettre M. Fouquet, il ne rendit ſon remerciement public, qu'en feignant d'ignorer la main bienfaiſante qui l'avait ſecouru.

Quand on ſe rappelle le faſte du Cardinal de Richelieu, & la vanité qu'il avait de ſouffrir qu'on lui adreſſât des Lettres terminées par cette formule injurieuſe à Louis XIII : Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur & *ſujet*, on eſt tenté d'applaudir à la réponſe hardie que lui fit un jour le Poëte Gombauld. Cet Auteur lui préſentait des vers dont ce Miniſtre lui demanda la lecture. „ Il y a là des choſes que je n'en„ tends point, dit le Cardinal de Riche„ lieu : ce n'eſt pas ma faute, repliqua „ le Poëte. „

Un trait de fierté plus noble, & qui eût été digne de l'élévation d'ame que l'on ſerait tenté d'attribuer à Corneille,

d'après ſes Ouvrages, mais que réellement il n'avait pas, c'eſt l'anecdote rapportée par M. l'Abbé Goujet, à l'article de Scudéri. Il avait dédié à la Reine Chriſtine de Suede, ſon Poëme d'Alaric, ſi connu par ce vers que Boileau a rendu célebre :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

La Reine, flattée de ſon hommage, lui deſtinait une chaîne d'or de mille piſtoles, récompenſe fort au-deſſus du mérite du Poëme ; mais elle eût déſiré que Scudéri retranchât de ſon Ouvrage quelques louanges qu'il avait données au Comte de la Gardie, qui était tombé dans la diſgrace de cette Princeſſe. Scudéri, qui en fut informé, déclara qu'une récompenſe infiniment plus riche ne le déterminerait jamais à déshonorer l'autel où il avait ſacrifié. Chriſtine, à qui cette noble fierté aurait dû plaire, ne lui donna rien. Ce trait éleverait Scudéri bien au-deſſus de Virgile, qui eut

la faibleſſe de retrancher de ſes Géorgiques, l'éloge de ſon ami Gallus, parce qu'Auguſte l'avait diſgracié ; mais Alaric eſt autant au-deſſous de l'Enéïde, que l'ame de Scudéri fut, dans cette occaſion, ſupérieure à celle de Virgile.

On peut mettre au rang de ces réponſes qui ſuppoſent un grand caractere, celle que fit Marigny, le chanſonnier de la fronde, à l'Evêque Luthérien d'Oſnabruck, avec lequel il était allé négocier de la part du grand Condé. Marigny fut attaqué d'une maladie mortelle, & l'Evêque lui demanda ſi la crainte d'être enterré avec des Luthériens, n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait ſon état, „ Monſeigneur, lui répondit Marigny mourant, il ſuffira de „ creuſer la terre deux ou trois pieds „ plus bas, & je ſerai avec des Catholiques. „ Maniere hardie & preſque ſublime, de faire ſentir à ce Prélat la nouveauté de la prétendue Religion évangélique, établie par Luther.

On voit que, dans ſa Bibliotheque

Françaiſe, M. l'Abbé Goujet a fait un choix très-heureux d'anecdotes, & qu'il s'eſt bien gardé de négliger celles qui pouvaient contribuer à la gloire des Gens de Lettres.

Parmi ces anecdotes, on eſt ſurpris d'en trouver une où l'on voit Cotin lui-même ſe conduire avec beaucoup de dignité, & préciſément comme Sophocle s'était conduit dans une occaſion toute ſemblable. Ses parents, pour le faire interdire, l'accuſerent de démence. Cotin, au-lieu de répondre, invita ſes Juges à venir l'entendre prêcher. Les Juges aſſiſterent en effet à ſes Sermons, & ſes parents furent condamnés aux dépens & à une amende. On ſait que Sophocle, à qui l'on avait intenté, à l'âge de près de cent ans, un pareil procès, ſe contenta de lire à ſes Juges la Tragédie d'Œdipe à Colonne, qu'il venait d'achever. C'eſt à ce trait que Corneille fait alluſion dans ce vers d'une Epître à Louis XIV :

Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athenes.

L'idée burlesque attachée au nom de Cotin, ne permettra jamais de regarder cette aventure, que comme une parodie de celle du Poëte Grec; & cependant elle est exactement la même. On peut douter seulement, que le Sermon de Cotin valut, dans son genre, la Tragédie d'Œdipe à Colonne; mais on ne peut s'empêcher, d'après cette anecdote, de trouver Boileau un peu hardi d'avoir écrit:

Hé, qui saurait sans moi que Cotin a prêché!

M. l'Abbé Goujet n'a pas été moins attentif à conserver, autant que le plan de son Ouvrage a pu le lui permettre, les petites pieces les plus piquantes de quelques Auteurs peu connus, dont il a parlé. On se contentera de rappeller, pour exemple, ce rondeau satyrique de Malleville, contre l'Abbé de Boisrobert.

Coëffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporre de quoi frire,
Frere René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.

Un Prélat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En eſt, s'il le faut ainſi dire,
coëffé.

Ce n'eſt pas que frere René,
D'aucun mérite ſoit orné,
Qu'il ſoit docte, qu'il ſache écrire,
Ni qu'il diſe le mot pour rire;
Mais c'eſt ſeulement qu'il eſt né
coëffé.

Cet Abbé de Boiſrobert était lui-même Satyrique avec quelque ſuccès, comme on peut en juger par ce trait d'une de ſes Epîtres à Balzac, dans laquelle il lui parle ainſi de l'Académie Françaiſe, qui venait de naître, & qui s'aſſemblait alors dans ſa maiſon :

Pour dire tout enfin dans cette Epître,
L'Académie eſt comme un vrai Chapitre;
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous enſemble ils ne tiennent plus rien:
Mais tous enſemble ils ne font rien qui vaille.
Depuis ſix ans deſſus l'F on travaille,
Et le deſtin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : tu vivras juſqu'au G.

C'eſt ce même Boiſrobert, qui, par

ses contes plaisants, contribuait à délasser le Cardinal de Richelieu des fatigues de son ministere, & qui se rendit si nécessaire à cette Eminence, que son Médecin le voyant indisposé, ne lui prescrivit, pour toute ordonnance, que *Recipe Boisrobert*, mot qui le remit en faveur avec le Cardinal, à qui il avait manqué.

On doit à M. l'Abbé Goujet un autre Ouvrage dans le goût de sa Bibliotheque Française. C'est un Mémoire historique & littéraire sur le College Royal de France, contenant, 1°. l'Etat des sciences en France, sous François premier, & l'établissement du College Royal. 2°. La Notice historique des Lecteurs & Professeurs Royaux dans toutes les Facultés, depuis la fondation du College Royal, jusqu'en 1758.

On voit, par ce savant Ouvrage, que, vers le milieu du quinzieme siecle, les noms d'Homere, de Pindare, & des plus célebres Poëtes Grecs, n'étaient pas connus. Le fanatisme même

s'éleva avec fureur contre le petit nombre de ceux qui voulaient s'appliquer à la Langue Grecque : témoin cette invective, qu'un Religieux fit en Chaire, & qui nous a été conservée : „ On a „ trouvé une nouvelle Langue, qu'on „ appelle Grecque. Cette Langue en- „ fante toutes les héréſies. Je vois dans „ les mains d'un grand nombre, un Li- „ vre écrit dans cette langue : on le nom- „ me nouveau Teſtament. C'eſt un Li- „ vre plein de viperes. „

Le College Royal fut établi par François I, pour réprimer cette barbarie, malgré les oppoſitions conſtantes de l'Univerſité. Henri III ſoutint cet établiſſement utile; mais ce fut Henri IV qui donna enfin des appointements fixes aux Profeſſeurs. On voit que ce grand Prince ne dédaignait aucune eſpece de gloire. Louis XIV ajouta de nouvelles Chaires à celles que ces Prédéceſſeurs avaient fondées, & c'eſt à ce College que la France doit, en partie, la renaiſſance des Lettres, & du véritable ſavoir.

Parmi les bienfaiteurs du College Royal, on doit compter le célebre & malheureux Ramus, qui, par son testament, y fonda une Chaire de Mathémathique. Cet homme, qui fut la victime de la superstition & du pédantisme, fut, en France, le précurseur de la saine philosophie, comme Bacon le fut en Angleterre. Il osa combattre les erreurs d'Aristote, qui était alors le Dieu de l'Ecole. Cette hardiesse souleva contre lui la troupe des Scholastiques, dont l'ignorance était alors soutenue par des Arrêts, & quelquefois par les foudres de l'Eglise. Le malheureux Ramus, suspect d'attachement pour les nouvelles opinions, fut enveloppé dans le massacre de la Saint Barthelemi. Les assassins, conduits par un de ses compétiteurs, nommé Charpentier, le surprirent dans une cave, où il s'était réfugié, & l'immolerent à leur rage. Les pédants jaloux de sa réputation, plus lâches & plus cruels encore que ces assassins fanatiques, exciterent leurs écoliers à exer-

cer ſur ſon corps les plus indignes outrages. Nous vivons, ſans doute, dans un ſiecle plus poli, plus éclairé, plus doux, que ne l'était celui de Ramus; mais aux horreurs de certains libelles qui ſe ſont répandus de nos jours, à l'atrocité de quelques haines qui prouvent à quel excès l'amour-propre peut égarer quelques Gens de Lettres, on croirait, malgré les louanges prodiguées à la prétendue philoſophie de notre âge, que nous touchons encore à la même barbarie. Le même eſprit d'intolérance paraît animer nos ſavants, & l'orgueil philoſophique n'eſt pas auſſi éloigné qu'on pourrait le penſer de la férocité du pédantiſme.

Dans la notice hiſtorique que donne M. l'Abbé Goujet, des Profeſſeurs du College Royal, on trouve les noms célebres des Cayet, des Lambin, des Paul Manuce, &c. & celui de ce fameux Montmaur; l'objet des plaiſanteries de tant de beaux eſprits. Il avait remplacé Nicolas Goulu dans la Chaire de Profeſ-

ſeur en Langue Grecque. On l'aurait cru un de ces anciens Paraſites que Plaute a rendus ridicules dans ſes Comédies. Lorſqu'il avait bien bu & bien mangé, dit un Commentateur de Boileau, il ſe mettait à médire des vivants & des morts; ce qui lui attira une foule d'ennemis, &, entre autres, une Satyre très-mordante de la part d'Adrien de Valois, qui fit imprimer, ſous le titre le plus pompeux, toutes les Œuvres de Montmaur, en deux volumes, avec des notes fort piquantes. Ces Œuvres, annoncées ſi faſtueuſement, n'occupaient qu'environ neuf ou dix pages dans les deux volumes. C'eſt par alluſion au perſonnage que jouait Montmaur aux différentes tables où il aſſiſtait ſans être invité, que Boileau a dit, en parlant de Colletet:

Savant en ce métier, ſi cher aux beaux eſprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Le célebre Gui-Patin eſt compris auſſi

dans la liste des Professeurs du College Royal, & sa vie a fourni à M. l'Abbé Goujet des anecdotes singulieres. On en trouve encore de très-curieuses dans celle de Pétis de la Croix, qui se rendit si habile dans l'étude des Langues Orientales, & de qui nous avons, je crois, une traduction des Contes Persans intitulés, les Mille & un jour. Il possédait l'Arabe, au point d'étonner dans la Perse, les Savants les mieux instruits de cette Langue. Il fit, de ses connoissances, l'usage le plus flatteur pour la gloire de Louis XIV. Il écrivit en Arabe l'Histoire de la brillante campagne de 1672, & cette Histoire eut le plus grand succès à Hispahan & à Constantinople. Il traduisit en Langue Persanne, l'Histoire de Louis XIV par les médailles; & cette traduction fut présentée au Roi de Perse, par le Ministre de France. Il avait aussi rédigé en Turc les articles de la paix de 1684. Enfin, après plusieurs voyages en Perse, en Turquie, à Maroc, à Alger, à Tunis, à Tripoli, &c. dans lesquels

ſes talents le rendirent toujours utile, il revint dans ſa patrie, où Louis XIV le fixa en lui donnant une Chaire de Profeſſeur en Langue Arabe.

Les ſoins que s'eſt donnés, pendant toute ſa vie, M. l'Abbé Goujet, pour la gloire des hommes illuſtres de la nation, ont engagé les Auteurs de la derniere édition du Dictionnaire de Moréri, à le placer, dès ſon vivant, dans ces faſtes deſtinés à immortaliſer les Ecrivains célebres : diſtinction flatteuſe, mais juſte, & qui fait l'éloge de la reconnoiſſance des gens de Lettres.

Ce Savant eſtimable mourut à Paris, le premier Février 1767, & fut enterré le trois, dans l'Egliſe de ſon Chapitre.

Voici le Catalogue de ſes ouvrages, d'après la derniere édition du Dictionnaire de Moréri.

TRADUCTIONS.

Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, traduit du Latin de Grotius, avec des remarques, & une Préface où

l'on trouve un abrégé de la vie de Hugues Grotius.

Principes de la vie Chrétienne, traduits du Latin du Cardinal Bona.

Récit abrégé des Disputes théologiques sur la puissance des Papes & des Conciles, soutenues dans le Chapitre général des Dominicains, assemblé à Paris, le 26 Mai 1611, traduit du Latin.

Traduction d'un écrit Latin, imprimé à Cologne, sous ce titre : *Notæ in Censuram Hungaricam quatuor Propositionum Cleri Gallicani.* Ces deux traductions sont dans la suite du Traité de l'autorité des Rois, touchant l'administration de l'Eglise, de M. le Vayer de Boutigny.

Les gémissements d'un cœur Chrétien, exprimés dans les paroles du Pseaume 118, traduits du Latin de M. Hamon.

OUVRAGES HISTORIQUES & de LITTÉRATURE.

Bibliotheque des Auteurs Ecclésiasti-

ques du dix-hnitieme ſiecle, pour ſervir de continuation à celle de M. Dupin, avec deux Lettres ſur Saint-Denis l'Aréopagite, & les Ouvrages qu'on lui attribue, 3 vol. in-8vo. Le 4e. eſt reſté manuſcrit.

Réponſe à l'article VI des Mémoires de Trévoux, du mois de Janvier 1737, pour ſervir de défenſe à un article du premier volume de l'Ouvrage précédent.

Supplément au grand Dictionnaire de Moréri, imprimé en 1735, 2 vol. in-folio.

Trois Lettres en réponſe à l'Abbé des Fontaines, au ſujet de ce ſupplément, inſérées dans le *Pour & Contre* de l'Abbé Prévôt.

Lettres à M. Roques, Miniſtre à Baſle, à l'occaſion de ſes remarques ſur le même ſupplément, dans le Journal de Duſauzet.

Lettre au ſujet du *Proſpectus*, par lequel le même M. Roques a annoncé l'édition de Moréri, faite à Baſle.

Nouveau ſupplément au même Dictionnaire, imprimé en 1749, 2 vol. in-folio.

Additions à ce nouveau ſupplément 1750, in-folio.

Corrections & Additions pour la derniere édition du même Dictionnaire, en 1759.

Diſcours ſur le renouvellement des études eccléſiaſtiques, dans le 14e. & 15e. ſiecles, à la tête du 33e. volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleury, continuée par le P. Fabre, de l'Oratoire.

Lettre où l'on répond à la critique de ce diſcours, faite par le Jéſuite Bougeant, & inſérée dans les Mémoires de Trévoux.

Diſſertation ſur l'état des ſciences en France, depuis la mort de Charlemagne, juſqu'à la mort du Roi Robert. Cette piece a remporté le prix de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1736.

Lettre à l'Abbé des Fontaines, ſur un endroit de la diſſertation précédente.

Dissertation sur les anciennes Loix des Crétois, envoyée à l'Académie de Marseille.

Bibliotheque Française, ou Histoire de la Littérature Française, depuis l'origine de l'Imprimerie, jusqu'à nos jours, &c. avec un Catalogue des Ouvrages dont on parle dans cette Bibliotheque, 21 vol. in-12. Cet Ouvrage a été entrepris à la sollicitation de feu M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secretaire d'Etat, qui en avait lu & approuvé le plan.

Lettre au sujet du Temple du goût par M. de Voltaire.

Histoire abrégée de la Poésie Françaife, à la tête du tome premier de la Bibliotheque poétique de M. le Fort de la Moriniere.

Abrégé du Dictionnaire de la Langue Française, par Richelet, un vol. in-8°.

Vies & Eloges historiques.

Histoire de M. Nicole & de ses Ou-

vrages. Cette vie, qui forme le 14e. volume des Essais de Morale du célebre Nicole, vient d'être réimprimée.

Eloges de M. Félix de Vialard, Evêque & Comte de Châlons, avec la relation de ses miracles.

De M. Hévier, Prêtre.

De M. Singlin, Confesseur des Religieuses de Port-Royal.

De Nicolas Boileau Despréaux, au-devant du premier volume de ses Œuvres, imprimées à Paris, chez Allin, en 1735.

Du P. Reyneau, de l'Oratoire, à la tête de la Science du calcul.

De M. Lambert, au-devant de sa traduction de la Cité de Dieu, de S. Augustin.

De Nicolas Fontaine, au-devant du tome premier de ses Mémoires sur Port-Royal.

De M. Floriot, au-devant du tome six de la Morale du *Pater*.

D'Ovide, au tome premier de ses Métamorphoses, traduites par l'Abbé Banier.

De M. Duguet, au devant de ſon Inſtitution d'un Prince.

De M. Boullenger, Avocat au Conſeil.

Du P. Avrillon, Minime, au-devant de ſes penſées ſur divers ſujets de Morale.

De M. de Poilly, célebre Graveur.

De Muratori.

Du P. Bougerel, de l'Oratoire.

Du P. Fabre, Continuateur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

De M. Bourgouin de Villefort, Traducteur de Saint Auguſtin, de Saint Bernard, de Cicéron, &c.

De MM. Devaux, célebre Chirurgien, Hecquet, Médecin, &c.

Du P. Nicéron, Barnabite, à la tête du 4e. vol. de ſes Mémoires.

De Dom Mopinot, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

D'Auguſtin-Charles d'Aviler.

De Pierre-Thomas Sieur du Foſſé.

De Jean Claude Sommier.

De M. le Cardinal Paſſionei.

Trois Lettres au P. Nicéron; la premiere ſur Jean Labbadie, fameux illu-

miné ; la deuxieme ſur André Valladier, Abbé de S. Arnoul de Metz : la troiſieme, en faveur de M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, contre le Mémoire de M. des Lyons, Doyen de Senlis.

Diſſertation ſur la vie & les Ouvrages d'Hypatie, & juſtification de S. Cyrille d'Alexandrie.

Mémoire en forme d'obſervation ſur le Dictionnaire des Livres Janſéniſtes.

L'Abrégé de la vie de M. Tricalet.

Vie du Cardinal de Bérulle, Ouvrage encore manuſcrit.

Mémoire hiſtorique & littéraire ſur le College Royal, fondé par François I, 3 vol. in-12.

Ecrits divers inſérés dans les Journaux & Mémoires littéraires.

Lettre où l'on réfute ce que M. Bénetot de Perrin dit de l'Egliſe de S. Jacques de l'Hôpital, dans ſa Diſſertation ſur les Hoſpices. (Mercure de France, 1736.)

Relation du Chapitre général des Bénédictins, tenu à Marmoutier, en 1735.

Dissertation où l'on examine qui l'on doit suivre d'Hérodote ou de Ctésias, dans l'Histoire des Rois d'Assyrie & des Medes.

Réponse à une critique de la Dissertation précédente par M. Fréret.

Dissertation sur Chalcidius, Commentateur du Timée de Platon.

Relation de l'Assemblée de la Nation de France à Constance, pendant la tenue du Concile, au sujet des Annates.

Explication d'une médaille de Trajan.

Le plan d'un traité des origines Typographiques.

PRÉFACES.

Au-devant des cas de conscience de MM. de Lamet & Fromageau.

Du Traité des Horloges de Dom Jacques-Alexandre, Bénédictin.

Des Essais de Politique & de Morale du Chancelier Bacon, imprimés en 1734.

Des Mémoires de M. Arnaud d'Andilly.

De l'Hiſtoire de la nouvelle édition des Ouvrages de S. Auguſtin, par les Bénédictins. Cette Hiſtoire eſt de Dom Vincent Thuillier. M. l'Abbé Goujet, qui en a fait la Préface, n'a point eu de part à l'impreſſion de l'Hiſtoire.

De la nouvelle édition de l'Hiſtoire de Mézerai, faite en 1740.

De la Traduction des Actes des Martyrs, faite par M. Drouet de Maupertuy.

De la nouvelle édition des Œuvres de l'Abbé de Marolles.

Il a eu beaucoup de part à la continuation de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Abbé Fleury, par le P. Fabre, & à l'Hiſtoire des Auteurs ſacrés & Eccléſiaſtiques de Dom Ceillier de la Congrégation de S. Vannes. On lui eſt redevable auſſi de l'ordre & même du ſtyle de la vie de Rufin, Prêtre d'Aquilée, publiée en deux volumes, par Dom Gervaiſe, ci-devant Abbé de la Trappe.

On peut ajouter à ce Catalogue, tiré

du Dictionnaire de Moréry, quelques Ouvrages de piété, & une Histoire du Pontificat de Paul V. Il résulte de cette longue liste, que M. l'Abbé Goujet a été un des plus laborieux Ecrivains que la France ait eu depuis long-temps. Dans cette foule d'Ouvrages, un grand nombre roule sur des matieres qui seront très-indifférentes à la postérité. C'est à quoi les Savants ne daignent pas toujours faire attention. Ils attachent de l'importance à tout ce qu'ils ont appris; & c'est un des salaires de leurs peines, que la bonne opinion qu'ils ont de leurs travaux. Mais M. l'Abbé Goujet a fait des choses véritablement utiles, & qui conserveront son nom dans la mémoire des gens de Lettres. On n'imaginerait guere qu'il eût fait un Conte en vers, intitulé, le Musicien Prédicateur, & quelques autres pieces de Poésie. Il n'est peut-être pas d'homme d'esprit, qui n'ait eu quelquefois la fantaisie de faire des vers; mais il en est d'assez sages *pour bien se garder de les montrer aux gens.*

ÉLOGE, &c.



ÉLOGE DE M. CLÉMENT.

PIERRE CLÉMENT naquit à Geneve, dans le mois de Janvier 1707. Il y fit ses études, & dès sa premiere jeunesse il donna des marques de la vivacité de son esprit. Après avoir soutenu des Theses sur toutes les parties de la Philosophie & sur la Théologie, son application & l'honnêteté de ses mœurs le firent recevoir Ministre à Geneve : une éloquence naturelle, soutenue d'une imagination féconde, & de beaucoup de connaissances, lui attirait l'attention de son auditoire, & lui promettait les plus grands succès dans cette carriere. Il vint à Paris, prêcha dans les Chapelles particulieres des Ambassadeurs de Hollande

& de Suede, & obtint les mêmes applaudiſſements. Mais ſoit qu'il ne ſe ſentît point appellé à l'état de Miniſtre, ſoit que la gêne à laquelle la différence de Religion l'expoſait à Paris, le rebutât, il remercia le Conſiſtoire de Geneve, & lui adreſſa une Lettre remplie de reſpect & de dignité. Ce fut alors qu'il ſe livra tout entier à ſon goût pour les Lettres. Il les avait cultivées dès ſon enfance : il leur donnait tous les moments que lui laiſſait l'étude de la Théologie & du Droit naturel. La Poéſie, ſur-tout, faiſait ſes délices. Il ne penſait pas, comme la plupart des Poëtes de nos jours, que le talent ſeul ſuffit pour faire des vers dignes de la poſtérité. Il ſavait que ſi Homere doit une partie de ſa réputation à ſon génie, il doit l'autre à l'univerſalité de connaiſſances qu'il avait acquiſes ; que Virgile, Horace, Milton, ne s'étaient pas contentés d'approfondir leur art, mais qu'ils avaient regardé l'étude de toutes les Sciences & de tous les Arts, comme dé-

pendante de l'art des Poëtes : en effet, si le ſublime dans la Peinture & dans la Poéſie, n'eſt que l'expreſſion rapide de l'ame fortement émue par une grande paſſion ou par la préſence d'un objet, comment le ſera-t-elle, ſi l'imagination du Poëte n'a jamais été affectée que par des objets communs & peu variés ? Elle doit embraſſer le ſpectacle entier de la nature & l'hiſtoire de l'univers. Le Peintre & le Poëte, qui n'ont à imiter que le tableau de l'horiſon qui les environne, ont bientôt épuiſé leur matiere.

M. Clément porta ſes vues ſur toutes les nations & ſur tous les ſiecles. Ce n'eſt pas qu'il fit ſon unique occupation de la poéſie, ni qu'il voulût s'élever ſur les aîles d'Homere & de Pindare ; mais il voulait connaître l'hiſtoire du génie, & le ſuivre dans ſes progrès. Il ſe familiariſa avec les langues les plus anciennes, pour pouvoir remonter plus aiſément à l'origine des arts : il avait appris, preſqu'au ſortir de l'enfance, l'Hébreu, le Grec & le Latin. Après avoir fait une

étude profonde de la Littérature Françaiſe, il voulut connaître la Littérature étrangere. Londres diſpute à Paris la gloire de l'empire littéraire. La fortune de M. Clément ne lui permettait pas de tenter un voyage dont il eſpérait retirer de grands avantages; mais il trouva des reſſources dans ſes talents; ils étaient connus de Mylord Waldegrave : ce généreux Anglais avait des enfants; M. Clément ſe chargea de leur éducation, & Mylord de la fortune de M. Clément. Ces deux hommes connaiſſaient le prix l'un de l'autre. Celui-ci s'eſtima trop heureux d'avoir un tel préſent à faire à ſes enfants, celui-là ſe félicita de trouver un ami dans ſon Mécene. Le ſage Gouverneur, en inſtruiſant ſes éleves, ne perdit aucune occaſion de s'inſtruire lui-même des mœurs, des loix, du Gouvernement & de l'état des Lettres, qui tiennent au Gouvernement plus qu'on ne penſe. Il ſe fit à Londres des amis de tous ceux qui le connurent.

Quoiqu'il eût long-temps cultivé ſes

talents, il n'avait encore osé mettre au jour aucune de ses productions : il se contentait de lire & de juger en secret les productions des autres, réformant quelquefois son jugement sur celui du public, & souvent osant réformer celui du public sur le sien. Le goût est un sentiment intime, qui ne peut tromper quiconque a eu soin de le former dès l'enfance, par l'amour du vrai & par l'habitude du beau.

Depuis la renaissance des lettres, jamais la fureur d'écrire ne s'est autant emparée de la Nation Française, que depuis le commencement de ce siecle : il en est de la science & des talents, si j'ose me servir de cette comparaison, comme de certaines maladies qui s'affaiblissent à mesure qu'elles se communiquent. Plus le nombre des Savants augmente dans un Etat, & moins il y a de science. Sans jugement, sans goût, sans génie, sans talent & sans morale, on est Historien, Critique, Orateur, & sur-tout Philosophe. Quiconque sait faire un vers, s'i-

magine être Poëte. Tel eſt aujourd'hui, tel était déja l'état des Lettres en France, lorſque M. Clément revint d'Angleterre : indigné de ce nombre prodigieux d'inſipides ouvrages qui inondaient Paris & les Provinces, il s'arma de la critique la plus ſévere. Il commença en 1748, ſes nouvelles Littéraires, & les donna feuille à feuille : elles parurent recueillies ſous le titre de cinq années littéraires, en quatre volumes in-12, propoſés par ſouſcription, en 1754. Pendant ces cinq années, c'eſt-à-dire, 1748, 1749, 1750, 1751 & 1752, il ne parut rien d'agréable, de nouveau, d'intéreſſant dans les Lettres, les ſciences & les Arts, dont il ne rendît compte avec cette liberté qui ne lui permettait pas de *diſſimuler certaines répugnances.* » La li-
» berté a ſes bornes, diſait-il, (1) je
» les connais parfaitement : je conſens
» à la perdre, ſi je les paſſe ; mais dou-

(1) Lettre 74, tome 3.

» blement Républicain, né à Geneve &
» dans les Lettres, je ne veux point te-
» nir ma penſée dans une priſon perpé-
„ tuelle. » M. Clément s'attache, comme il le dit ailleurs, » à repréſenter le ca-
» ractere d'eſprit des Auteurs du temps,
» le goût du pays, du ſiecle, & même
» du moment où ils écrivent. »

Ses Lettres ſont écrites avec chaleur & avec rapidité; ſes jugements ſont courts, mais juſtes, précis & lumineux: c'eſt un mêlange ſingulier, une variété éblouiſſante d'analyſes, d'anecdotes, de traits plaiſants, d'épigrammes fines, d'ironies adroites, de réflexions ſolides, d'événements curieux, de phénomenes rares, de principes ſûrs, qui emportent, qui entraînent ſans ceſſe le Lecteur, des matieres les plus ſérieuſes aux ſujets les plus légers; mais tout eſt amené par des tranſitions heureuſes, qui laiſſent à peine appercevoir l'inſtant du changement de ſcene. M. Clément ne s'amuſe point à extraire froidement un ouvrage : comme il eſt profond ſur toutes les matie-

res, un trait lui suffit pour mettre le Lecteur au fait du livre qu'il critique; mais soit qu'il loue ou qu'il blâme, il juge presque toujours avec une impartialité digne d'éloge : l'exemple suivant suffit pour faire connaître son désintéressement à cet égard.

M. Clément n'avait que 22 ans, lorsque frappé de la Tragédie de Mérope, du Marquis Maffei, il résolut d'accommoder ce sujet au Théâtre Français. M. de Voltaire eut la même idée en même-temps : » J'en étais à la fin du troisieme Acte, dit M. Clément, quand » M. le Marquis de Maffei arriva à Paris en 1733 : je pris la liberté de lui » demander son avis ; il me parut souhaiter que je me bornasse à une simple traduction en vers, & m'apprit, en » même-temps, le dessein du célebre » Auteur de la Henriade. »

M. Clément ne suivit point le conseil du Marquis : lorsqu'il eut achevé sa piece, il consulta ses amis, & la lut aux Comédiens, qui exigerent des change-

ments : ce travail fut long. M. de Voltaire présenta la sienne : elle parut, ce qu'elle est en effet, un chef-d'œuvre : elle fut acceptée ; & lorsque notre Auteur reporta la sienne avec les changements, les Comédiens n'en voulurent point, à cause, dirent-ils, de sa ressemblance avec celle qu'ils avaient déja. Il la fit imprimer ; & dans le compte qu'il en rend, il met la Tragédie de son rival, bien au-dessus de la sienne, qu'il critique aussi impitoyablemeut que si un autre en était l'Auteur. Il est certain cependant que si la Mérope de M. de Voltaire n'eût point paru, celle de notre Auteur eût pu prétendre à de grands succès.

Outre cette Tragédie, il a fait ou plutôt imité de l'Anglais, une Comédie, qu'il intitule la double Métamorphose, & dont le titre original est : *The devil to pay, c'est le Diable.* (1) Dans l'An-

(1) Cette piece, traduite en Français par feu M. Patu, est le modele du *Diable à quatre*, de M. Sedaine.

glais elle se joue en un acte; M. Clément l'a mise en trois : on ne trouve que le second & le troisieme dans ses Nouvelles Littéraires ; le premier est parmi ses manuscrits. Il a fait dans cette imitation des changements & des corrections, pour l'accommoder au Théâtre Français, qui font regretter qu'elle n'y ait pas été jouée.

Une conversation amusante & légere, une imagination vive, l'art peu commun de conter avec esprit, des mœurs douces, faisaient rechercher M. Clément de tous les gens de Lettres; aimé de ceux dont il avait le plus critiqué les Ouvrages, estimé des personnes les plus savantes, borné dans ses desirs, content d'une fortune modique, partageant ses loisirs entre les Muses & l'amitié, M. Clément vivait heureux, lorsqu'à la fleur de son âge, son esprit se dérangea. Il se retira auprès d'un frere, auquel il était fort attaché : il passa douze années entieres sans sortir de son lit, se croyant malade, & n'ayant réellement d'autre

maladie, qu'une imagination vivement affectée : M. Louis Clément, son frere, qui se prêtait à sa faiblesse, était la seule personne qu'il voulût voir.

Par une bizarrerie singuliere, après un terme si long, une Tragédie qui attirait beaucoup de monde au Théâtre Français, & dont il entendit parler, le fit sortir de sa léthargie : il se leve, & dès le lendemain, il se fait transporter à l'amphithéâtre de la Comédie : il écoute la piece, en fait la critique la plus juste ; & malgré le succès prodigieux de ce drame, il prédit que la piece ne serait plus jouée, si l'Actrice qui la faisait valoir, abandonnait le Théâtre : l'événement a justifié, du moins jusqu'à présent, la prédiction du critique.

M. Clément se soutint, pendant quelques jours, dans cet état de santé apparente : il rassembla quelques manuscrits ; il en avait déja assez pour augmenter ses Nouvelles Littéraires d'un cinquieme volume. Il travaillait à les mettre en ordre, lorsque son esprit se dérangea en-

core ; il ſentit que ſon mal était plus ſérieux que jamais : il pria ſon frere de le faire tranſporter à Charenton : il n'y fut conduit qu'après pluſieurs accès. Malgré l'affaibliſſement de ſon cerceau, il y faiſait des vers ; & dans le petit Recueil qu'il en publia, (1) il s'en trouve qui ne ſe reſſentent point des lieux où était le Poëte. Il deſira de revenir encore chez ſon frere, qui, ſe prêtant toujours à ſes deſirs, alla le chercher lui-même ; mais peu de temps après, il tomba dans l'état le plus déplorable, & mourut le 7 Janvier 1767, âgé de 60 ans.

(1) Sous le titre d'*Œuvres poſthumes de l'Auteur des cinq années littéraires.*



ÉLOGE HISTORIQUE DE M. DROUAIS,

Peintre.

HUBERT DROUAIS naquit à la Roque, petite Ville de Normandie, près le Pontau-de-Mer, en 1699. Son pere exerçait la Peinture; mais ce n'eſt, ni à l'habitude d'un Art qu'il connut dès ſon enfance, ni aux exhortations de ſon pere, qu'il dut ſon talent; un goût naturel l'entraîna vers la même profeſſion: l'aſcendant de ſon génie lui fit enviſager ſes premieres études comme relatives à l'Art qu'il aimait. A peine les eut-il finies, qu'il ſollicita auprès de ſes parents, la

permiſſion d'aller à Rouen en apprendre les principes : il l'obtint ; mais le jeune Drouais cherchait un Artiſte, & n'y trouva qu'un Manœuvre qui ne pouvait répondre à ſes vues : l'eſprit pénétrant de l'Eleve allait toujours au-delà des leçons du maître, il en ſentit la médiocrité ; & ſe propoſa d'en puiſer de plus ſavantes dans une meilleure ſource.

Les de Troyes jouiſſaient alors d'une réputation brillante. Dom de Troyes, Religieux Feuillant, fils & frere de ces Artiſtes célebres, avait conſervé, ſous un froc que le goût & les graces accompagnent rarement, toute la force de génie de ſa famille. Drouais eut recours à lui : il implora ſa protection avec le zele de l'émulation la plus active. Dom de Troyes l'accueillit avec cette bonté ſi naturelle à l'homme de goût qui trouve l'occaſion d'être utile au talent : il l'adreſſa & le recommanda à ſon pere. Un obſtacle auquel l'envie de s'inſtruire n'avait pas permis au jeune Drouais de faire attention, l'arrêta : les fonds que ſon pere

lui avait donnés pour faire le voyage de Paris, ſe trouverent inſuffiſants. Dans la crainte de gêner ſon pere, il aima mieux attendre encore : il réſolut de ſuppléer à l'inſuffiſance de ſes moyens par un travail obſtiné, & de ne les devoir qu'à lui-même. Il en ſavait déja aſſez pour gagner obſcurément de l'argent. Drouais voulait acquérir de la gloire. Il eſt beau, ſans doute, d'être l'artiſan de ſa fortune; mais le génie le plus hardi ſe décourage, lorſqu'il ſe voit obligé de créer juſqu'à l'inſtrument dont il doit ſe ſervir pour l'élever. Drouais n'en fut que plus ardent. Bientôt ſon travail & ſes épargnes le mirent à portée de venir à Paris : il ſe préſente à de Troyes, qui le reçoit au nombre de ſes éleves. Cet habile Maître diſtingua bientôt ſes heureuſes diſpoſitions, & lui prodigua les ſecrets les plus cachés de ſon Art : le jeune Eleve s'en pénétra ; & après un an d'application, il retourna à Rouen, pour offrir à ſon pere & à ſa patrie, les prémices de ſon talent. L'approbation paternelle &

les applaudiſſements de ſes compatriotes, flatterent plus ſon cœur, que tous les éloges qu'il a obtenus depuis, n'ont ſatisfait ſon amour-propre. Triomphant des ſuccès qu'il avait eus dans ſa patrie, il revint à Paris, après un ſéjour de ſix mois : il puiſa de nouvelles forces auprès de de Troyes. Cet habile Artiſte, ſatisfait des progrès de ſon Eleve, imagina, pour l'en récompenſer, & pour le fortifier encore, de lui faire faire beaucoup de copies à ſon profit. Mais dès que Drouais s'appercevait que ſes talents avaient acquis un nouveau degré de force, il volait à Rouen, & ne manquait pas d'en aller faire hommage à ſa patrie & à ſon pere. Il jugeait du plaiſir que ſes progrès faiſaient à ce vieillard, par celui que lui faiſaient les careſſes qu'il en recevait. Il fit, dans les mêmes vues, deux autres voyages en Normandie. Enfin, il ſe fixa dans la Capitale. A la mort de de Troyes, Jean-Baptiſte Vanloo, Bel, Oudry & Nattier s'empreſſerent de l'employer. Depuis long-temps il pouvait

voler de ſes propres aîles; ſon talent était déja connu. A peine eut-il commencé de travailler pour lui-même, qu'il fut Agréé de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & y fut reçu en 1730, ſur les portraits de MM. Chriſtophe, Peintre, & le Lorrain, Sculpteur. Dès ce moment, M. Drouais fut recherché de toutes les perſonnes de goût : il ſerait trop long de rapporter ici tous les portraits qu'il a faits : on admira entre autres celui de Mlle. Péliſſier, célebre Actrice de l'Opéra, gravé par Daulé, & ceux des Demoiſelles Gauſſem & Camargo : l'une eſt cette Actrice intéreſſante dont nous venons de faire l'éloge; l'autre a été une des premieres Danſeuſes de l'Opéra.

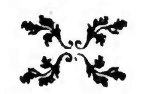
Drouais avait fait quelques portraits à l'huile, en petit; ſes amis, & quelques connaiſſeurs y trouverent de grandes beautés, & lui inſpirerent le goût de la Peinture en migniature. A peine eut-il tenté quelques eſſais, qu'il parvint, par les études qu'il avait faites dans le grand,

à un dégré & une facilité qui le firent regarder comme un des premiers dans ce genre. Sa réputation ne tarda pas de parvenir à la Cour. Feu Monſeigneur le Dauphin voulut être peint en miniature par Drouais, qui ſe vit accablé d'ouvrages. La liſte des ſujets qu'il a traités & des portraits qu'il a faits, lui ont acquis une célébrité que ce genre procure rarement, parce que ſes productions miſes au rang des bijoux, reſtent ſouvent dans des mains ignorées, & paſſent preſque toujours à des poſſeſſeurs qui n'en connaiſſent pas le prix, ou à des perſonnes que la diſcrétion oblige à les cacher.

Quoique M. Drouais excellât dans les différentes parties qui caractériſent le bon Peintre, celle qui l'a fait le plus admirer, eſt la couleur. Elle était fraîche & brillante : ſes ouvrages n'ont rien perdu de leur éclat & de leur beauté.

M. Drouais, qui fit toujours ſes plaiſirs de ſon art, vivait heureux & tranquille, au ſein d'une famille célebre par

ſes talents : ſon fils était le ſeul rival que ſa réputation eût à craindre, & c'était lui qui excitait ſes talents : il ſemble que le Ciel ſe ſoit plu à récompenſer ſon ancienne piété filiale. Ce reſpectable vieillard a eu la ſatisfaction de partager les applaudiſſements que toute la France accorde à M. Drouais, ſon fils, & d'être aſſuré avant ſa mort, que leurs noms paſſeront enſemble à la poſtérité. Il mourut le 9 Février 1767, après une attaque d'apoplexie & de paralyſie, dans la 68e. année de ſon âge. La droiture & la bonté de ſon cœur l'ont fait aimer de tous ſes confreres, & de tous ceux qui l'ont connu.





ÉLOGE
DE MONSIEUR
DE LA GARDE,

Pensionnaire du Roi, Censeur Royal, Adjoint au privilege du Mercure de France, &c.

PHILIPPE BRIDART DE LA GARDE, né à Paris, en 1710, (à ce que l'on croit) était le fils d'un homme de confiance du Grand-Prieur M. de Vendôme. Il fut élevé au Temple, où ses liaisons avec M. l'Abbé Mangenot, lui inspirerent le gout des Lettres & des Arts, qu'il conserva toute sa vie. Nous ne parlons que du goût, qui peut en effet s'acquérir, & non des talents avec lesquels il faut naître. M. de la Garde fut un hom-

me de beaucoup d'eſprit : on le devine par ſes Ouvrages, à travers, un ſtyle diffus, précieux, guindé, ſouvent obſcur, preſque toujours bizarre; mais on s'en appercevait infiniment davantage dans la ſociété, où, dégagé de toutes prétentions, ſon eſprit n'était jamais à la gêne. Il s'exprimait alors naturellement, & ſa converſation annonçait de bons principes de goût, des vues très-fines, quelquefois même aſſez profondes.

Moins homme de Lettres qu'amateur éclairé, un concours ſingulier de circonſtances, le mit à portée de ſe rendre utile aux arts d'agrément, & de perfectionner, en quelque ſorte, un des plus nobles amuſements de la ſociété, en donnant à nos repréſentations dramatiques plus de décence & de vérité. C'eſt à lui que le public fut redevable de l'établiſſement du Coſtume ſur nos Théâtres. Cette partie avait été ſi ridiculement négligée, que tout le monde peut ſe rappeller encore d'avoir vu à nos ſpecta-

cles, la veuve de Pompée en grand panier, & César en chapeau garni de plumes : on peut juger combien ce seul contre-sens devait nuire à l'illusion. On jouait des Comédies Grecques, telles que l'Amphitrion & l'Andrienne, en habits à la Française ; & le public, accoutumé à ce défaut de convenance, paraissait même ne plus en remarquer la bizarrerie. La réforme proposée par M. de la Garde, eut lieu d'abord à la Cour, en 1754, aux représentations de l'Opéra d'Alceste. MM. Rebel & Francœur la firent passer à la Ville, & enfin tous nos Théâtres l'ont adoptée.

Nous avons dit que des circonstances singulieres donnerent à M. de la Garde cette influence sur nos Spectacles. En effet, dans sa jeunesse, il sembla vouloir se dévouer à l'état Ecclésiastique, dont même il avait pris l'habit ; mais la célebre Mademoiselle le Maure étant venue, après sa premiere retraite de l'Opéra, s'établir dans le voisinage du Temple, lia connaissance avec la mere de

M. de la Garde. Le jeune Abbé, charmé des talents de Mlle. le Maure, & de cette voix séduisante que l'on ne se rappellera jamais sans admiration, prit assez d'ascendant sur l'esprit de cette Actrice, pour l'engager à rentrer à l'Opéra, & même il détermina sa mere à prendre un appartement dans une maison que Mlle. le Maure vint occuper aux environs du Palais-Royal. L'Abbé, qui était né avec le goût de la Musique & des Fêtes, ne tarda pas à quitter l'habit ecclésiastique, sans en abjurer cependant tout-à-fait l'esprit: car il conserva toute sa vie une sorte de passion pour les cérémonies de l'Eglise, telles que les Messes solemnelles, les Processions, &c.

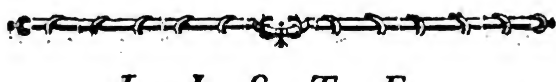
Ses liaisons avec Mlle. le Maure durerent plusieurs années. MM. Rebel & Francœur, flattés de lui devoir le retour de cette Actrice à leur Spectacle, devinrent ses amis, & saisirent avec empressement les occasions de le servir. Ils étaient chargés du soin des Fêtes particulieres que le Roi donnait à sa Cour, dans ses petits

petits appartements : ils en confierent les détails à M. de la Garde, qui se trouva placé dans son véritable élément. Il remplit avec tant de goût cette espece de direction, que le Roi lui donna, sur son trésor, une pension de 1200. liv.

Madame la Marquise de Pompadour, redevable à la nature de toutes les graces, & à l'éducation de tous les talents faits pour en augmenter l'empire, savait récompenser dans les autres cet amour éclairé des arts, qu'il fallait admirer en elle. La passion de M. de la Garde pour eux, fut auprès d'elle son unique recommandation. Elle résolut de se l'attacher, & le fit son Bibliothécaire, avec 2000 livres d'appointements, qui lui furent continués, après la mort de sa bienfaictrice, par M. le Marquis de Marigny.

En 1754, Madame de Pompadour lui avait fait obtenir une pension d'une pareille somme sur le Mercure de France; & en lui annonçant cette nouvelle faveur, elle y avait joint un présent de 12000 livres.

M. de la Garde alliait aux mœurs les plus douces, au caractere le plus égal, une ame extrêmement sensible. La mort de sa bienfaictrice le jetta dans une habitude de mélancolie, qu'il ne fut pas maître de dissiper. Il mourut, regretté de tous ses amis, le trois Octobre 1767, sans témoigner, ni crainte, ni faiblesse; mais avec les sentiments d'un honnête homme attaché à sa religion. Par son testament, il avait institué M. de Crébillon son légataire universel, & donné à MM. Rebel & de la Place, les dernieres preuves de la tendre amitié qu'il avait eue pour eux.



LISTE

Des Ouvrages de M. de la Garde.

Les Lettres de Thérese, ou mémoires d'une jeune Demoiselle de Province, pendant son séjour à Paris, cinq parties in-12, en 1739 & 1740. Quoique ce

Roman ait été réimprimé plusieurs fois, & qu'il ait eu quelque succès dans les Provinces, le style en est néologue & précieux. C'est une Satyre de nos mœurs; mais elle ne porte que sur des objets trop frivoles.

L'Echo du public, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, & que sa trop grande liberté fit défendre.

Les Annales galantes, vol. in-12 qui ne parut point, parce que toute l'édition en fut arrêtée. 1743.

Un Factum de la Demoiselle de *** contre la Demoiselle de ****. Il s'agissait d'une querelle assez vive qui s'était élévée entre deux Actrices de l'Opéra. Ce Factum était un Ouvrage de plaisanterie, écrit avec assez de légéreté, in-4°. 1743.

La Rose, Opéra comique, en société avec M. le Sueur & quelques autres.

Le Bal de Strasbourg,
Les Amours Grivois,
Les Fêtes de Paris. } En société avec M. Favart.

Obſervations d'une ſociété d'Amateurs ſur quelques productions des Arts, conjointement avec M. l'Abbé de la Porte, & inſérés dans l'*Obſervateur Littéraire*, Journal dont ce dernier eſt l'Auteur. Ces Obſervations contiennent des réflexions judicieuſes ſur différents ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Elles ſuppoſent beaucoup de connaiſſances dans les Arts, & la lecture peut en être utile aux jeunes Eleves.

Obſervations ſur les Tableaux expoſés au Sallon, inſérées dans le même Journal.

Pluſieurs Lettres ſur différentes pieces nouvelles, & ſur divers ſujets de Littérature, inſérées dans le Mercure de France.

Mignonnette, ou le quart-d'heure, Comédie dans le genre des Contes des Fées, en trois Actes, avec des intermedes. Cette petite piece, faite en ſociété avec le Comédien la Noue, fut repréſentée devant le Roi, ſur le Théâtre des petits appartements.

Plusieurs Chansons imprimées en différents Recueils, & entre autres la Chanson Grivoise, si connue, & que même on a attribuée à M. de Voltaire : *Malgré la bataille*, &c. il la fit avec le frere de M. l'Abbé Mangenot dont nous avons parlé au commencement de cet éloge.

Depuis 1758, M. de la Garde, par un Brevet d'adjonction au privilege du Mercure, composa toute la partie des Spectacles comprise dans ce Journal. Cette partie devait être traitée avec plus de précision, plus de liberté, & d'ailleurs elle eût exigé des connaissances plus approfondies que celles de M. de la Garde, qui en général ne possédait guere, dans ce qui concerne le Théâtre, que la superficie, &, pour ainsi dire, l'extérieur de l'art. Il s'entendait aux choses d'effet, de bienséance, de convenance; mais non aux secrets du génie, dans lesquels le bel-esprit ne voit pas infiniment plus loin que le vulgaire des Spectateurs.

TABLE

DES HOMMES CÉLEBRES

Dont les Éloges ſe trouvent dans le Nécrologe de 1768.



LE NÉCROLOGE

DES

HOMMES CÉLEBRES

DE FRANCE.

TOME SECOND.

ANNÉE 1769.



LE NÉCROLOGE

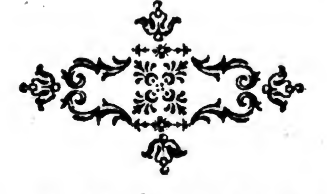
DES

HOMMES CÉLEBRES DE FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1769.



A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.



LE NÉCROLOGE DES HOMMES CÉLEBRES DE FRANCE.



ÉLOGE HISTORIQUE DE MONSIEUR L'ABBÉ PÉRAU.

GABRIEL-LOUIS PÉRAU, né à Paris, en 1700, était originaire de Sémur en

Auxois, de parents honnêtes, qui faiſaient toute leur richeſſe de leur vertu, & toute leur ambition de voir leur fils répondre à leur tendreſſe & à leurs deſirs. Le jeune Pérau ſurpaſſa leurs eſpérances ; ſon amour & ſon reſpect pour eux furent le premier prix de leurs ſoins : ils s'étaient retirés à Romainville ; ni l'âge, ni la rigueur des ſaiſons, ni les occupations les plus importantes, ne l'ont jamais empêché d'aller paſſer avec eux un ou deux jours de la ſemaine. Son eſprit ne ſe développa que lentement. Il fit des études ſolides, mais peu brillantes, au College des quatre Nations : la protection de la Maiſon de Tavannes, à laquelle ſon pere avait été attaché, détermina ſes parents à deſtiner le jeune Pérau à l'Etat Eccléſiaſtique ; il les laiſſa les maîtres de ſon ſort, & ne conſulta que ſa tendreſſe pour eux. Ses mœurs douces, ſon caractere & ſon goût pour l'étude ſemblaient annoncer la vocation la plus décidée ; il fut l'exemple & l'ami des jeunes gens qui ſe deſtinaient au mê-

me état ; il s'acquit de la réputation parmi les Théologiens, & s'attacha à la Maiſon de Sorbonne, dont il fut depuis nommé Prieur.

Une phyſionomie heureuſe qui annonçait la candeur de ſon ame, un eſprit conciliant, cette ſimplicité qui prête tant de charmes à la vertu, lui attirerent des amis puiſſants dans l'Ordre Eccléſiaſtique : il s'en fut aiſément fait des protecteurs, s'il eût pu penſer que le bonheur conſiſtait dans la fortune ; mais il ne connaiſſait d'autre fortune qu'une vie tranquille, exempte de remords & libre des ſoucis qu'entraîne l'ambition. Il ſe borna à être Licencié en Théologie, & ne deſira pas même le titre de Docteur. Sa modeſtie, ou peut-être un caractere trop ſenſible, ne lui permit point d'aſpirer à la Prêtriſe. Ses parents n'avaient conſulté que les circonſtances qui pouvaient le conduire à la fortune, lorſqu'ils le déterminerent à l'état Eccléſiaſtique ; mais l'Abbé Pérau était né avec un cœur tendre qu'il eût fallu con-

ſulter d'abord. Il prit pour vocation ce qui n'était que l'effet de ſa ſenſibilité pour eux; il ne fut détrompé que lorſque dans l'âge des paſſions il eut à combattre contre la fougue d'un tempérament embraſé, & à oppoſer les faibles ſecours de la raiſon à toute l'énergie de la nature. Quoique celle-ci fût la plus forte, la raiſon l'aida cependant à couvrir du voile de la décence une inclination qui n'était condamnable qu'autant que l'état qu'il avait embraſſé ne lui permettait pas de s'y livrer : mais ces ſentiments, épurés par la Religion, ſe changerent en une amitié douce qu'il a conſervée juſqu'au tombeau. La vertu la plus ſolide n'eſt pas toujours celle qui doit à une auſtérité farouche la gloire de n'avoir jamais ſuccombé. L'Abbé Pérau, éclairé par ſes propres égarements, eut des remords, & revint de lui-même à ſes devoirs. Il avait négligé les Lettres pour les plaiſirs; il tourna vers elles ſes regards humiliés: un de ſes anciens amis, ſon camarade

de licence, avait obtenu un Evêché; il desira de renouer avec lui; mais comme ses faiblesses avaient éclaté, il voulut auparavant lui offrir des marques d'un retour sincere, qui pussent lui mériter sa grace : il entreprit une édition des Lettres Latines d'Yves de Chartres, qu'il se proposait de lui dédier. Il se lia avec un savant Critique, (*) d'un goût épuré, profond littérateur, qui joint aux graces du style les connaissances les plus étendues : cet Homme de Lettres était alors attaché à la Bibliotheque du Roi; il vit l'Abbé Pérau, l'aima, & n'a pas cessé dès ce moment d'être son ami; il l'aida à faire des recherches, lui communiqua des manuscrits rares; mais l'Ouvrage demeura imparfait, soit que l'Abbé Pérau se fût dégoûté d'une étude stérile, soit que l'ha-

---

(*) M. Meunier de Querlon, Auteur d'une Gazetre littéraire très-estimée, qui a fait longtemps le Journal étranger, & qui a publié quantité d'Ouvrages estimables.

bitude du travail qu'il avait perdue, le lui rendît trop difficile. On a dû trouver parmi ſes Livres un exemplaire d'Yves de Chartres, chargé en marge de corrections, de leçons diverſes & de notes, avec pluſieurs lettres originales & manuſcrites de cet Auteur, tirées du porte-feuille de Baluſe.

La peine que ce travail lui avait coûtée, lui fit ſentir que ce n'eſt pas impunément qu'on néglige les Muſes, & qu'elles ne prodiguent leurs faveurs qu'à ceux qui les cultivent avec aſſiduité : il revint ſur ſes pas, s'appliqua ſérieuſement, fit des études ſuivies ſous la conduite de ſon ami ; ils liſaient les mêmes Auteurs chacun de ſon côté, & ſe communiquaient enſuite leurs réflexions ; l'Abbé Pérau s'occupa pendant deux ou trois ans de lectures utiles & conformes à l'uſage qu'il eſpérait d'en faire un jour.

Le premier eſſai qu'il donna, fut une juſtification diviſée en trois lettres, en faveur de M. le Vicomte de Tavannes, accuſé de rapt par M. le Marquis de

Brun : ces lettres, écrites avec ſimplicité, furent reçues du Public avec des éloges que l'Abbé Desfontaines, ce critique ſévere qui ſe fit tant d'ennemis, parce qu'il l'était du mauvais goût, dont il retarda les progrès, recueillit dans ſes feuilles.

L'amour du travail & l'eſpérance du ſuccès ramenerent l'Abbé Pérau à l'Univerſité de Paris & à la Maiſon de Sorbonne, qui déplorait ſon abſence, & qui lui pardonna ſa déſertion. Il fut Procureur de la Maiſon de France, & l'un des Electeurs de M. l'Abbé de Ventadour, depuis Cardinal de Soubiſe, lorſqu'il fut nommé Recteur de l'Univerſité.

Ce fut à l'occaſion de ce Rectorat, que M. l'Abbé Pérau fut employé à des négociations de Théologie, dont le ſuccès fut perdu pour lui, parce que des circonſtances malheureuſes empêcherent la publication d'un Ouvrage qu'il avait publié ſur l'objet de ces négociations.

Dégoûté des querelles théologiques, il s'ouvrit une autre carriere. Quelques

Libraires, qui connaissaient son mérite, & avec lesquels il lia connaissance, se disposaient à donner de nouvelles éditions d'Ouvrages devenus rares; ils en chargerent l'Abbé Pérau. Il dirigea entre autres (*) celles des Œuvres de S. Réal, *in*-4to., & de Bossuet, aussi *in*-4to.

L'étude qu'il fit de ces deux Auteurs, développa en lui son talent pour l'Histoire; il en choisit la partie la moins brillante, peut-être, mais celle qui demande plus d'exactitude & plus de travail. L'Histoire générale de l'Univers,

---

(*) Il publia les derniers Ouvrages du célebre M Hecquet, Médecin. Sa Médecine des Pauvres, &c.

Il fut l'Editeur des Ouvrages du Pasteur Jacquelot. Il a travaillé à une édition de la Description de Paris de Germain Brice. Il a eu la principale part à la nouvelle édition de l'Histoire de la ville de Paris par Piganiol de la Force, 10 vol. *in*-12. Il a fait encore beaucoup d'autres éditions dont les Libraires le chargeaient.

ou même celle d'une Nation, laiſſe, pour ainſi dire, l'Hiſtorien le maître de choiſir ſes matieres, de ne s'arrêter qu'aux plus intéreſſantes & de paſſer légérement ſur celles qui prêtent moins à ſon génie ; la Biographie, ou l'hiſtoire particuliere d'un homme, offre des vues moins vaſtes, un plan plus reſſerré, &, en cela même, elle eſt plus difficile à traiter. Le génie de l'Hiſtorien qui embraſſe l'Univers, qui voit les âges ſe ſuccéder, les Empires ſe former, s'étendre, ſe détruire & s'écraſer les uns les autres, &, de leurs ruines, de nouveaux Empires ſe former encore pour être détruits, s'éleve facilement en contemplant ſon ſujet. Cet enchaînement continuel & ſucceſſif de malheurs & de proſpérités, cette ſuite funeſte de guerres, ces révolutions occaſionnées, en apparence, par la mauvaiſe politique des Princes & des Miniſtres, mais en effet par un ordre immuable de la Providence, qui ſemble avoir placé la ſtabilité du monde dans ſes viciſſitudes, tantôt l'ef-

fet de nos paſſions, & tantôt du mouvement imprimé à la nature par le Créateur ; ce ſpectacle étonnant de variations continuelles dans le Phyſique & dans le Moral, communique à l'ame je ne ſais quelle grandeur qui la met au-deſſus de ſa matiere. Le Biographe a un cercle plus étroit à décrire ; il ne voit que quelques détails de l'économie générale. La nature eſt ſous ſes yeux ; mais il ne peut la peindre que dans un raccourci gênant ; le Biographe eſt à l'Ecrivain de l'Hiſtoire univerſelle, ce qu'eſt, en un jour de bataille, au Général d'armée, l'Officier auquel il a confié le commandement d'une diviſion : tandis que l'un voit la manœuvre générale de la maſſe entiere, ſe former de mille manœuvres particulieres, l'autre ne voit que la manœuvre qui s'exécute autour de lui par un enſemble qu'il a formé de vingt petites ſubdiviſions différentes. Les couleurs de la Poéſie conviennent à l'Hiſtorien qui trace le tableau de l'Univers; elles vont ſe placer d'elles-mêmes dans

chaque partie ; le ton philosophique & simple convient davantage au Biographe ; comme il a plus de caracteres à dessiner que de révolutions à décrire ; plus de faits à détailler que de grands événements à raconter ; enfin, comme toute sa machine roule sur les passions d'un seul, il doit avoir fait une étude plus méditée du cœur humain. Cette connaissance est aussi belle, sans doute, que celle des causes de la grandeur & de la décadence des Empires ; mais elle prête moins au génie de l'Historien. Cependant, comme c'est de plusieurs histoires particulieres que l'Histoire universelle est composée, & comme le Biographe est souvent obligé de sortir de sa sphere pour lier son récit à la grande chaîne des événements généraux, il ne doit négliger aucune des études propres à l'Historien de l'Univers.

Le genre d'histoire auquel s'appliqua l'Abbé Pérau, était conforme à sa maniere de sentir & de voir ; son caractere se peignait dans ses Ouvrages ; c'est la

juſtice que lui rend ſon éloquent Continuateur. (*) „ Son ſtyle, dit-il, net, „ pur & ſans fard, ſes narrations faciles „ & déſintéreſſées décelent la candeur „ de ſon ame. Toujours intelligible, jamais obſcur, riche ſans luxe & ſans „ profuſion, il ſe montre par-tout avec „ une ſimplicité noble & décente. Son „ imagination ſage & tempérée, forme „ avec adreſſe une chaîne inviſible qui „ lie toutes les idées, & qui met l'ordre dans le deſſein. C'eſt par cette innocente magie que ce modeſte Ecrivain s'eſt placé ſans effort & ſans prétention à côté des Maîtres de l'Art. „

Les vies des Hommes illuſtres de la France avaient été commencées par d'Auvigny, jeune Ecrivain rempli de bravoure

(*) M. Turpin, qui a négligé de ſe faire connaître dans la République des Lettres juſques à l'époque de la publication de la Vie de *Louis de Bourbon, II du nom*, & qui a de ſi grands titres pour la célébrité.

voure & de talents, d'un esprit vif, du desir le plus ardent pour la gloire ; il joignait à l'ame la plus intrépide un caractere aimable, mais dominé par une imagination singuliere qui l'entraînait tour-à-tour du plaisir à l'étude, & de l'étude aux projets (1) les plus bizarres & les plus hardis : il avait commencé, comme Plutarque, par les vies des plus

(1) » Il fit son apprentissage de guerre dans » les Chevaux-légers. Il se proposait pour mo- » deles Gassion, Rose, Fabert. Il s'étoit fait » un nom parmi les bráves, par un très-grand » nombre de combats particuliers. Il s'imagina » de délivrer Paris d'un brigand célebre connu » sous le nom de *Solitaire*, parce qu'il n'avait, » ni associés, ni confidents. Il choisit, pour être » témoins de sa valeur, deux particuliers, » dont l'un étoit M. Préville, Acteur inimi- » table, beau-frere de notre Héros : ils s'en- » foncent dans les forêts, montent sur les ro- » chers, visitent les souterreins de Montmar- » tre, descendent dans les carrieres, & ne » trouvent que des aventures plus plaisantes » que tragiques. *Voyez la préface de la Vie de Condé.*

grands Hommes de la France dans tous les genres, Héros, Magiſtrats, Miniſtres, Légiſlateurs; il voulut finir comme Céſar, par le récit de ſes propres exploits. Il n'avait pas encore trente ans, il ne pouvait décrire que quelques actions plus périlleuſes & plus téméraires que dignes de mémoire; il alla chercher à l'armée des matériaux plus importants pour ſon Hiſtoire, & trouva la mort à Etingen. Douze volumes compoſés dans les moments de repos que lui laiſſait ſon zele chevalereſque, contenant ſoixante & dix vies d'Hommes illuſtres, (1) prouvent la fécondité de cet Auteur

(1) Ces vies ſont, *l'Abbé Suger; Guillaume Dubois*, dit le Cardinal de Champagne; *Guérin*, Evêque de Senlis & Chancelier de France; *Pierre de Villebeon*, premier Miniſtre ſous Louis IX; *Mathieu de Vendôme*, Régent du Royaume ſous le même Roi; *Pierre de la Broſſe*, Miniſtre ſous Philippe le Hardi; *Enguerrand de Marigny; Pierre de la Foreſt*, Chancelier, Cardinal & premier Miniſtre ſous le Roi Jean; *Jean de la Grange*, ou le Cardinal d'Amiens; *Jean de*

enlevé aux Lettres à la fleur de son âge. La hardiesse de son pinceau répondait

---

Montagu Sur-Intendant des Finances; *Pierre des Essarts*, Sur-Intendant des Finances; *Georges de la Trimouille*; *Jacques Cœur*; le Cardinal *de la Balue*; le Cardinal *Briçonnet*; *Florimond Robertet*; le Cardinal *d'Amboise*; *la Beaune Semblançai*; *Antoine Duprat*; le Cardinal de *Tournon*; le Cardinal *de Lorraine*; *François Do*; *Guillaume Bochatel*; *Claude de l'Aubespine*; *Côme Clausse*; J. *du Thiers*; *Jacques Bourdin*; *Simon Fizes*; P. *Brulard*; *Cl. Pinart*; *L. Revol*; *Mart. Ruzé*; *Max. Duc de Sully*; le Maréchal d'*Ancre*; le Connétable *de Luynes*; le Cardinal *de Richelieu*; *Ch. de l'Aubespine*, Marquis de Châteauneuf; le Cardinal de *Mazarin*; J. B. *Colbert*; *Nic. Fouquet*; *Franç. Sublet des Noyers*; *Mich. le Tellier*; *Hug. de Lionne*; *Louvois*; *Barbezieux*; *J. Bapt. Colbert de Seignelai*; *Pomponne*; *Chamillard*, *Charles-Martel*; *Raoul de Vermandois*; *Simon de Montfort*; *Gaucher de Châtillon*; le Connétable *de Clisson*; *Boucicaut*; *du Guesclin*; *Dunois*; L. *de la Trimouille*; *Gaston de Foix*; *Yves d'Allegre*; le Chevalier *Bayard*; *Bonnivet*; *Ch. Duc de Bourbon*; *Cl. de Lorraine*, *Duc de Guise*; *Fr. Duc de Guise*; le Mar. *de Brissac*; *Anne de Montmorenci*; les Maréchaux *de Vieilleville*; *de Monluc*; *de Matignon*.

à la vivacité de son caractere ; il esquissait avec force ; il dessinoit l'homme public, & saisissoit rarement l'homme privé ; il ne faisoit, pour ainsi dire, qu'indiquer l'ame de ses Héros.

Après la mort de d'Auvigny, l'Abbé Pérau entreprit la continuation de ces vies. Il avait une ame plus calme, des passions moins tumultueuses, une imagination aussi brillante, peut-être, mais plus sage & plus modérée : il trouvait en lui-même les traits dont il avait besoin pour caractériser les grandes vertus, & ne traçait les vices qu'à regret. Ni la flatterie, ni la haine, ni le vain desir de briller, ne défiguraient ses portraits ; il ne s'en rapportait aux Historiens contemporains de ses Héros, qu'autant qu'il les avait soumis à la critique la plus sévere. Il savait que le seul ornement qui convient à la vérité, est la vérité même ; que sa beauté ne souffre point de parure étrangere ; que l'Historien le plus digne de nos éloges, est celui qui rend les faits dans le même

ordre, avec la même préciſion & la même exactitude qu'ils ſe ſont paſſés; car chaque événement a ſon ordre, c'eſt-à-dire, ſa cauſe, ſon commencement, ſes progrès & ſa fin; ordre qui dépend de celui de la nature à laquelle tous les événements ſont enchaînés. La lecture & la Philoſophie avaient appris à l'Abbé Pérau, que le morceau qui frappe le plus dans une hiſtoire, eſt celui dans lequel l'Hiſtorien nous tranſporte ſur le lieu de la ſcene, nous retrace d'un ſeul coup de pinceau les principales circonſtances, nous fait voir ſur le viſage des ſpectateurs, les paſſions qu'il excite, qui nous fait entendre le murmure du peuple, ou qui prête une voix terrible au vaſte & morne ſilence d'une ville effrayée. L'Hiſtorien (je lui ſuppoſe les connaiſſances néceſſaires, le talent d'écrire & le don de la critique) doit peu s'embarraſſer du ſtyle, quand il peint avec vérité. Dans une ame bien diſpoſée, le ſublime de l'expreſſion naît toujours de la grandeur des penſées, &

cette grandeur eſt toujours proportionnée à l'objet qui s'offre à l'imagination. Que l'Hiſtorien ſe conforme donc à la vérité, & ſon expreſſion ſe montera d'elle-même au ton de la choſe. Il n'eſt qu'une ſeule maniere de voir les objets; elle n'eſt, ni grande, ni triviale, ni baſſe, ni ſublime, comme celle du vulgaire des hommes prévenus ou mal organiſés; la maniere de voir de l'Hiſtorien eſt celle de la vérité.

En détaillant quelques-unes des parties qui conſtituent le bon Hiſtorien, j'ai caractériſé, ſans m'en appercevoir, l'Abbé Pérau : il ajouta onze volumes aux treize que ſon prédéceſſeur avait laiſſés. (1)

(1) Les onze volumes de M. l'Abbé Pérau ne contiennent que quatorze vies, mais bien plus étendues & plus intéreſſantes que celles de d'Auvigny, qui ſont trop abrégées. Celles de l'Abbé Pérau ſont des morceaux d'hiſtoire curieux & achevés. Ces vies ſont, *Louis de Bourbon*, I du nom, *Prince de Condé*; *André de*

Au milieu de ſon travail, il fut obligé de l'interrompre par un des événements les plus fâcheux pour un homme de lettres. Il perdit entiérement la vue. C'eſt dans cette circonſtance qu'il ſentit de quelle reſſource eſt une longue étude. Tout le temps que dura cette privation, il arrangea le plan de diffé-

---

Montalambert; le Maréchal *de Thermes*; *Pierre d'Auſſun*; le Maréchal *de Strozzi*. Ces cinq forment le vol. XIII. La vie de l'Amiral *de Coligny* remplit les tomes XIV & XV. Le XVI contient les vies du Maréchal *de Tavannes* & de *François de Coligny*, Seigneur *d'Andelot*. La vie de *Henri de Lorraine*, I du nom, *Duc de Guiſe*, forme le XVII vol. Les XVIII & XIX ſont employés à celle du Duc *de Mayenne*. Dans le XX ſont les vies d'*Armand Gontaut de Biron*, Maréchal de France, & de *Charles Gontaut de Biron*, auſſi Maréchal de France. La vie du Duc *de Rohan* remplit les XXI & XXII vol., & celle du Vicomte *de Turenne* forme le XXIII. La vie de *Louis de Bourbon*, II du nom, *Prince de Condé*, par M. Turpin, eſt renfermée en deux volumes, qui font les XXIV & XXV.

rents ouvrages, & à peine l'occupation continuelle de son esprit, lui laissoit-elle appercevoir la perte qu'il avoit faite. La cécité si funeste pour la plupart des hommes, est peut-être un avantage pour les personnes d'une imagination active. Le génie d'Homere & celui de Milton, semblent avoir acquis de nouvelles lumieres sous le voile dont leurs yeux étoient couverts. L'Abbé Pérau sut mettre à profit son état même. Il chercha parmi ses amis, un homme qui fût digne de le remplacer, lorsque ses infirmités ne lui permettroient plus de continuer son entreprise; le choix qu'il fit suffiroit pour faire l'éloge du goût de l'Abbé Pérau. La vie du grand Condé, que son successeur a (1) déja publiée, & qu'il

(1) M. Turpin annonce dans la préface de la Vie du grand Condé, qu'elle sera incessamment suivie de l'histoire de Charles & de César de Choiseul, tous deux célebres sous le nom de Duplessis-Praslin, & tous deux Maréchaux de France.

avoit commencée du vivant de ſon ami, feroit honneur au ſiecle d'Auguſte, ou à celui de Louis XIV. Une grande élévation dans les penſées, une nobleſſe peu commune dans les détails, une ſimplicité majeſtueuſe dans les expreſſions, une vérité frappante dans les tableaux, une préciſion élégante dans les images, une philoſophie éclairée, une morale ſévere, une critique judicieuſe, une diction pure, ſerrée, & toujours analogue à la matiere; par-tout enfin, le coloris de la nature & le ton de la vérité, caractériſent cet Auteur, le ſeul, peut-être de nos jours, s'il faut en juger par ſon premier eſſai, en état d'écrire l'hiſtoire de la nation.

Tels étoient les amis de l'Abbé Pérau : il s'en fit de tous ceux qui le connurent. Il éprouva, dans le temps de ſa cécité, des témoignages bien touchants des ſentiments qu'il ſavoit inſpirer. Modeſte dans ſes deſirs, il n'avoit jamais ſongé à ſa fortune, ou du moins il n'avoit fait que de bien foibles efforts pour ob-

tenir ses faveurs : il vivoit du produit modique de ses Ouvrages. (1) Des Libraires, avec lesquels il s'étoit lié, firent entre eux une société secrete, pour donner à l'Abbé Pérau une pension de douze cents livres qui pût adoucir l'ennui de la perte de sa vue. » Leur générosité, dit son Continuateur, fut » obligée de se cacher, pour ne pas » offenser la délicatesse d'un Ecrivain » qui se croyoit assez riche, parce qu'il ne » régloit point ses besoins sur l'opinion. » Le Magistrat (2) qui préside à la Li-

---

(1) Indépendamment des nombreuses éditions auxquelles il a présidé, il a composé en 1756 la Description historique de l'Hôtel Royal des Invalides, imprimée à Paris chez Desprez.

La vie de Jérôme Bignon, un vol. *in*-12 que l'on joint ordinairement à ses vies des hommes illustres.

Une collection de pieces rares, dont il a publié 2 parties sous le titre de Recueil A. & B., & plusieurs autres compilations & ouvrages pour différents Libraires.

(2) M. Sartine.

» brairie, aime à récompenser les talents
» quand ils sont unis aux qualités du
» cœur. Sollicité par sa bonté naturelle,
» il voulut être le protecteur d'un Ecri-
» vain sage & vertueux. C'est par ses
» soins qu'un Ministre (1) éclairé, a en-
» vié aux Libraires la gloire d'être le
» bienfaicteur de leur ami : il ne leur a
» laissé que la consolation d'avoir été
» sensibles.

M. l'Abbé Pérau n'a pas joui long-temps de cette pension ; & lorsque tout sembloit concourir au bonheur d'une ame aussi tendre, tandis qu'il se félicitoit d'avoir retrouvé la vue qui lui fut rendue par M. Grand-Jean, Chirurgien-Oculiste ; qu'il trouvoit dans son ami, un continuateur digne de lui, dans ses bienfaicteurs des amis généreux, dans tous ses lecteurs des admirateurs ; il mourut, plus accablé d'infirmités que d'années, dans le mois d'Avril 1767.

---

(1) M. l'Averdy, Contrôleur-Général des Finances.

ÉLOGE
DE MONSIEUR
TERCIER. (1)

JEAN-PIERRE TERCIER naquit à Paris le 7 Octobre 1704, de Pierre Tercier, né en Suisse au canton de Fribourg. Il étoit du très-petit nombre d'hommes à qui la nature donne d'égales dispositions pour l'étude & pour les affaires. Appliqué sans effort, vif à saisir les objets, constant à les suivre, ardent à s'instrui-

(1) Les détails de cet article sont principalement empruntés d'une lettre du Roi de Pologne à la Reine de France, & d'un Eloge du même M. Tercier par M. le Beau, son confrere, à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

re, avide de toutes les connoissances, maître d'une imagination féconde qu'enrichissoit encore une mémoire prompte & fidelle; telles furent en lui les qualités de l'homme de lettres. Un commerce sûr, une franchise noble, mais limitée par la prudence & le discernement; une grande connoissance des affaires & des hommes, le rare talent de bien parler, & le don plus rare encore de parler avec réserve & de ne rien dire d'imprudent, ni d'indiscret; telles furent en lui les qualités politiques. Ces talents heureux s'annoncerent, pour ainsi dire, dès ses premieres années, & lui tinrent lieu de protecteurs, pour parvenir, sans recommandation & sans intrigue, aux premiers emplois.

Au sortir du College Mazarin, où M. Tercier puisa les premieres connoissances des lettres, il eut l'avantage d'étudier les principes & la pratique du Droit Civil sous les yeux de M. Baizé, célebre Avocat au Conseil, qui le fit connoître au Marquis de Monti. Ce Sei-

gneur étant nommé à l'Ambassade de Pologne, & ayant besoin d'un homme sage, intelligent, laborieux, pour le seconder dans une négociation délicate, prit M. Tercier en qualité de Secretaire.

Il partit le 25 Mai 1729, & arriva le 4 Juillet à Varsovie. Il s'agissoit d'une de ces opérations politiques qui, par leur difficulté & leur importance, peuvent balancer le mérite des plus brillantes conquêtes. Il falloit détacher de l'alliance de l'Empereur le Roi Auguste II qui lui devoit sa Couronne, & sur lequel la Maison d'Autriche avoit conservé plus d'empire qu'il n'en pouvoit prendre lui-même sur ses Sujets. La maladie de ce Roi annonçoit sa fin prochaine. Sa mort, dont on sembloit n'attendre que la nouvelle, tenoit l'Europe en suspens. Quels que fussent les vœux des autres Puissances, la France avoit un intérêt sensible de voir remonter sur le Trône le Pere de la Reine.

Le Marquis de Monti ménageoit avec prudence ce grand événement. Fécond

en expédients, toujours sûr du choix des moyens, il démêloit tous les obſtacles & les écartoit ; tantôt il faiſoit enviſager aux Polonois dans l'alliance & l'influence de l'Empire, une aſſociation contraire à la ſaine politique ; tantôt il rallumoit l'ardeur de la nation pour un Prince qu'elle n'avoit abandonné qu'à regret. En un mot, Staniſlas régnoit déja dans les cœurs, lorſque la mort d'Auguſte ſecond fit plus que jamais revivre les droits impreſcriptibles qu'il avoit à la Couronne de Pologne.

Si le Marquis de Monti fut l'ame de cette négociation, M. Tercier en fut l'organe. Il ſut faire jouer enſemble tant de reſſorts, concilier tant de caprices, réunir tant d'intérêts divers, & accorder tant de voix diſſonnantes. Staniſlas fut élu.

Ce n'étoit encore là que le premier pas. Staniſlas étoit abſent ; il falloit le faire venir de France en Pologne, ſans en donner connoiſſance à l'Empereur. Son déguiſement trompa toute l'Allemagne qu'il traverſa ſous le nom du neveu

du Marquis de Monti. On avoit adressé à ce Prince un plan si exact du palais de l'Ambassadeur, qu'il vint descendre au milieu de la nuit droit à la porte du jardin. M. Tercier l'y attendoit; son hommage fut le premier que le Souverain reçut dans ses Etats. Le secret de l'Ambassadeur & du Roi n'étoit connu que de lui; &, comme il importoit que, pendant plusieurs jours encore, personne n'en soupçonnât rien, M. Tercier, sous prétexte de maladie, garda la chambre. Un valet lui apportoit un dîner qu'il avoit l'honneur de servir lui-même au Roi de Pologne.

Varsovie appelloit à haute voix le Roi Stanislas, ses habitants se plaignoient de ce que la France retenoit si long-temps l'objet des vœux de la Nation, quand, à leur grand étonnement, ce Prince sortit, habillé à la Polonaise, du palais de l'Ambassadeur, pour aller à la Collégiale rendre graces à Dieu à la vue de ses Peuples & au bruit des acclamations de toute la ville.

Une aurore ſi belle ſembloit annoncer une longue ſuite de jours ſereins. Mais le Nord, ce pays des orages, vit bientôt ſe former de nouvelles tempêtes. L'envie, l'ambition, la politique, & ſur-tout l'intérêt, rempliſſent une ſeconde fois ce climat de brigues & de diſcordes. Pluſieurs Palatins, cédant à des impulſions étrangeres, oublient leurs ſerments & concertent une élection nouvelle. Staniſlas, à peine replacé ſur le Trône, voit une ſeconde fois ce Trône chancelant ſe dérober ſous lui.

Dantzick, ville à jamais mémorable par ſa fidélité, le ſeul aſyle de ſon Prince, réduite à défendre celui qu'elle avoit élu pour la protéger, ſoutint pendant plus de quatre mois un ſiege meurtrier. L'approche des Ruſſes qui favoriſoient les prétentions de l'Electeur de Saxe à la Couronne de Pologne, contraignit Staniſlas de ſe réfugier dans cette ville. L'Ambaſſadeur de France & M. Tercier ſe jetterent avec lui dans la place. Les ennemis parurent bientôt ſous

les murs. Le Conseil du Sénat de Dantzick avoit donné ordre à tous les habitants de se pourvoir d'armes, de munitions & de vivres, & permis au Marquis de Monti de lever un Régiment de Dragons à la solde du Roi de Pologne : ce Régiment, qu'on eut à peine le temps d'exercer, fit des prodiges de valeur durant le siege qui commença le 20 Février 1734. Le feu de l'artillerie ennemie fut d'une violence extrême, & surtout le bombardement. Mais la chûte des Temples & des maisons, le danger d'être écrasé sous leurs ruines, la famine qui se fit sentir, le spectacle des morts & des blessés, les terreurs des femmes, les cris des enfants, la crainte de malheurs plus terribles encore, tout cela ne put ébranler la fidélité des Dantzikois. Quinze cents François, sous la conduite du Comte de Plelo, notre Envoyé à la Cour de Coppenhague, combattirent les Russes le 27 Mai ; mais trop inférieurs en nombre, ils furent défaits, & le Comte de Plelo lui-

même perdit la vie dans ce combat.

Jusqu'alors le Roi de Pologne avoit trouvé, dans les François & dans les Dantzikois, une constance & une résolution à toute épreuve; dans le Marquis de Monti, toutes les ressources de la prudence & du courage; dans M. Tercier, le zele le plus infatigable. Mais ce dernier échec sembloit ne laisser presque plus d'espérance aux habitants de Dantzik. Dans ces mêmes circonstances, une flotte Moscovite, composée de 27 vaisseaux de guerre, vint leur ôter toute ressource du côté de la Mer: & le Duc Weissenfels se joignit au Comte de Munich, Général des Russes, avec dix mille hommes des troupes de Saxe.

Alors Stanislas, attendri sur le sort déplorable dont étoit menacée une ville si dévouée à ses intérêts, députa au Sénat le Prince Czartorinski, Palatin de Russie, avec le Comte Poniatowski, Palatin de Mazovie, & pere du Roi de Pologne actuel; les chargeant de dire aux membres du Conseil, que les te-

nant quittes, eux & tous les habitants, des ferments qu'ils lui avoient faits, il consentoit qu'ils ne s'occupassent que de leur sûreté, & qu'au reste, pénétré des marques qu'ils lui avoient données de leur zele, il en emporteroit avec lui le plus tendre souvenir.

Ces paroles affligerent sensiblement ces sujets fideles, qui se faisoient une gloire d'être les victimes de leur attachement. Il seroit impossible d'exprimer la consternation, la douleur, le désespoir où les jetta l'idée de perdre leur Roi. Un d'eux, nommé *Hunnuber*, en s'écriant : *Eh! que deviendra Stanislas?* alla tomber sans connoissance sur les genoux du Comte Poniatowski, & mourut à l'heure même.

Cependant M. de Monti & M. Tercier avoient déja tout préparé pour l'évasion du Roi. Il fut arrêté que Stanislas se déguiseroit en paysan; que le Général *Stenflicht* l'accompagneroit dans le même déguisement, & qu'il auroit pour guides trois hommes qui s'étoient

chargés de le conduire par-delà la Viſtule & le Nogat, juſqu'à Marienwerder, ville des Etats de Pruſſe. Le Roi ſe rendit chez le Marquis de Monti le 27 Juin, ſous prétexte d'y paſſer une nuit tranquille, ce quartier étant plus éloigné du bruit du ſiege. Ce même M. Tercier qui avoit le premier félicité le Roi ſur ſon élection, fut la derniere perſonne que Staniſlas enviſagea en fuyant de Dantzick. Ce fut lui qui habilla ce Prince en payſan, & qui, par un eſcalier dérobé, le conduiſit à dix heures du ſoir hors de la maiſon du Marquis de Monti. Dans cette ſéparation douloureuſe, le Roi embraſſa tendrement M. Tercier, en lui diſant: *Adieu, mon cher, priez pour moi.*

Dantzick ſe rendit aux Ruſſes le lendemain même.

Le Général Munich, furieux de l'évaſion de Staniſlas, qu'il s'étoit flatté de conduire à Pétersbourg, condamna au plus ignominieux ſupplice, tous ceux qu'il ſoupçonnoit d'y avoir contribué.

Il demandoit ſur-tout qu'on lui livrât le Marquis de Monti & M. Tercier. En vain réclamerent-ils le droit des gens & le caractere dont ils étoient revêtus. Il fallut que l'Ambaſſadeur ſe rendît au Camp des Ruſſes, avec tous ceux qui l'accompagnoient. On leur fit grace de la vie; mais on les retint dans la plus dure captivité. M. Tercier, traîné d'abord de priſon en priſon, avec le Marquis, d'abord à Elbing, enſuite à un château près de Marienbourg, fut enfin fixé à Thorn, où il fut detenu pendant dix-huit mois enfermé dans une chambre étroite & mal-ſaine.

Ce qui prouve les rares talents de M. Tercier pour les négociations ſecretes & pour les correſpondances politiques, c'eſt que, durant cette dure détention, quoique environné de ſentinelles, la baïonnette au bout du fuſil, quoiqu'il n'eût la permiſſion de s'entretenir avec perſonne, d'écrire, de recevoir des lettres; quoique la confeſſion lui fût interdite, qu'on le gardât

à la Meſſe, & qu'on l'eût empêché, s'il eût été poſſible, de parler à Dieu même : c'eſt, dis-je, que, malgré tant de précautions rigoureuſes, il trouva le moyen d'être informé de ce qui ſe paſſoit au-dehors, & de faire agir vivement les Puiſſances pour obtenir ſa liberté.

Lorſqu'il ſortit des mains des Ruſſes, ſa ſanté ſe trouva fort altérée. A ſon retour en France, en 1736, ſa vie courut un grand danger : il fut obligé, pendant pluſieurs années, d'aller, en différentes ſaiſons, aux eaux de Plombieres, où il trouva du ſoulagement.

Sa conduite en Pologne pendant les ſept années qu'il y ſéjourna, lui mérita la protection du Roi Staniſlas, qui n'oublia jamais ſes ſervices ; & la Reine partageant les ſentiments du Roi, ſon pere, l'a toujours honoré de ſa bienveillance.

Ses talents étaient trop connus pour demeurer inutiles. Le Cardinal de Fleury ſut en faire uſage. M. Tercier fut employé ſans titre dans les affaires du

du Miniſtere juſqu'en 1748. Il eut ordre alors d'accompagner M. le Comte de S. Severin aux conférences d'Aix-la-Chappelle. Ce Miniſtre & ceux des autres Puiſſances prirent tant de confiance en ſes lumieres, qu'il fut chargé de rédiger les articles préliminaires, & de les porter au Roi. Tant de ſervices attendoient une récompenſe. M. Tercier la trouvoit dans ſes travaux mêmes, utiles au Prince & à l'Etat : loin de la ſolliciter, il ſe défendit long-temps d'accepter la place de premier Commis des Affaires étrangeres. Il craignoit que les devoirs importants & multipliés de cet emploi, ne le miſſent hors d'état de ſatisfaire le goût qu'il avoit pour les Lettres. Il les aimoit avec paſſion ; mais il leur ſacrifia pour lors un temps dû tout entier au poſte important que ſes talents même le forçoient d'accepter : après avoir rempli cet emploi honorable avec diſtinction pendant pluſieurs années, des circonſtances particulieres l'obligerent de ſe retirer ; mais ſa retraite ne fit

point oublier ſes ſervices ; il conſerva l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe à la Cour. M. le Duc de Choiſeul le chargea de rédiger une ſuite de mémoires hiſtoriques ſur les négociations. Perſonne n'étoit plus capable de dreſſer le plan de ce labyrinthe, dont il avoit parcouru les détours. C'étoit le talent de M. Tercier, de porter la lumiere dans les matieres les plus obſcures : auſſi fut-on ſatisfait de ſon travail. Il recevoit à ce titre une gratification annuelle de ſix mille livres, & avoit deux Commis payés par le Roi. Cet ouvrage immenſe, conduit avec une aſſiduité toujours ſoutenue, fait partie du dépôt des Affaires étrangeres.

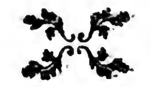
L'étude rempliſſoit tous les moments que lui laiſſoient ſes autres occupations : il liſoit beaucoup ; une conception vive ſuivoit la rapidité de ſes lectures, & ſes penſées couroient ſe peindre dans un ſtyle toujours prêt à les rendre fidélement. Pluſieurs de ſes extraits, ſans paroître ſous ſon nom, ont été inſérés dans

la Bibliotheque raisonnée, & en divers autres ouvrages de ce genre. Un esprit net, méthodique, prompt à saisir l'analogie, aidé de la mémoire la plus heureuse, lui donna la facilité d'apprendre un grand nombre de langues. Outre le Latin & le Grec, il entendoit l'Arabe & le Turc; il parloit l'Allemand & le Polonois; il possédoit parfaitement l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois. Il entra dans l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres en 1747, & fut peu de temps après associé à celles de la Rochelle, de Nancy & de Munich. La connoissance qu'il avoit de la langue Turque & de l'Arabe, nous a procuré plusieurs mémoires curieux, sur la conquête de l'Egypte, par le Sultan Sélim, sur l'origine de la Dynastie des Sophis, sur la prise de Rhodes, par Soliman, & sur plusieurs autres matieres, Ecrits où l'érudition se montre jointe aux agréments du style. Il a composé aussi un grand nombre des extraits que l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres

eſt dans l'uſage réciproque de préſenter à l'Académie des Sciences, à la fin de chaque ſemeſtre. Dans ces extraits, les Ouvrages de ſes Confreres ne perdoient rien à paſſer par ſes mains; &, ce qui eſt encore plus digne d'étonnement, aucun Auteur ne croyoit y avoir perdu.

La vie domeſtique de M. Tercier fut auſſi heureuſe qu'uniforme. Le calme de ſon ame répandoit autour de lui une joie douce & toujours égale : civil, obligeant, fidele à tous les devoirs de la ſociété, il en évitoit le tumulte. Il ſavoit ſe renfermer dans un petit cercle d'amis, & prêter le moins de ſurface qu'il étoit poſſible à la malignité. Son mariage fit ſon bonheur, & ſon choix fit ſon éloge : il épouſa la fille de M. Baizé, Avocat au Parlement & ancien Echevin de la la Ville de Paris; petite-fille de celui qui l'avoit fait connoître à M. de Monti, & qui lui avoit ouvert la premiere entrée dans les affaires. A l'occaſion de ce mariage, il obtint du Roi Staniſlas des Lettres de Nobleſſe,

que le Roi de France lui permit d'accepter, & qui furent enrégiſtrées au Conſeil ſouverain de Nanci, & dans les autres Tribunaux de Lorraine. Une funeſte apoplexie le frappa ſubitement le 21 Janvier 1767. Ainſi eſt mort dans ſa 63e. année ce Citoyen eſtimable, univerſellement chéri & regretté.





ÉLOGE

DE

M. RESTOUT.

JEAN RESTOUT, Peintre ordinaire du Roi, ancien Directeur, Recteur & Chancelier de son Académie de Peinture & Sculpture, Associé titulaire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Membre de celle de Caen, dans la même Province, naquit à Rouen le 26 Mars 1692, de Marie-Madelaine Jouvenet, sœur du célebre Jouvenet, près de qui elle se perfectionna dans la Peinture, qu'elle exerça avec beaucoup de succès; & de Jean Restout, excellent Peintre, à qui la briéveté de sa vie ne permit pas de jouir

de toute la réputation qu'il aurait méritée. Lui-même était fils de Marc Reſtout, Peintre habile, qui avoit perfectionné ſes études en Italie, & qui étoit né dans une claſſe de bourgeoiſie honorable de la ville de Caen, dont il fut Echevin.

Celui dont nous faiſons l'éloge, ayant eu, dès ſon enfance, le malheur de perdre ſon pere, trouva dans ſon oncle Jouvenet, auprès duquel il reſta juſqu'à la mort de cet homme célebre, arrivée en 1717, tous les ſecours qui pouvoient l'élever à la perfection de ſon art. Ce fut dans cette année-là même que M. Reſtout fut agréé à l'Académie Royale, ſur l'eſſai qu'il avoit fait pour concourir au grand prix, & pour être admis à faire le voyage de Rome. Cette diſtinction flatteuſe, en le détournant d'aller en Italie, ne l'empêcha pas de parvenir à la ſupériorité que ſon illuſtre maître avoit lui-même acquiſe ſans recourir aux modeles étrangers. Ces deux exemples ſi éclatants ne ſont pas les ſeuls que no-

tre école Françoise ait produits, & semblent prouver invinciblement que partout le génie n'a besoin que de consulter la nature.

M. Restout fut reçu à l'Académie en 1720, sur un tableau qui représente Aréthuse, se dérobant, dans les bras de Diane, aux poursuites amoureuses d'Alphée. Ce tableau est remarquable, entre ceux de l'Académie, par l'agrément de sa couleur & par la suavité de son effet. M. Restout parvint successivement à toutes les dignités de l'Académie. Il fut Adjoint à Professeur en 1730, Professeur en 1733, Adjoint à Recteur en 1746, Recteur en 1752, enfin Directeur en 1761, & ancien Directeur & Chancelier en 1763. M. Carle Vanloo ayant été nommé premier Peintre du Roi avant la fin du Directorat de M. Restout, ce dernier, aussi modeste qu'incapable de tout sentiment d'envie, voulut, en rendant honneur à la distinction que la Cour venait d'accorder à M. Vanloo, lui céder sa place de Directeur; mais M. Vanloo

ne le souffrit pas, & ce trait fait également l'éloge de tous deux.

Les personnes qui pourroient penser qu'il entroit peut-être quelque dépit dans la conduite de M. Restout, seroient bien loin de lui rendre justice. Sa vie n'offrirait qu'une suite continuelle de cette simplicité modeste, qui semble être accordée aux Artistes d'un mérite supérieur pour désarmer la haine & la jalousie. On a cité dans un éloge de ce fameux Peintre, prononcé à Rouen, un autre trait bien capable de confirmer l'idée que nous donnons au Public de son caractere, & qui mérite d'être reproduit. » Aggrégé à l'Académie, il continuait avec » assiduité l'étude d'un modele, & présentait, comme à l'ordinaire, son dessin au Professeur, qui ne regardant que » le dessin, dit son avis, & marqua son » approbation ; mais à peine eut-il envisagé l'éleve, qu'il lui fit des excu» ses : Monsieur, lui répondit Restout » en rougissant, je n'ai pas fait assez de » progrès depuis quatre jours que j'ai

» l'honneur d'être aggrégé à l'Académie,
» pour que vous cessiez de me donner
» les avis que vous me donniez avant
» cette époque. L'unique grace que j'ai
» à vous demander, c'est de vouloir bien
» me les continuer. »

Ce caractere de désintéressement & de modestie, sembloit devoir éloigner, & éloigna en effet long-temps M. Restout de toutes les graces. Incapable de ce vil manege que l'on appelle le talent de faire sa cour, il ne mit point à profit les bontés dont M. le Régent l'honora; & si M. de Marigny n'étoit venu, en quelque sorte, au-devant de son mérite, peut-être ses talents seroient-ils demeurés sans aucune récompense. Mais ce temps qu'il ne savoit pas perdre en cabales & en intrigues, il l'employoit à se faire un nom qu'il a soutenu, comme l'illustre Jouvenet son maître, jusqu'aux dernieres années de sa vie laborieuse. Dans le temps où l'on croyoit sa carriere finie, nous l'avons vu exposer au Sallon du Louvre un magnifique

tableau du Triomphe de Bacchus, fait pour Sa Majesté Prussienne, & depuis ceux d'Orphée & Euridice, & du festin d'Assuérus, destinés à la manufacture des Gobelins : Tableaux précieux, par lesquels il eut la satisfaction de voir que les années ne lui avaient rien fait perdre de l'admiration publique.

Peu de temps avant sa mort, lorsque le Roi vint à Paris, pour poser la premiere pierre du Temple de Sainte-Genevieve, Sa Majesté témoigna le plaisir que lui faisoit éprouver le beau plafond, peint par M. Restout, dans la bibliotheque de cette Maison. Cet éloge, si flatteur & si imprévu, porta dans le cœur attendri de l'Artiste, le sentiment de la joie la plus pure, & de la reconnoissance la plus tendre.

La composition de M. Restout était noble, mâle, & disposée pour de grands effets. Il savoit y établir ces oppositions savantes & raisonnées, ces heureux balancements des masses, des formes, des ombres & des lumieres, ainsi que des couleurs.

Son génie le portait aux grands sujets qui lui donnoient lieu de déployer tout son art, dont il possédoit presque toutes les parties à un degré supérieur: aussi a-t-il plus travaillé pour les Eglises que pour les cabinets. Ce n'est pas qu'il n'eût du goût pour les sujets d'agrément; mais la qualité d'éleve de M. Jouvenet, lui avoit donné de la prédilection pour le genre noble & sérieux de cet illustre Artiste.

Parmi le petit nombre de ses tableaux de cabinet, on peut citer celui d'Alphée & d'Aréthuse, dont nous avons déja parlé, & qu'il fit pour sa réception à l'Académie: un autre, dont le sujet est Jacob, reprochant à son beau-pere Laban, de l'avoir trompé, en lui donnant Lia pour femme, au-lieu de Rachel; ce dernier est dans le cabinet de M. le Duc de Chévreuse: un autre qui est chez M. de Béringhen, & qui représente la destruction du Palais d'Armide; celui-ci fit une impression assez plaisante sur un Suisse, qui s'étant passionné dans le

vin, pour ce magnifique Palais, à peu près comme Dom Quichotte, (1) pour Dom Galiféros & la belle Mélisandre, donna de grands coups de sabre aux démons destructeurs de cet édifice, ce qui pensa détruire le tableau, qui a été très-bien réparé. Enfin, on ne doit pas oublier un autre tableau, dont nous avons vu une très-bonne copie chez M. Bouret, & dont l'original est resté au fils de M. Restout. Il représente le moment intéressant, où Hector, prêt à sortir des murs de Troye, pour aller combattre Achille, recommande aux Dieux Andromaque & le jeune Astianax. Il paraîtra incessamment une belle estampe de ce dernier tableau; mais on sait que l'estampe la plus achevée ne rend jamais que très-imparfaitement les beautés de son original.

La maniere de M. Restout étoit large, & ne s'asservissant guere aux dé-

(1) Lorsqu'il se battit avec tant de valeur contre les Marionnettes de Maître Pierre, autrement dit Ginès de Passamont.

tails, qui, néanmoins, à l'œil du spectateur, ne sembloient pas avoir été négligés. Sa méthode, pour nous servir des expressions de l'art, était de faire de peu. On remarque dans tous ses tableaux, cette grande intelligence avec laquelle il savait s'élever au-dessus d'une froide manœuvre. On y admire les principes d'une perspective sûre, tant linéale, qu'aérienne, & fondée sur la parfaite connoissance qu'il avoit de l'amitié des tons, de leurs réfractions, & des opérations de la lumiere sur les objets. Personne n'a possédé mieux que lui cette rare & excellente partie de son art, qui consiste à donner de la profondeur à une superficie plate, & d'environner d'air toutes ses figures. Cependant, sa couleur, quoique belle, suave & vigoureuse, est fort éloignée de cette magie, dont M. Vanloo savoit animer son coloris, & notre école Françoise est en général très-inférieure encore, pour cette partie de la peinture, aux écoles Vénitienne & Flamande.

Un des plus riches tableaux de M. Reſtout, c'eſt celui que l'on voit à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, & qui repréſente Saint Paul impoſant les mains à Ananie. Mais, ſoit par l'humidité ou la ſituation du lieu, ſoit par quelque autre accident, qui n'eſt arrivé à aucun des ouvrages de cet habile Artiſte, ce tableau a perdu quelque choſe de ſa fraîcheur; & l'on ne peut s'empêcher de ſe plaindre du peu de déférence que les Religieux de cette Abbaye ont témoignée pour les vives inſtances de M. Reſtout, qui les a ſollicités pluſieurs fois de lui permettre de faire deſcendre & de réparer ce beau tableau, ſans aucun intérêt. On eſt perſuadé que la Police eût été en droit de donner des ordres pour que cette ſatisfaction ne lui fût pas refuſée.

La Capitale n'a pas joui ſeule des riches productions de cet illuſtre Auteur. Rouen, ſa patrie, poſſede beaucoup de ſes tableaux, parmi leſquels on admire ſur-tout celui qui eſt placé au grand Au-

tel des Augustins, & dont le sujet est une présentation de la Vierge.

Aucun Peintre ne donna plus volontiers que lui des avis aux jeunes éleves qui venoient le consulter. Il se plaisoit à leur développer tous ses principes. Le célébre M. de la Tour, si supérieur dans le genre du portrait, reconnoissoit, avec la franchise des belles ames, les obligations qu'il croyoit avoir aux conseils de M. Restout. Ce grand Artiste, (disait souvent M. de la Tour,) a la clef de la peinture.

Cependant, avec ce goût qu'il avoit pour instruire, M. Restout n'a fait qu'un très-petit nombre d'éleves. On n'en connoît guere d'autres que M. son fils, Peintre fort estimé; M. Moinet, agréé à l'Académie, & M. le Chevalier de Chânes, mort, malheureusement, peu de temps après son retour d'Italie, & qui n'a pas assez vécu pour se faire suffisamment connoître. Quelques amateurs ont conservé de ses dessins, qui prouvent aux yeux éclairés que sa perte en

a été une très-grande pour la peinture.

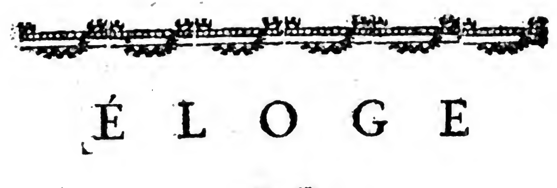
Il manqueroit quelque chose à la gloire de M. Restout, si, parmi ses éleves, on oubliait un homme sublime dans son genre, mais qui n'a employé que le crayon & le burin à ses immortelles productions. C'est l'illustre M. Cochin, moins recommandable encore par son talent supérieur & par son amour pour les Lettres, que par son caractere rempli de douceur & de bienfaisance. On saisit avec empressement cette occasion de rendre justice à un homme aussi cher à la société, que précieux à tous ceux qui ont l'avantage d'être ses amis.

M. Restout avoit épousé en 1729, Marie-Anne Hallé, fille d'un des plus respectables Membres de l'Acacémie de Peinture, qui en étoit Recteur alors, & qui, depuis, en fut Directeur. C'étoit le pere de ce M. Hallé que nous voyons aujourd'hui mériter, à tant de titres, l'estime du Public, non-seulement par ses rares talents, maispar les qualités de son ame.

M. Restout eut de ce mariage trois

enfants, dont deux moururent presque au berceau. Celui qui lui survit, fait honneur à la mémoire de son pere. Il a suivi, avec le plus grand succès, le cours de ses études, où il a remporté tous les prix pour lesquels il a concouru. Il y a environ trois ans qu'à son retour de Rome, il fut agréé à l'Académie Royale, flattée de retrouver actuellement en lui les talents & les vertus de son respectable pere. Ceux qui le connoissent, savent qu'il n'est occupé que de ses devoirs, de l'émulation la plus noble, & du soin de consoler sa mere de la perte qu'elle a faite, & que sa douleur lui rend toujours présente.

M. Jean Restout, irréprochable dans sa conduite & dans ses mœurs, d'une Religion épurée, qui n'avoit rien, ni de l'amertume, ni de l'affectation du faux zele, admiré des Connoisseurs dans son Art, cher aux gens de mérite dans la société, respecté dans sa famille, mourut à Paris le premier Janvier 1768, âgé de près de 76 ans.



ÉLOGE DE M. BARON.

THÉODORE BARON, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, étoit né dans cette Ville le 17 Juin 1715, d'une famille ancienne & honnête, originaire de la côte St. André en Dauphiné.

Il fit toutes ses études au College de Beauvais, fut reçu Docteur en Médecine au mois d'Octobre 1742, entra, dix ans après, à l'Accadémie des Sciences, & fut nommé Censeur Royal en 1756, du propre mouvement de M. de Malesherbes. Ce Magistrat, amateur éclairé des talents utiles, avoit accueilli favorablement ceux de M. Baron, qui

lui dédia ſon édition du Cours de Chymie de M. Lemery.

M. Baron eut l'avantage de former ſa jeuneſſe ſous d'excellents Maîtres ; & ſi les progrès qu'il fit à leur Ecole, font honneur à ſon eſprit, la reconnoiſſance qu'il eut toujours pour eux fait l'éloge de ſon cœur. Il avoit ſur-tout conſervé une eſtime particuliere pour M. Rivard, cet illuſtre Profeſſeur de Philoſophie, dont les ouvrages ſont ſi connus & ſi dignes de l'être. Ils inſpirerent au jeune Baron la préciſion & l'eſprit géométrique qui les caractériſe. Lorſqu'il voulut ſe livrer enſuite à l'étude de la profeſſion adoptée par ſes ancêtres depuis près de deux ſiecles, (1) ce fut dans les leçons du célebre M. Rouelle qu'il puiſa le goût & les principes de la Chymie. Il s'accoutuma dès-lors à cette juſ-

(1) Le pere de M. Baron a été Doyen de la Faculté de Médecine. Son aïeul, ſon biſaïeul, & ſon triſaïeul étoient Apothicaires du Roi en ſon Artillerie à Paris.

teſſe, à cette réflexion profonde, à cette exactitude qu'exige la pratique de cet Art important & difficile, qui, par les analyſes & les combinaiſons de tous les corps, cherche à découvrir leur nature, & à déterminer leurs propriétés.

Après avoir fini ſes cours à la Faculté, M. Baron ne ſe preſſa pas d'entrer ſur les bancs, & joignit encore aux préceptes de M. Rouelle ceux de MM. Aſtruc & Lémery. Il médita long-temps la théorie de ſon Art, avant d'en haſarder la pratique, & cette ſage lenteur eſt bien digne de nos éloges. La Médecine eſt en effet une profeſſion trop délicate & trop importante; elle ſuppoſe des connoiſſances trop approfondies, pour qu'il ſoit avantageux à ceux qui l'exercent de s'abandonner à la manie des réputations précoces, manie frivole & dangereuſe, que l'ignorance, le manege & les petits talents n'ont que trop accréditée dans ce ſiecle, & qui n'a pas peu contribué à la décadence des Arts.

M. Baron composa, dans le cours de sa licence, trois dissertations latines sur des objets extrêmement intéressants. L'une présente des recherches anatomiques sur les arteres du cœur, & sur ses mouvements de contraction & de dilatation. La seconde expose les risques que l'on court à se servir des astringents dans les hémorragies. La troisieme prouve tous les avantages qui résulteroient de ce que les enfants fussent nourris & allaités par leurs meres. Cette derniere dissertation, traduite en François, a mérité d'être placée à la suite d'un Traité du célebre M. Hecquet sur la même matiere, & beaucoup de personnes paroissent s'être rendues à la vérité des principes & à la force des raisonnements que renferment ces deux écrits utiles : la démonstration y est poussée jusqu'à l'évidence. J'ose même assurer que toutes les meres qui les auront lus, ne pourront se refuser à la persuasion, & qu'elles se détermineront avec joie à remplir une fonction dont la nature leur a fait un devoir,

devoir, & qui ne leur eſt pas moins ſalutaire qu'à leurs enfants.

Dans les mémoires adreſſés à l'Académie des Sciences par des Savants étrangers, on trouve quelques Ouvrages très-eſtimables de M. Baron, tels que ſa diſſertation ſur la propriété remarquable que le ſel de tartre a de précipiter tous les ſels ſur leſquels il n'a aucune action; ſa relation d'une maladie particuliere & mortelle de l'eſtomac, qu'on peut regarder comme la ſuite d'une gangrene; enfin ſes recherches & ſes expériences ſur le borax, & ſur un ſel appellé borek, qu'on avoit apporté de Perſe, & qu'on donnait pour du borax naturel.

Ce Mémoire ſur la baſe du borax fut très-accueilli dans le temps où il parut. Il commença la réputation de l'Auteur parmi les Chymiſtes, & il annonçait en effet un homme verſé dans cette ſcience utile, qui a rendu tant de ſervices à la Phyſique & aux Arts, depuis que les *Stahls* & les *Boërhaaves* ont fait ſuccéder les recherches lumineuſes de la Phi

losophie expérimentale, aux vaines ſpéculations & aux rêves extravagants de l'Alchymie.

Les heureux eſſais de M. Baron lui procurerent la connaiſſance de M. Hellot. Ce dernier étoit chargé alors d'examiner tout ce qui paroiſſait au bureau de M. Rouillé concernant les Mines, les Teintures, les Arts & les Manufactures. Car le Miniſtre qui eſt à la tête de ce département, a beſoin d'un homme qui ſache apprécier avec juſteſſe le mérite des nouveautés & des projets qu'on lui préſente, pour ne pas s'expoſer à dédaigner des idées utiles, ou bien à être la dupe des charlatans. En 1748, M. Baron fut nommé adjoint à M. Hellot dans cette place de confiance, dont ſa probité & ſes talents le rendaient également digne. Il ſaiſit avec ardeur une occaſion ſi favorable de ſe livrer tout entier à ſon goût pour les expériences de Chymie; mais, malheureuſement, il n'en jouit que pendant deux ans, & fut remercié pour des motifs dont il ſeroit inutile

de rendre compte. Ce qui eſt de certain, c'eſt que cet événement nuiſit à ſa fortune, & qu'il eut beſoin de toute ſa philoſophie pour le ſoutenir.

Son chagrin fut un peu adouci quelque temps après par ſa réception à l'Académie des Sciences, & ſes excellentes obſervations ont enrichi plus d'une fois les Mémoires de cette illuſtre Compagnie. Il lui communiqua, en 1753, la relation d'une groſſeſſe dont juſqu'alors on n'avoit pas eu d'exemple. La femme qui en étoit le ſujet, avoit été groſſe pendant trois ans; &, au bout de ce long terme, elle étoit accouchée, ſans aucun accident, d'un enfant très-bien conſtitué On ſait aſſez combien ces faits extraordinaires ſont dignes de l'attention des obſervateurs, & que la nature, dans ſes écarts, offre à notre curioſité un ſpectacle auſſi intéreſſant peut-être que dans l'ordre régulier de ſes productions.

M. Baron donna, la même année, un Mémoire ſur l'évaporation de la gla-

ce, où il discute avec beaucoup de sagacité les opinions des plus célebres Physiciens sur cette matiere.

Enfin, il lut à l'Académie, en 1760, un Mémoire sur la base de l'alun, dans lequel il soupçonne que cette base est de nature métallique, quoiqu'elle ne soit point réellement réductible en métal, du moins par aucun des procédés connus jusqu'à présent en Chymie. Ce n'étoit qu'une conjecture; mais elle étoit appuyée d'une vraisemblance infinie, & depuis, elle a reçu un nouveau degré de probabilité dans l'ouvrage que le célebre M. Macquer a donné en 1762 sur les argilles, & sur la propriété qu'a cette espece de terre d'être mise en fusion par la terre calcaire.

M. Baron ne s'est pas contenté d'éclairer la Chymie par ses propres expériences : il a quelquefois travaillé, pour les progrès de l'Art, sur les ouvrages des autres, & c'est à cette louable émulation que nous sommes redevables de ses notes sur la Pharmaco

pée de Fuller, & des excellentes augmentations qu'il a faites au Cours de Chymie de M. Lémery. Ce que l'on peut dire à sa louange, c'est qu'il n'a ajouté aux écrits de ces savants hommes que des choses dignes d'eux, bien différent en cela de la foule de nos Editeurs & de nos Commentateurs, qui ne savent que noyer un bon ouvrage dans un fatras de remarques minucieuses & d'observations puériles.

Après avoir parlé des Ouvrages de M. Baron, il n'est pas inutile de dire combien ses mœurs étoient douces & honnêtes. L'homme étoit aussi estimable en lui que l'Auteur. Il consacrait tous ses moments à l'exercice de sa profession, & les expériences de Chymie étaient ses récréations favorites. Il s'en occupait avec autant de zele que de succès. (1) Son goût pour

(1) On a remarqué que M. Baron avoit lu tous les volumes qui composaient sa Bibliotheque, & c'est un modele qu'on devrait proposer à tous ces particuliers, bibliomanes

l'étude & son caractere tranquille s'accordoient avec cet amour de la retraite qui semble nécessaire aux Savants & aux Gens de Lettres. En effet, ce n'est pas pour eux qu'est fait le tourbillon du monde & le vain tumulte de la société. C'est dans le silence du cabinet que les connaissances s'étendent, c'est-là que les talents se développent & se fortifient, & que l'ame, rendue à elle-même, jouit de ce calme paisible qui lui fait mieux sentir les charmes de l'étude.

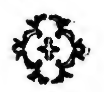
M. Baron étoit depuis long-temps tourmenté de la goutte & d'une hernie ombilicale qui lui causait des coliques douloureuses & fréquentes. Ces maux qu'aucun remede n'a pu dissiper, ont enfin terminé sa carriere le 10 Mars 1768. Il a laissé deux freres, dont l'un est actuellement Notaire à St. Domingue, & dont l'autre a été, pendant quatre ans,

---

par ostentation ou par frivolité, qui sont, à peu près, au milieu de leurs vastes collections de Livres, comme l'Eunuque au milieu du Serrail.

Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

On a trouvé, dans les papiers de M. Baron, une de ſes diſſertations latines, qu'il avoit traduite en Français. Elle préſente une analyſe très-bien faite des nouvelles eaux minérales de Paſſy, des vues ſur toutes les eaux minérales, & des détails intéreſſants ſur leur uſage en Médecine. Quoique cet ouvrage ſoit poſthume, il eſt très-digne de voir le jour, & il ajouterait encore à l'idée avantageuſe que l'on avait conçue des connaiſſances de cet habile Chymiſte.





ÉLOGE
DE MONSIEUR
L'ABBÉ MANGENOT.

LOUIS MANGENOT, Chanoine du Temple, né à Paris en 1694, étoit neveu du célebre Palaprat. Quoique nous ayions eu avec lui des liaisons assez particulieres, nous ne pouvons guere donner au Public d'autres lumieres sur sa naissance, tant il avait lui-même d'indifférence pour la vanité de la réputation. Nous croyons qu'il étoit fils d'un homme de commerce; nous savons que son peu de fortune fut ce qui le détermina principalement à entrer dans l'état Ecclésiastique, & que son éducation fut négligée au point qu'il avoit environ

dix-huit ans, lorsqu'il commença ses études.

Il étoit né avec le goût & le talent de la Poésie ; mais il n'a traité que de petits sujets, & son genre étoit la délicatesse. Ses premiers Ouvrages le firent connoître avantageusement, & le répandirent d'abord dans ce que l'on est convenu d'appeller, la bonne compagnie. Mais, soit que l'Abbé Mangenot n'en jugeât pas ainsi, soit que son caractere, ennemi de toute dépendance, & naturellement porté à une misanthropie un peu cynique, ne lui permît pas de s'assujettir aux égards nécessaires pour se conserver avec succès dans le grand monde, il prit bientôt pour toujours le parti de la retraite.

Au seul récit de quelque trait d'humanité, sa sensibilité se manifestoit par des larmes, & souvent on l'a vu disposer par avance du revenu de son bénéfice pour en aider des malheureux, & se mettre lui-même dans les embarras de l'indigence. Cependant cette vive

ſenſibilité ne le tenait pas en garde contre les accès fréquents d'une humeur très-prompte à s'irriter, & qui donnant à ſon caractere une apparence de dureté & de violence, le rendait en effet d'une ſociété très-difficile même à ſes amis. Revenu de ces premiers mouvements, l'homme ſenſible reparaiſſoit, & qui plus eſt, l'homme tendre & voluptueux. On peut dire avec vérité, que perſonne n'éprouva plus fortement que lui l'empire des paſſions. Sa converſation & ſes ouvrages reſpiroient la volupté, & il avouoit ſouvent qu'il n'était redevable qu'à elle de ſon amour & de ſon talent pour les vers.

Il a compoſé des Madrigaux dans le genre de la Sabliere, des Chanſons galantes, des Epigrammes ; mais il ſerait à craindre que l'on n'en fît un recueil ſans choix. Quoiqu'il eût un goût très-délicat & très-ſûr pour juger les ouvrages des autres, il ſe permettait à lui-même beaucoup d'incorrection & de négligences. Il eſt heureux pour ſa réputa-

tion, que la trop grande facilité qu'il avait d'écrire, ait été ſouvent combattue par un attrait plus vif encore, qui le portait à ne rien faire. Il a dû, par conſéquent, écrire fort peu; mais il ſerait à deſirer qu'il eût moins écrit encore, & l'on ne balançerait pas à le croire digne de paſſer à la poſtérité, par un très-petit nombre d'ouvrages qui ſont en effet marqués au coin du bon goût & du vrai talent. Nous ne pouvons mieux honorer ſa mémoire qu'en plaçant ici ce qu'il a fait, qui mérite véritablement d'être conſervé. Un petit nombre de pages a ſuffi pour immortaliſer Chapelle, & c'eſt une mal-adreſſe aux Editeurs de ce Poëte, que d'avoir cherché à groſſir le recueil de ſes Œuvres d'une foule de pieces, que, ſans doute, il aurait déſavouées. Un petit nombre de pages peu auſſi contribuer plus efficacement à la gloire de M. l'Abbé Mangenot, qu'une édition impertinente que le Public nous ſaura peut-être gré de lui épargner. Nous ne croyons pas que la célébrité d'un

homme de Lettres dépende de l'espace que ses productions peuvent occuper dans une bibliotheque. Nous connaissons au contraire beaucoup d'Ecrivains très-volumineux, dont les ouvrages magnifiquement imprimés, enrichis de très-belles gravures, & paraissant, en quelque sorte, défier l'oubli sous ces pompeux ornements, n'iront pas cependant aussi loin que la premiere des deux Eglogues que nous allons présenter modestement aux amateurs de la Poésie.

LE RENDEZ-VOUS.

EGLOGUE PREMIERE.

AU déclin d'un beau jour, une jeune Bergere,
Echappée à la fin aux regards de sa mere,
Pressoit les pas tardifs de son nombreux troupeau,
Vers un bocage épais, éloigné du hameau:
L'heure d'un rendez-vous, malgré ses soins, passée,

S'offrait inceſſamment à ſa triſte penſée.
Elle arrive : mais Ciel! quels furent ſes ſoucis,
De parcourir ces lieux ſans y trouver Tircis!
Dans ſon impatience, en vain elle l'appelle;
Echo ſeule répond à la voix de la Belle.
Mille ſoupçons confus allument ſon courroux;
Elle s'arrête enfin au plus cruel de tous.
» Tircis ne m'aime plus : le perfide, dit-elle,
» Ne peut, en même-temps, être heureux & » fidele;
» Une Bergere amante eſt pour lui ſans appas;
» Il m'aimerait encor ſi je ne l'aimais pas.
» On me l'avait tant dit avant de le connaî» tre :
» Traitez bien un amant, il ceſſera de l'ê» tre. (1)
» L'amour ne peut durer qu'autant que les de» ſirs ;
» Nourri par l'eſpérance, il meurt par les plai» ſirs.
» Auſſi, quand il me tint un amoureux lan» gage,
» Quoiqu'en ſecret mon cœur approuvât ſon » hommage,

---

(1) Ces vers ſont charmants. Ils ſont devenus proverbes.

» Le Soleil quatre fois fit jaunir nos moif-
» fons,
» Avant que je paruffe écouter fes chanfons.
» En lui cachant l'ardeur qui dévorait mon
» ame,
» Que n'ai-je point fouffert pour éprouver fa
» flamme !
» Par combien de tourments n'ai-je pas acheté
» Le chimérique efpoir d'aimer en fûreté !
» Cruelle à mon Berger, plus cruelle à moi-
» même, (1)
» Je ne lui laiffais voir qu'une rigueur ex-
» trême.
» Mais un jour, jour fatal au fecret de mon
» cœur !
» Tircis trop tendrement me peignit fon ar-
» deur.
» Jufqu'à quand, difait-il, (il m'en fouvient
» encore,)
» Serez-vous infenfible au feu qui me dévore?
» Malgré votre beauté, craindriez-vous un
» jour
» De me voir à quelque autre immoler votre
» amour?
» Ah! grands Dieux! fi je vis fans aimer ma
» Bergere,

(1) Que ce fentiment eft délicat !

» Que ma flûte, ma voix, mes vers cessent
» de plaire ;
» Qu'on me voye étouffer les oiseaux que j'ins-
» truits ;
» Que mes prés soient sans fleurs & mes ver-
» gers sans fruits ;
» Que mes tendres brebis, que mes taureaux
» superbes
» S'empoisonnent du suc des plus mortelles
» herbes ;
» Que je les abandonne à la fureur des loups,
» Ou que je sois moi-même en butte à tous
» vos coups.
» J'en jure par les Dieux, ou plutôt par vous-
» même,
» Philis : l'amour vous rend ma déité suprême.
» L'ardeur que j'ai pour vous ne finira jamais,
„ Croyez-en mon amour, mes serments, vos
„ attraits.
„ Son trouble, sa langueur, ses regards, son
„ silence,
„ Tout m'assuroit alors de sa persévérance :
„ Je ne pus résister à des coups si puissants ;
„ Un trouble séducteur s'empara de mes sens :
„ Presque sans le vouloir, éperdue, inquiete,
„ A mon perfide amant j'avouai ma défaite.
„ Je vous aime, lui dis-je : heureuse si mon
„ cœur
„ Peut attendre du vôtre une éternelle ar-
„ deur !

„ A vous aimer toujours, cher Tircis, je
„ m'engage ;
„ Que de mon tendre amour cet agneau ſoit
„ le gage.
„ Il croitra : que nos feux croiſſent ainſi que
„ lui.
„ Puiſſions-nous nous aimer encor plus qu'au-
„ jourd'hui !
„ Qui pourroit exprimer ce qu'alors nous nous
„ dîmes ?
„ Reſte-t-il des ſerments après ceux que nous
„ fimes ?
„ Tout ce que ſent un cœur par l'amour ani-
„ mé,
„ Dans cet heureux moment par nous fut ex-
„ primé.
„ Fugitives douceurs ! inſtants ſi deſirables !
„ Ou ſoyez moins charmants, ou ſoyez plus
„ durables.
„ A peine eus-je livré mon cœur à ſes deſirs,
„ Que la nuit vint troubler nos innocents plai-
„ ſirs.
„ Malgré nous, il fallut nous ſouſtraire à leurs
„ charmes.
„ Je me levai ; nos yeux ſe remplirent de lar-
„ mes,
„ Et pour nous ſéparer, en nous ſerrant la
„ main,
„ Nous ne pûmes tous deux prononcer qu'à
„ *demain.*

„ Depuis cet heureux jour, avec exactitude,
„ Il me prévient toujours dans cette ſolitude;
„ Mais hélas! aujourd'hui je l'attends vaine-
„ ment;
„ L'ingrat n'a plus pour moi le même empreſ-
„ ſement.
„ Sans doute le perfide, aux yeux d'une autre
„ Belle,
„ Se fait de ma douleur un mérite auprès d'elle;
„ Et pour la flatter mieux, mépriſant ma
„ beauté,
„ Le parjure ſe rit de ma crédulité.
„ Dieux! ſur la foi deſquels j'ai perdu l'inno-
„ cence,
„ De mon volage amant daignez tirer ven-
„ geance.
Elle achevoit ces mots, quand Tircis accou-
rut;
A l'aſpect du Berger ſon corroux diſparut,
Et ſeulement d'un air ingénu, vif & tendre:
„ Seroit-ce à moi, Tircis, dit-elle, à vous
„ attendre?
„ Bergere, reprit-il, calmez votre courroux.
„ J'étois ſur ces gazons deux heures avant
„ vous:
„ Vous arriviez enfin; mais, diſgrace impré-
„ vue!
„ Un loup au même inſtant s'eſt offert à ma
„ vue.
„ Il entraînoit, grands Dieux! quelle allarme
„ pour moi!

„ Cet agneau si chéri, gage de votre foi.
„ O Ciel! pour mon amour quel funeste pré-
„ sage,
„ Ai-je dit! mais, cruel, je méprise ta rage:
„ Mon bras armé d'un pieu, puisque je suis
„ sans chien,
„ Va te faire sentir qu'un amant ne craint
„ rien.
„ Enfin, jusqu'à son fort la bête poursuivie,
„ A perdu sous mes coups sa proie avec la
„ vie:
„ J'ai vengé par sa mort nos plaisirs différés.
„ Pouvois-je moins punir qui nous a séparés!
La Bergere, à ces mots, lui raconta ses crain-
tes;
Le fidele Tircis en fit de douces plaintes.
Philis, pour l'appaiser, docile à ses leçons,
Par cent & cent faveurs expia ses soupçons.

Anecdotes sur cette Églogue.

Palaprat, oncle de l'Auteur, l'avoit envoyée à son insu à Toulouse, pour concourir aux prix des Jeux Floraux. Elle obtint l'Eglantine d'argent, & elle paraissait imprimée à Paris, sans que l'Auteur fût encore instruit de l'usage qu'on en avait fait. Palaprat réunit à un

dîner, Campiſtron, Brueys & le grand Rouſſeau. Son neveu y fut admis; & au deſſert, on lui ménagea la ſurpriſe de lui faire préſenter l'Eglantine de la main même de Rouſſeau. Le jeune Poëte la reçut avec une tranquillité ſi froide, qu'elle déconcerta la vivacité Gaſconne de ſon oncle, quoique cette tranquillité ne fût peut-être qu'une preuve de modeſtie.

Une anecdote plus curieuſe, parce qu'elle prouve le goût de l'Auteur, c'eſt qu'il ſacrifia quatre vers de ſon Eglogue que Fontenelle n'eût jamais ſacrifiés. La Bergere ſe rappellant le bocage, où, pour la premiere fois, elle livra ſon cœur à ſon amant, diſoit :

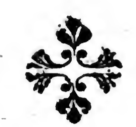
Jamais de ſes rayons le Dieu de la lumiere
De ce bocage épais n'éclaira le myſtere.
L'amour l'avoit ſu rendre, exprès pour m'y fléchir,
Aſſez clair pour s'y voir, trop peu pour y rougir.

Il y avoit trop de recherche & d'eſprit dans ces vers, & ce fut préciſément

ce qui détermina l'Auteur à les retrancher. Ce trait ſeul prouve qu'il connoiſſait très-bien la nature de l'Eglogue.

Le bon goût de l'Abbé Mangenot ſe manifeſtait encore par l'antipathie qu'il avait pour ce genre grivois, dans lequel Vadé a eu quelque ſuccès. Il regardait, avec raiſon, ce genre plus bas que le burleſque, comme capable d'avilir le goût de la nation qui doit ſe reſpecter juſques dans ſes plaiſirs. On eſt étonné en effet qu'une nation qui a eu l'honneur de produire des Corneilles, des Racine, des Moliere, des Regnard, &c. ait pu ſe précipiter ſi vîte dans un goût d'amuſement auſſi dépravé. Après le beau ſiecle de Louis XIV, ne ſerions-nous donc encore que des barbares? Un Gondolier Italien ſe délaſſe de ſes travaux en chantant des ſtances de la Jéruſalem délivrée, ou des fragments de Métaſtaſe; & à Paris, que nous croyons la Capitale des Arts, nous avons vu la bonne compagnie chanter les paroles les plus inſipides de ces mauvaiſes parades, que

nous appellons Opéra comiques. Nous l'avons vue, passant d'une extrêmité à l'autre, abjurer la gaieté de l'ancienne comédie, & lui préférer des farces lugubres auxquelles on donne le nom de tragédies bourgeoises. O mânes de Racine, de Moliere, & sur-tout de Despréaux!



LES CONFIDENCES.

ÆGLOGUE SECONDE.

THÉMIRE.

QUel mêlange charmant de fleurs & de verdure!
Que ce bois est épais, que cette source est pure!
Et qu'un cœur affranchi des troubles de l'amour,
Doit goûter de plaisir dans cet heureux séjour!

SILVARETTE.

De votre sentiment, Dieux! que le mien differe!
Car enfin, sans amour, qu'y peut-on venir faire?
Rien par soi-même ici ne m'offre un doux emploi;
Tircis seul met un prix à tout ce que j'y vois.
Si j'en aime les fleurs, c'est qu'en nos jours de fête
Mon Berger galamment en fait orner ma tête.
Au bord de ce ruisseau, si j'aime à me mirer,

C'eſt pour y voir ces yeux qui le font ſoupirer :
Si j'erre avec plaiſir en ces détours champêtres,
C'eſt pour y voir nos noms gravés ſur tous les hêtres.
Voilà pourquoi mon cœur y trouve des appas :
Si j'étois inſenſible, on ne m'y verroit pas.

THÉMIRE.

Quoi ! l'amour a ſéduit la fiere Silvarette !
Que je plains le troupeau ſoumis à ſa houllette !
Bientôt nous le verrons amaigri, négligé,
Apprendre à nos hameaux que l'amour eſt vengé.

SILVARETTE.

J'ai pour lui, comme vous, craint l'indolence extrême
Que pour tous ſes devoirs on ſe ſent quand on aime ;
Mais Tircis attentif à m'épargner des ſoins,
De mon heureux troupeau prévient tous les beſoins.
Lorſqu'un triſte devoir me retient au village,
Entre nos vieux Paſteurs tout ſon temps ſe partage :
Il apprend toujours d'eux quelque ſecret nouveau

Pour

Pour guérir, conserver, engraisser un troupeau.
Le mien seul est l'objet de cette utile étude.
Quand du sien à mon tour j'ai quelque inquiétude,
J'en ai, m'assure-t-il, plus de soin que jamais;
Je fais sur lui l'essai des plus rares secrets.
A ces empressements puis-je ne pas me plaire?
L'amour sait rendre heureux, & moutons, & Bergere.

THÉMIRE.

Qu'on le voit aisément, Bergere, à vos discours!
Vous n'avez jusqu'ici passé que d'heureux jours:
Vous ignorez encor, dans l'ivresse où vous êtes,
Les soucis dévorants, les craintes inquietes,
Qui suivent tôt ou tard les plaisirs dangereux
Que se promet un cœur plein de ses premiers feux.
Vous apprendrez bientôt, aux dépens de vos charmes,
A pousser des soupirs, à répandre des larmes.
Ces attraits enchanteurs par la rose embellis,
Peut-être dès demain n'auront plus que des lis.

SILVARETTE.

Le sort de ma beauté faiblement m'embarrasse:
Mais sur quoi fondez-vous cette vaine menace?
Si souvent la beauté fait naître un tendre amour,

Un tendre amour ſouvent l'embellit à ſon tour.
Tant que nous l'avons vue ingrate, inexorable,
Célimene était belle & n'était point aimable.
Depuis qu'elle reſſent d'amoureuſes ardeurs,
Ses moindres actions lui gagnent tous les cœurs.
Mille exemples fameux prouvent ce que j'avance.
Au reſte, en mes attraits j'ai peu de confiance:
Pour fixer mon amant, je compte beaucoup moins
Sur ces fragiles dons que ſur mes tendres ſoins.
C'eſt par mes ſentiments, par ma délicateſſe,
Que je veux de Tircis augmenter la tendreſſe:
J'y réuſſis. Un jour qu'il liſait dans mon cœur,
Il s'écria, charmé de ma parfaite ardeur:
Que mon ſort eſt heureux, adorable Bergere!
Tes graces, ta beauté ſont de trop pour me plaire.

THÉMIRE.

Je ne le vois que trop; aucun raiſonnement
Ne peut vous retirer de votre aveuglément;
Mais qu'oppoſerez-vous à mon expérience?
J'aime.... que dis-je! hélas! j'aimais avec conſtance
Philene, ce Paſteur pour exemple cité,
Quand il s'agit d'adreſſe & de fidélité.
En quoi, dites, en quoi le cede-t-il au vôtre?
Eh bien, depuis deux ans nous nous aimions l'un l'autre;

Je croyais, comme vous, durant mes jours heureux,
Qu'on ignorait les pleurs dans l'empire amoureux.
Mais hier nos Paſteurs, à l'ombre d'un vieux hêtre,
Formerent ſur le ſoir une danſe champêtre :
Ce fut le terme, hélas! de mon heureux deſtin.
Philene, à mes côtés, de Cloris prit la main.
Par ſon air ſatisfait, par ſon malin ſourire,
La coquette Cloris aigriſſait mon martyre.
Je quittai l'aſſemblée, & depuis ce moment,
Je rêve, je languis, je pleure inceſſamment.
Voilà ce que l'amour prépare aux tendres ames :
Peut-on trop déteſter ſes tyranniques flammes?

SILVARETTE.

Ah! loin de l'outrager, rendez grace à ce Dieu :
Philene vous adore ; il vous cherche en tout lieu.
Que de plaiſirs naîtront de ſa feinte inconſtance!

THÉMIRE.

Ne flattez point mon cœur d'une vaine eſpérance :
Philene, croyez-moi, brûle d'un feu nouveau ;
On eſt tel qu'on paraît dans ce ſimple hameau.

SILVARETTE.

Détrompez-vous, Thémire ; une innocente
rufe,
Aux champs, comme à la ville, & s'employe, &
s'excufe.
Sans ce fecours, détruit par fon propre bon-
heur,
L'amour le plus piquant dégénere en langueur.
Par exemple, Tircis (que j'en fus offenfée !)
De lui donner mes fleurs m'avait trop peu pref-
fée :
Hier, pour l'en punir, prenant un air coquet,
A Daphnis, en paffant, je jettai mon bouquet.
Croyez-vous pour cela que Daphnis m'ait fu
plaire ?
Non, non : mais, Dieux! Tircis me croirait-il
légere ?
Votre état tout-à-coup m'allarme fur le fien...
Votre Berger paraît : adieu, je cours au mien.

Cette Eglogue que M. l'Abbé Mange-not affectait de préférer à la premiere, lui eft cependant très-inférieure. On n'y retrouve, ni le même ftyle, ni la même élégance, ni le même intérêt, ou plutôt toutes ces parties y font abfolument négligées. A peine y reconnaît-on

l'Auteur, si ce n'est peut-être au dernier sentiment de Silvarette, qui ne manque pas de délicatesse. On aime à la voir tomber dans les mêmes allarmes qu'elle vient de reprocher à l'autre Bergere. Mais si cette piece n'est en effet qu'un ouvrage médiocre, il faut avouer que par la seule Eglogue qui la précede, M. l'Abbé Mangenot s'est montré supérieur en ce genre à Fontenelle & à la Mothe, qui en ont fait un grand nombre: tant le naturel a de charmes, & l'emporte sur toutes les finesses du bel esprit. C'est ainsi que par la seule Métromanie, (sans vouloir établir de comparaison entre les deux genres,) M. Piron s'est mis au-dessus de la plupart des Auteurs comiques de son temps. Il serait à souhaiter, sans doute, que dans la vie de M. l'Abbé Mangenot, les moments de cette heureuse verve eussent été plus fréquents; mais plus de quinze ans avant sa mort, il était tombé dans une paralysie, dont la premiere attaque lui ôta l'usage de tous ses membres. Son esprit sembla re-

naître, lorſque ce mal lui laiſſa du moins la liberté d'une moitié de ſon corps; il s'en félicita par ces vers, qui ont quelque choſe d'Anacréontique:

Revenez ſous mes doigts, inſtrument que j'adore,
Plume, que je tirai des aîles de l'amour:
Heureux! de ce larcin ſi ce Dieu rit encore,
Comme il en rit le premier jour.

Mais on ne doit pas moins regarder ces quinze ans d'infirmité, comme un temps abſolument retranché de la vie de cet Auteur. Il eut, d'ailleurs, des chagrins domeſtiques. Une de ſes ſœurs fort dévote, le tyranniſait par ſon humeur. Elle avait une idée ſi ſinguliere de la Poéſie, que tirant un jour à part M. Sédaine, (qui venait depuis peu chez ſon frere, & qu'elle était fort éloignée de prendre pour un Poëte:) „ Ne ſoyez „ pas ſcandaliſé, lui dit-elle, de ce que „ mon frere fait des vers. Nous ſommes „ tous d'honnêtes gens dans notre fa- „ mille; il n'y a que lui qui nous déſ-

„ honore. „ M. S.... dut beaucoup rire ; mais un bon Poëte aurait eu de quoi rire bien davantage.

Cette sœur dévote attribuait à la Poésie l'indifférence que son frere semblait avoir sur de certaines matieres. Elle ne lui pardonnait pas cette Epitaphe qu'il fit un jour pour lui-même en plaisantant :

Sous ce marbre git enterré
Un Prébendier sexagénaire,
Qui ne lut jamais son bréviaire,
Et qui ne connut son Curé,
Qu'en relisant son baptistaire.

Mais on sait que les plaisanteries de cette espece ne prouvent rien, & qu'elles ne décelent, tout au plus, que la pensée du moment, sans que l'on puisse en tirer aucune induction sérieuse sur les sentiments d'un homme. Il y a peut-être plus de hardiesse philosophique dans ce quatrain sur la mort, attribué au même Auteur :

Laissons au vulgaire des hommes,
Redouter de la mort les pieges imprévus :
Elle n'est point, tant que nous sommes ;
Quand elle est, nous ne sommes plus.

On a quelques chanſons agréables de M.
l'Abbé Mangenot. Tout le monde connaît celle qui commence ainſi :

Dans un boſquet près du hameau, &c.

Nous en trouvons une autre dans l'Anthologie Françaiſe, qui n'eſt pas moins digne d'être connue :

Si l'on peut compter ſur un cœur,
C'eſt ſur le cœur d'une Bergere ;
Par ſon air naïf & trompeur
Ma Corinne avait ſu me plaire :
Je la croyais belle ſans art,
Je chériſſais ſon cœur ſans fard :
Mais comme une autre elle eſt légere.
Je la croyais, &c.

Amour, venge un fidele amant
Des trahiſons d'une infidelle ;
Fais-lui perdre quelque agrément,
A chaque inconſtance nouvelle :
Hélas ! tu ne m'écoutes pas ;
Loin d'ôter rien à ſes appas,
Chaque forfaît la rend plus belle.
Hélas ! &c.

Enfin, nous terminerons cet article par une autre chanſon que nous tenons

de lui même. Nous croyons qu'elle a été insérée dans quelques Journaux.

Délicat, constant & fidele,
Mon cœur est fait pour les amours :
S'il pouvait fixer une Belle,
Je sens qu'il aimerait toujours.
En vain la Reine de Cythere
Entreprendrait de le charmer :
Grands Dieux ! que n'ai-je l'art de plaire !
J'aurois si bien celui d'aimer.

Si, couronnant mon espérance,
Ma maîtresse comblait mes vœux,
Ce serait dans la jouissance
Que je rallumerais mes feux.
Jeunes beautés, laissez-moi faire,
Le plaisir sait me ranimer.
Grands Dieux ! &c.

Je ne découvrirais les craintes
Dont un rival sait nous glacer,
Que par de délicates plaintes,
Et par le soin de l'effacer.
Quand on estime une Bergere,
Doit-on autrement s'exprimer ?
Grands Dieux ! &c.

Dès biens qu'obtiendrait ma constance
Je ne ferais point vanité,

Et je saurais, avec prudence,
Jouir de ma félicité :
À l'ombre d'un secret mystere
Un amant doit se renfermer.
Grands Dieux! que n'ai-je l'art de plaire?
J'aurois si bien celui d'aimer.

M. l'Abbé Mangenot est mort le 9 Octobre 1768. Il avait fait, pour lui-même, il y a quelques années, l'Epitaphe suivante :

Ci gît qui crut long-temps affronter le trépas,
Et prévoir, sans terreur, le terme de sa vie :
Vain espoir! pensait-il, hélas!
Que nécessairement sa mort serait suivie
Des pleurs & de l'oubli de sa chere Sylvie.





ÉLOGE
DE
M. CAMUS.

CHARLES-ETIENNE-LOUIS CAMUS, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ecoles de l'Artillerie & du Génie, Secretaire & Profeſſeur de l'Académie Royale d'Architecture, Membre de la Société Royale de Londres, & Honoraire de l'Académie de Marine, naquit à Crécy en Brie, le 25 Août 1699, d'Etienne Camus, Chirurgien, & d'Anne Perrier, tous deux habitants du même lieu. Il a eu un frere né après lui, qui ſuit encore à Crécy la profeſſion de ſon pere.

M. Camus fit toutes ſes études à Pa-

ris, au College de Navarre, avec la plus grande distinction; & ce fut lui-même qui, dès l'âge de dix ans, pressa si vivement ses parents de l'envoyer au College, qu'il ne leur fut pas possible de se refuser à ses instances. On doit le mettre dans la classe de ceux dont les dispositions prématurées ont annoncé, dès leur enfance, le genre de talents dans lequel ils devaient se signaler. A l'aide des plus simples instruments, il exécutait alors avec beaucoup d'adresse, différents petits ouvrages, & déja il n'était plus à charge à sa famille, avant qu'il eût atteint l'âge de 14 ans. Dans les intervalles que lui laissaient ses études, il gagnait, à enseigner les Mathématiques, de quoi subvenir à sa pension & à son petit entretien. Il n'eut d'autre maître, dans cette science, que le célebre M. de Varignon; mais la nature seule fit les fraix de ses premiers progrès. On peut dire qu'il était né Géometre & Méchanicien. Ses heureuses dispositions étaient fortifiées sans cesse par le com-

merce honorable qu'il entretenait avec les personnes de son temps les plus distinguées par leurs connaissances, & dont il eut l'art de se concilier l'amitié dès sa premiere jeunesse. MM. de Coste, Couplet, Trésorier de l'Académie des Sciences, Géoffroy, de Régemorte, étaient ses principales liaisons : ainsi, dans l'âge où l'on s'ignore soi-même, il sut se procurer des amis utiles, & parut avoir le talent de juger les hommes.

Le 13 Août 1727, il fit son entrée à l'Académie des Sciences, & fut admis à la place d'Adjoint Méchanicien; il fut associé, concurremment avec M. Clairaut, le 18 Août 1733, & enfin, le 18 Janvier 1741, il fut fait Pensionnaire à la place de M. de Mairan, qui devint Secretaire de l'Académie.

En 1730, il avait été nommé par le Roi, pour professer la Géométrie dans son Académie d'Architecture, & fait Secretaire de la même Académie le 21 Juillet 1733.

En 1736, il fut du célebre voyage

que firent, par ordre du Roi, MM. de Maupertuis, Clairaut & le Monnier, en Laponie. On ſait que l'objet de ce voyage était d'aller meſurer, à Torneo, le degré le plus ſeptentrional du Méridien; tandis que d'autres Académiciens étaient envoyés ſous l'Equateur, pour en marquer le premier degré, & que ces opérations avaient pour but de décider la fameuſe queſtion de la figure de la terre, que l'illuſtre Newton avait oſé déterminer ſans toutes ces meſures.

Au commencement de 1748, M. Camus fut choiſi par le Roi pour Examinateur de ſon Ecole du Génie, & en 1751, il fut honoré du même choix pour celle de l'Artillerie. (1) Enfin, en 1765, il fut admis dans la Société Royale de Londres. Mais ce qui aſſure à ſa mémoire un état plus durable que tous ces

(1) M. l'Abbé Boſſut lui a ſuccédé dans cette place honorable, & il n'eſt pas moins digne que lui, du reſpect des jeunes éleves, & de la confiance du Roi.

honneurs, ce ſont les excellents Mémoires, dont il a enrichi le Recueil de l'Académie des Sciences. On peut conſulter ce précieux Recueil, aux années 1728, 1733, 1738, 1739, 1740, 1741, 1746 & 1747. Tous les objets de ces importants Mémoires ſont développés de la maniere la plus préciſe & la plus intéreſſante, dans le ſavant éloge que vient de faire M. Grand-Jean de Fouchy, de cet illuſtre Académicien.

Outre ces Mémoires, & ſon cours de Mathématiques en quatre volumes *in*-8°, imprimé, avec ſes Eléments de Méchanique Statique, en 1751, M. Camus a laiſſé les manuſcrits ſuivants :

Problême de trois Joueurs.

Mémoires ſur les Microſcopes.

Hauteur du Pole de Verſailles.

Trigonométrie Sphérique, en Latin, & traduite par lui-même en Français.

Mecanica, ſive de motu.

Calcul différentiel & intégral, en deux parties.

Traité des Sections Coniques. Il n'a

employé dans ce Traité que la méthode Synthétique.

Gnomonique.

Traité des lieux Géométriques.

Traité d'algebre.

Hydraulique.

Traité de Perſpective. Il n'a auſſi employé dans ce Traité que la méthode Synthétique.

Journal Aſtronomique de ſon voyage du Nord.

De la diviſion du temps, & des machines qui ſervent à le meſurer.

Traité d'Hydraulique, non achevé.

Du Toiſé & de ſon objet.

Mémoires ſur les Manivelles & ſur les voûtes.

Traité de Géométrie pratique, différent de celui qui eſt imprimé.

Traité du mouvement.

Obſervations ſur les mines de Suede.

Traité de l'application de l'Algebre à la Géométrie, & de la Géométrie à l'Algebre.

Divers Ouvrages commencés ſur dif-

férentes matieres, & dont on n'a pas encore retrouvé la suite.

M. Camus avait épousé, en 1733, Marie-Anne-Marguerite Fournier, fille d'Edme Fournier, Juré-Expert, Entrepreneur de bâtiments. Il eut de ce mariage quatre filles, dont trois sont mortes en bas âge. L'aînée, qui était mariée au célebre M. Pagin, mourut au mois de Décembre de l'année derniere, âgée de 33 ans, & cette perte donna la mort à M. Camus.

Depuis le voyage qu'il avait fait dans le rigoureux hyver de 1766, pour les examens des Eleves du Génie & de l'Artillerie, il avoit eu la poitrine très-affectée d'un gros rhume, occasionné par la rigueur de la saison. M. Petit, son confrere à l'Académie des Sciences, l'avait parfaitement rétabli, lorsque la maladie mortelle de Madame Pagin, sa fille unique, qu'il aimait tendrement, vint détruire l'ouvrage de sa guérison. Il avait supporté, avec un courage vraiment philosophique, d'autres chagrins qui lui

étaient ſurvenus ; mais la perte de ſa fille, qui mourut le 4 Décembre 1767, après trois mois des plus cruelles douleurs, ſoutenues avec la plus grande réſignation, & la plus tendre inquiétude, pour tout ce qu'elle laiſſait après elle, ce triſte événement, dis-je, accabla ſon malheureux pere, qui ne ſe ſentit aucune conſtance contre cette nouvelle diſgrace.

Du 4 Décembre 1767, il traîna juſqu'au 2 Février 1768, époque fatale où il retomba, pour ne plus ſe relever. Il vit arriver la mort à pas lents, avec un courage, une tranquillité, une piété ſi ſolide, qu'il a convaincu tous ceux qui ont approché de lui dans ſes derniers moments, qu'il n'y a rien de plus compatible avec la vraie philoſophie, que la Religion.

Quelques heures avant que de mourir, il dit à ſon gendre, qui ouvrait ſes rideaux pour voir en quel état il ſe trouvait : „ Hé bien ! il n'y a encore perſonne de mort ; mais cela ne ſera pas „ long. Voyez mes amis, ils ſeront les

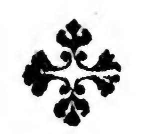
„ vôtres : conſervez-vous ; vos enfants
„ ont beſoin de vos ſecours. Tâchez de
„ ſurmonter les peines dont vous êtes
„ accablé depuis quelque temps, & dont
„ cette vie n'eſt qu'un tiſſu. Je vous re-
„ commande ma femme & mes petits
„ enfants. Encore une fois, conſervez-
„ vous ; je vous le demande au nom de
„ ma fille & au mien. Donnez-moi, mon
„ ami, la ſatisfaction de vous aller re-
„ poſer.

Telles furent ſes dernieres paroles, & ce fut dans ces ſentiments qu'il acheva ſa carriere.

Nous devons une grande partie de ces renſeignements à M. Pagin, lui-même, digne d'avoir eu ce reſpectable beau-pere. Nous en devons auſſi à M. le Marquis de Courtenvaux, qui honore & qui cultive les ſciences. Nous n'oſerions dire qu'il les protege, nous ſerions trop certains de lui déplaire. M. Grand-Jean de Fouchy (1) a bien voulu nous com-

(1) Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

muniquer encore des matériaux dont nous lui faisons nos remerciments. L'Auteur de cet éloge l'a rédigé avec le sentiment de la reconnaissance la plus vive pour M. Camus, à qui il doit l'éducation de son fils unique, aujourd'hui Lieutenant en second à l'Ecole du Génie, à Mezieres.



ÉLOGE
DE
M. LE CAT.

CLAUDE-NICOLAS LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Lithotomiste-Pensionnaire de la même Ville, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie & Anatomie, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, Doyen des Associés Regnicoles de celle de Chirurgie établie dans cette Capitale, Membre des Académies Royales de Londres, de Madrid, de Porto, de Berlin, de Pétersbourg, &c. de l'Institut de Bologne, Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen, &c. &c. naquit à Blérancourt, un des plus beaux

Bourgs de France, ſitué entre Noyon & Coucy, le 6 Septembre 1700.

Claude le Cat, ſon pere, était Chirurgien, Eleve de M. Maréchal, qui a été premier Chirurgien du Roi. Il avait refuſé, par attachement pour ſes parents, dont il était fils unique, des places très-avantageuſes que lui offrait M. Maréchal, mais qui l'auraient éloigné de ſa famille.

La mere de Claude-Nicolas le Cat était fille de M. Méreſſe, célebre Chirurgien, établi auſſi à Blérancourt. Son aïeul s'était diſtingué de même dans l'Art de la Chirurgie, & il avoit été appellé à la Cour pour la Reine-Mere de Louis XIV, Anne d'Autriche, qui était attaquée d'un cancer.

Claude-Nicolas, leur fils, commença ſes études de très-bonne heure : ſes parents voulaient en faire un Eccléſiaſtique; mais après ſon cours de Philoſophie, il quitta la ſoutane pour s'appliquer à la Chirurgie & à la Médecine. Ce ne fut point ſon goût qui le

détermina à ſuivre cette carriere, dans laquelle il fit cependant de ſi grands progrès. Il avait une inclination dominante pour l'étude du génie. Dès l'âge de douze ans, il faiſait, comme Paſcal, des figures de Géométrie; &, ſans avoir eu de maîtres, il deſſinait l'Architecture militaire avec beaucoup de juſteſſe. Il eut, à dix-ſept ans, une occaſion de ſe placer dans un Bureau, qui l'aurait conduit à l'état pour lequel il annonçait de ſi heureuſes diſpoſitions; mais ſes parents ne voulurent pas ſe prêter à ſes deſirs. Il fut obligé d'opter entre l'Egliſe ou l'Art de ſes Ancêtres. Il prit, par néceſſité, ce dernier parti; & Paris, où il avait paſſé ſa premiere jeuneſſe, fut le théâtre de ſes études en Médecine & en Chirurgie.

C'était dans cette carriere, pour laquelle il avait témoigné de la répugnance, que l'attendait cette réputation brillante qui doit rendre ſon nom à jamais précieux aux hommes qui ſavent diſtinguer le mérite réel & ſolide, de celui qui n'eſt que faux & ſuperficiel.

En effet, ſi l'eſtime publique n'était pas ſouvent diſtribuée par le caprice, ſi les talents les plus utiles étaient toujours, comme ils devraient l'être, les plus conſidérés, perſonne, nous oſons le dire, n'aurait plus de droit à la gloire que le vertueux Citoyen dont nous parlons.

Que nos Auteurs agréables d'Ouvrages frivoles, que même les plus diſtingués de nos beaux Eſprits, qui ſe diſputent, avec un acharnement ſi mépriſable, les éloges qu'ils croyent dûs à leur petite célébrité; que ces hommes inutiles ſe comparent, intérieurement, à l'homme qui, dans le plus ſalutaire des Arts, a été, pendant toute ſa vie, le bienfaiteur de ſes ſemblables, qu'aucune ambition n'a pu détacher de ſa patrie, à laquelle il croyait devoir, par préférence, les ſecours que l'expérience qu'il avait acquiſe le mettait à portée de lui donner; & peut-être ces Meſſieurs rougiront-ils du dégré d'importance qu'ils oſent donner aux bagatelles

bagatelles difficiles dont leur vanité ſe fait une occupation ſi ſérieuſe. Mais que diraient ces prétendus amants de la gloire, nos élégants Verſificateurs, nos Philoſophes de ruelles & même nos faiſeurs de Contes moraux, ſi dans le Citoyen reſpectable qu'on préſente à leurs réflexions, on leur faiſait voir encore un Littérateur profond, admis dans preſque toutes les Académies ſavantes de l'Europe, & couronné par elles toutes les fois qu'il avait voulu concourir pour leurs prix ; qui poſſédait, non-ſeulement, toutes les connoiſſances relatives à ſon Art, dont le détail eſt immenſe, mais qui ſavait encore en étendre la ſphere par la force de ſon génie ; qui, ſans négliger un moment la pratique laborieuſe de la Médecine & de la Chirurgie, trouvait encore le temps d'éclairer le monde par des Ecrits pleins de lumiere ſur les myſteres les plus cachés de la Métaphyſique & de la Phyſique ; qui conciliait, avec ces études abſtraites, le goût & même l'amour des Bel-

les-Lettres; enfin à qui, malgré des occupations si accumulées, sa patrie fut encore redevable de plusieurs établissements honorables & utiles; que nos beaux Esprits mettent dans la balance tant de gloire avec leur néant, & nous osons croire que désabusés, du moins pour un instant, de leur vanité présomptueuse, ils se réuniront pour accorder eux-mêmes le prix de la considération publique à l'Homme célebre dont nous faisons l'éloge, & qu'ils seront justes une fois, dans la crainte d'être trop ridicules.

Tel fut en effet, pendant tout le cours de sa vie, M. le Cat, & toute sa Province se joindrait à nous pour déposer que dans l'idée que nous en donnons, nous ne devons être suspects, ni d'exagération, ni de flatterie.

Son premier Ouvrage connu fut une Dissertation très-curieuse qu'il publia à l'âge de vingt-quatre ans, sur le balancement des arcboutants de l'Eglise de St. Niçaise de Rheims. Ce phénomene de

Physique est connu. On sait que, tandis que l'on sonne, ces arcboutants éprouvent un mouvement très-sensible qui n'altere en rien leur solidité.

M. le Cat, fut, en 1729, Médecin-Chirurgien de M. de Tressan, Archevêque de Rouen. Il ne prit cependant, qu'en 1732, le degré de Docteur en Médecine : il le prit à Rheims, pour épargner les 6000 liv. qu'il en coûte pour être Docteur de la Faculté de Paris.

En 1733, il fixa sa résidence à Rouen, & commença dès-lors à y enseigner l'Anatomie. Il y fut reçu Maître en 1734, & dès ce temps il s'était rendu très-célebre dans l'opération de la taille, qu'il fit toujours avec la plus grande prestesse & le succès le plus constant, perfectionnant, chaque année, & sa méthode d'opérer, & les instruments nécessaires à ses opérations.

Il avait obtenu au concours, en 1731, la place de Chirurgien-Major, en survivance, de l'Hôtel-Dieu de Rouen. L'Académie Royale de Chirurgie venait alors

de s'établir, & déja M. le Cat remportait le premier *Accessit* du prix qu'elle distribuait pour la premiere fois. Depuis cette époque, il y remporta tous les prix, jusqu'en l'année 1738, inclusivement.

Ce fut cette année-là même que l'Académie crut devoir le prier publiquement de ne plus concourir. „ C'est, dit-„ elle, un nouveau triomphe (1) que „ l'Académie est obligée de lui décer-„ ner, pour ne point décourager ceux „ qui travaillent. Il est temps, (ajouta-„ t-elle,) qu'un concurrent aussi redou-„ table se repose sur ses lauriers.

Malgré cet éloge si flatteur, M. le Cat n'ayant point obtenu la place d'Associé à cette Académie, ce qui était, selon lui, la seule maniere convenable de l'empêcher de concourir aux prix, il remporta encore celui de 1739; & enfin

(1) Voyez les Observations sur les Ecrits modernes de l'Abbé Desfontaines, Tom. 13, page 328.

au mois de Septembre de cette année, il cessa en effet de concourir, en devenant Membre de l'Académie. Mais il acquit une gloire plus brillante en faisant imprimer son *Traité des Sens*, Ouvrage d'une Philosophie lumineuse, & rempli des connaissances les plus profondes. Les Hollandais en firent une nouvelle édition en 1744; & les Anglais, en 1750, la firent paraître traduite en leur Langue. Cet Ouvrage a depuis été considérablement augmenté par l'Auteur, qui lui a donné le titre de *Traités des sensations, des passions, du mouvement musculaire en général, & des sens en particulier, précédé des Notions de Physique, d'Anatomie, &c. nécessaires à l'intelligence de ces divers Traités.*

En 1736, M. le Cat avait établi à Rouen une Ecole publique de Chirurgie & d'Anatomie. La plus grande partie de l'amphithéâtre fut construite à ses dépens. Il y professa ces deux Arts à ses fraix, & sans aucune récompense pendant dix à douze ans, au bout desquels

il obtint une pension du Roi sur les octrois de la Ville.

En rassemblant chez lui les Amateurs & les Savants les plus distingués, qui trouvaient dans sa conversation des lumieres que souvent ils auraient vainement cherchées dans leurs Cabinets, il devint, sans y penser, le Fondateur d'une Société littéraire, qui est aujourd'hui l'Académie de Rouen, dont il fut ensuite Secretaire.

Le Parlement, pour reconnaître le zele & la générosité que témoigna, dans ces divers établissements, ce respectable Citoyen, lui accorda une gratification annuelle de 1000 livres pendant quelques années.

Tous ces travaux n'empêcherent point M. le Cat d'enrichir les Journaux de ses Ecrits, tant sur l'Art qu'il exerçait, que sur la Médecine & la Physique ; de remporter tous les ans, comme nous l'avons dit, les prix de l'Académie de Chirurgie, & d'adresser de précieux Mémoires aux autres Académies de l'Europe.

Il publia, en 1739, une Dissertation sur les remedes dissolvants de la pierre, & en particulier sur celui de Mademoiselle Stephens. Au mois de Décembre de cette année, il fut reçu Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, à laquelle il avait donné un grand nombre d'observations curieuses. Il fut aggrégé, en 1740, à la Société Royale de Londres, sur les Mémoires qu'il avait pareillement adressés à cette Compagnie savante.

Le célebre M. de la Peyronie le pressait alors vivement de quitter la Ville de Rouen, & lui offrait à Paris un établissement des plus avantageux, ne lui dissimulant pas qu'il avait sur lui les plus grandes vues. Les instances que ne dédaignerent pas d'employer auprès de M. le Cat les premiers Magistrats du Parlement; celles que lui firent en même-temps les personnes de Rouen les plus considérables; son attachement à ses devoirs, à l'Hôtel-Dieu, dans lequel il venait de prendre la place du Chirur-

gien, dont il avait, depuis plusieurs années, la survivance ; l'intérêt qu'il prenait aux Ecoles publiques & particulieres qu'il avait fondées, & à la Société Académique dont il avait été l'instituteur ; sa reconnaissance pour les distinctions flatteuses dont l'avait honoré la Ville qu'il s'agissait d'abandonner ; enfin son désintéressement lui fit refuser la fortune évidente qui lui était offerte par le premier Chirurgien du Roi.

En 1741, il fut associé à l'Académie de Madrid, sur un Mémoire qu'il y avait envoyé.

Il épousa, l'année suivante, Marie-Marguerite de Champossin, dont le pere, Négociant à Rouen, était originaire de la Comté de Nice. Il en eut deux filles, dont la derniere lui a survécu.

Il contribua, dans le cours de la même année, à procurer à Rouen l'établissement d'une Ecole de Dessin, en prêtant son Amphithéâtre à M. Descamp, Peintre Flamand, pour y rassembler ses éleves à certaines heures.

En 1746, M. le Cat fut appellé à Paris pour y traiter un malade (1) abandonné des plus habiles Maîtres. Il fut prouvé que l'excellence de sa méthode aurait sauvé le malade, si ses forces avaient pu suffire à la longueur du traitement, & si son indocilité au régime n'eût pas encore contribué à les altérer.

Il ouvrit, cette même année, à Rouen, un Cours public de Physique expérimentale, qu'il a toujours continué depuis, sans que ses Cours ordinaires de Chirurgie & d'Anatomie en fussent dérangés. Personne ne connut mieux que lui le grand art d'employer le temps, & à peine est-il concevable qu'il pût suffire à cette foule d'occupations réunies. A toutes les séances, soit publiques, soit particulieres, de l'Académie de Rouen, il lisait de nouveaux Mémoires. On en a donné des Extraits dans les différents papiers publics.

Il fonda, en 1749, trois prix d'Ana-

(1) M. Rondé.

tomie, qui sont distribués tous les ans, à une séance publique de cette même Académie, aux jeunes éleves de l'Ecole Anatomique. Madame le Cat, digne de seconder les grandes vues de son mari, fournissait les prix des éleves de l'Ecole de Dessin.

Il parut, cette année, un volume *in-8°*. & plusieurs Lettres de M. le Cat sur l'opération de la taille, & principalement sur la méthode qu'on doit employer pour les femmes attaquées de la pierre. En 1751 & 1753, il publia encore différents Ecrits sur le même sujet. Mais nous ne devons pas oublier qu'en 1750, son amour pour les Arts & les Sciences lui fit publier une Réfutation pleine d'énergie du fameux Discours du Citoyen de Geneve, qui avait été couronné par l'Académie de Dijon. Les Sciences ne pouvaient que s'honorer d'avoir un pareil Défenseur; mais, nous le répétons avec surprise, quel temps pouvait prendre M. le Cat, pour s'occuper encore à des objets de Littérature?

Il remporta le prix de l'Académie de Berlin en 1753, & ensuite il ajouta à l'Ouvrage qu'il y avait présenté, un Mémoire *sur la sensibilité de la dure-mere, de la pie-mere, des périostes, des membranes, des ligaments, des tendons, &c.*

Au commencement de 1754, l'Académie Impériale des *Curieux de la Nature* lui envoya un Diplôme d'Associé. Il avait été choisi, à son insu, par le suffrage unanime de tous les Membres de cette Compagnie. C'est un usage particulier à quelques Académies, &, entr'autres, à celle-ci, de donner un nom à chacun de leurs nouveaux Associés. Dans le Diplôme qu'il reçut, M. le Cat était nommé *Plistonicus tertius*, c'est-à-dire, le troisieme Homme célebre par le grand nombre de Palmes Académiques qu'il a remportées. C'était une allusion flatteuse aux fréquents triomphes de M. le Cat en ce genre. Les Grecs avaient donné le même nom de *Plistonicus* à deux autres personnages fameux par des Palmes analogues à celles des

prix que l'on propose aujourd'hui dans les différentes Académies de l'Europe. M. le Cat eut encore l'honneur d'être admis, la même année, dans la Société Royale de Berlin.

Il passa les mois de Février & de Mars 1755 à Paris, pour assister à un concours de Lithotomistes qu'il avait demandé au premier Chirurgien du Roi. Il s'agissait de constater, par des expériences faites sur des cadavres, l'avantage de la méthode dont se servait M. le Cat dans l'opération de la taille, sur celle qui employe à cet usage le Lithotome caché. Le Frere Côme & ses partisans furent vivement sollicités de se présenter à ce concours, mais ils refuserent d'y paraître. L'Académie fit toutes les expériences indiquées par M. le Cat, &, par un acte authentique, elle décida la contestation en sa faveur.

Au printemps de la même année, il fut appellé à Lille & dans les Pays-Bas, pour rendre la vue à plusieurs personnes du premier rang affligées de la ca-

taracte. Il y fut accueilli avec la plus grande diſtinction par les Magiſtrats de Lille, & il fit, dans ce voyage, des cures ſi ſurprenantes, que la populace crédule lui demanda des miracles, croyant, d'après ce qu'elle avait entendu dire de ſes guériſons, que rien ne devait lui être impoſſible.

Après s'être abſtenu, pendant dix-ſept ans, de concourir aux prix de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, un ſujet important qui fut propoſé, cette année, à l'occaſion d'un ancien Mémoire de M. le Cat, qui avait été couronné, le tenta de rentrer encore une fois dans la lice. La queſtion propoſée lui appartenait en quelque ſorte; & n'ayant pas été réſolue, l'année précédente, au gré de l'Académie, il travailla lui-même à la réſoudre. Mais dès qu'on ſoupçonna que le Mémoire préſenté pouvait être de ſa main, on lui ſuſcita des difficultés qui l'engagerent à garder ſcrupuleuſement l'anonyme, & à faire réclamer le prix qu'en effet il remporta, par un

Chirurgien de ſes amis, qui voulut bien ſe déclarer l'Auteur du Mémoire.

En 1756, M. le Cat fut appellé de nouveau dans les Pays-Bas. En 1757, il remporta à l'Académie de Toulouſe, un prix triple; & ce fut après avoir été décoré de cette eſpece de Tiare Académique, qu'il ceſſa enfin de concourir pour les prix. Il reçut, la même année, la nouvelle de ſon aſſociation à l'Académie de Pétersbourg. Peu de temps après, M. Bianchi, premier Médecin du Roi de Sardaigne, lui écrivit que l'inſtitut de Bologne, en Italie, lui avait fait auſſi l'honneur de l'adopter. Quelques mois auparavant, M. le Cat avait compoſé un Eloge du célebre M. de Fontenelle; mais cet Ouvrage ne fut imprimé qu'en 1759. Ce fut vers ce temps-là même que le Roi fit augmenter ſa penſion, & lui aſſura, ſa vie durant, les appointements qu'il avait à l'Hôtel-Dieu.

M. le Cat employa les dernieres années de ſa vie à l'édition des premiers

volumes des Mémoires de l'Académie de Rouen. Il enrichit, comme nous l'avons déja dit, ſon Traité des Sens de pluſieurs augmentations conſidérables. Un de ſes dernier Ouvrages, qui ne lui fait pas moins d'honneur, c'eſt un Traité complet d'Oſtéologie.

Enfin, comblé de gloire, mais épuiſé de veilles & de fatigues, il mourut à Rouen le 20 Août 1768, âgé de ſoixante-huit ans moins quelques jours, & le lendemain, il fut enterré dans l'Egliſe nouvelle de l'Hôtel-Dieu, dont il était Chirurgien en chef depuis long-temps.

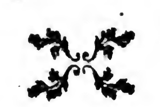
Voici ce que l'on trouve dans les petites affiches de la ville de Rouen, immédiatement après l'annonce de la mort de cet Homme ſi reſpectable. » L'Aca-
» démie en corps, ayant à ſa tête M.
» de Couronne, Directeur en exercice,
» s'eſt empreſſée, en aſſiſtant aux funé-
» railles de M. le Cat, de donner des
» marques publiques de ſon attache-
» ment & de ſa reconnaiſſance pour l'un
» de ſes Membres les plus célebres, qui,

» après avoir beaucoup contribué à son
» établissement, a fait aussi rejaillir sur
» elle la gloire qu'il s'était acquise par
» ses importants & nombreux travaux.
» On ne préviendra point le juste
» tribut de louanges que les plus illus-
» tres Compagnies Littéraires de l'Eu-
» rope, auxquelles M. le Cat apparte-
» nait, ne manqueront pas de rendre à
» sa mémoire. Mais si l'équitable pos-
» térité, ce juge impartial des grands
» Hommes, regle entre eux les rangs
» par l'utilité de leurs services, quelle
» place réserve-t-elle à un des Savants
» de ce siecle, qui a répandu le plus
» de lumieres sur le premier des Arts,
„ l'Art de guérir? C'est aux excellents
„ Ouvrages de M. le Cat, c'est sur-
„ tout à cette multitude de malheureux
„ dont il a prolongé la vie, ou sou-
„ lagé les souffrances, de faire de lui
„ le plus touchant, le plus vrai & le
„ plus éloquent des Eloges. „

Les mêmes petites affiches contiennent des Vers intéressants sur la mort

de cet illustre Académicien, par M. Dieres, Avocat au Parlement. L'étendue que nous avons donnée à cet article, ne nous permet pas de les rapporter.

Nous devons à la piété conjugale de Madame le Cat, les renseignements qui nous ont servi de matériaux pour cet Eloge. Nous ne pouvons que témoigner notre reconnaissance aux personnes, qui, en secondant notre projet d'honorer la mémoire des Hommes célebres qui ont eux-mêmes honoré la Patrie, veulent bien nous donner, par-là, le témoignage le plus flatteur de leur approbation.





ÉLOGE

DE

M. MAUBERT.

JEAN-HENRI MAUBERT DE GOUVEST, Secretaire du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Auguſte III, naquit à Rouen, en 1721, d'une famille honnête, & alliée, du côté maternel, à quelques-unes des plus diſtinguées de la Province. Le malheur qu'il eut de prendre l'habit de Capucin, dans un âge où il ne connaiſſait, ni la trempe de ſon eſprit, ni la nature de l'engagement qu'il contractait, & celui qu'il eut de rompre ſes vœux quatre ans après ſa profeſſion religieuſe, ont jetté ſur ſa vie je ne ſais quoi de romaneſque, par la variété des événements dont elle fut

remplie. Des Auteurs de Libelles ont cru devoir, apparemment pour l'utilité publique, envenimer ces mêmes événements, en y cousant des anecdotes malignes & satyriques, qui n'ont d'autre appui que l'impudence familiere aux calomniateurs anonymes. Il faut en excepter le seul Chévrier, qui osa mettre son nom à la tête des Libelles qu'il a publiés contre M. Maubert, comme si un nom aussi déshonoré que le sien avait pu donner quelque poids à ses calomnies. Nous devons, autant par égard pour la justice, que pour la vérité, représenter ici M. Maubert sous ses traits naturels. C'est dans le Mémoire même qu'il adressa quelque temps avant sa mort, au haut Tribunal de la Cour de Hollande, où il avait été cité par un Libraire de la Haye, que nous puiserons les faits, d'ailleurs connus, sur lesquels il a fondé sa justification.

L'engagement qu'il avait pris dans l'ordre des Capucins en 1740, & qu'il rompit quelques années après, le faisant

mourir civilement dans sa Patrie, il se décida à aller chercher dans les Pays étrangers, une fortune qu'il ne pouvait plus espérer en France. Muni de Lettres de recommandation pour la Hollande & l'Angleterre, il vint à la Haye au mois de Juin 1745, & s'y présenta à M. l'Abbé de la Ville, alors Ministre de France, avec une Lettre de M. le Duc de Bouteville, qui le recommandait à sa bienveillance. Il passa en Allemagne au temps du Couronnement de l'Empereur François premier. Il alla jusqu'en Saxe, & arriva à Leipsick vers la fin d'Octobre. Le 15 Décembre de la même année, il y eut une sanglante action, où les Prussiens, conduits par le Prince d'Anhalt, attaquerent, près de Dresde, les troupes Saxonnes & Autrichiennes, commandées par le Feld-Maréchal Comte de Rutowski, qui ne put être secouru à temps par le Prince Charles de Lorraine. M. Maubert, qui, à la recommandation du Professeur & Conseiller Mascau, dont il était fort es-

timé, avait obtenu l'honneur de ſervir, en qualité de Volontaire, dans les troupes Saxonnes, fut le premier à s'appercevoir qu'on avait négligé une hauteur, où il était facile de placer une batterie de canons, avec laquelle on pourrait inquiéter l'ennemi. Le Général ne pouvait mieux le récompenſer de cet avis ſalutaire, qu'en le chargeant lui-même de l'exécution, qui lui valut le grade d'Officier d'Artillerie. Mais il était arrêté que dans cette journée meurtriere, le génie de la Pruſſe devait prévaloir ſur celui de la Saxe. Les Saxons perdirent 12000 hommes; leur camp fut mis en déroute: M. Maubert eut le bonheur de ſe ſauver, &, trois jours après l'action, il alla rejoindre la Cour.

La paix ayant rendu à la Saxe ſa tranquillité, il ne s'occupa plus que du ſoin de s'y fixer d'une maniere avantageuſe. La facilité qu'il avait de parler de cette ſcience qu'on nomme *Politique*, & dont les idées commençaient à germer dans ſa tête, lui avait ouvert un accès favo-

rable chez M. le Comte de Bruhl, premier Miniſtre du Roi de Pologne. Indécis entre le poſte de Secretaire du Comte de Schomberg, Miniſtre de Saxe à Ratisbonne, & l'éducation du jeune Comte de Rutowski, il ſe détermina pour cette derniere place, par le conſeil de M. Maſcau, ſon ami & ſon protecteur déclaré.

La politique ſur laquelle M. Maubert raiſonnait avec beaucoup de ſagacité, le ſervit mal dans ſes propres affaires. Il s'attira le reſſentiment du premier Miniſtre, & par-là eut le malheur de déplaire au Roi. Il fut arrêté, par ordre de Sa Majeſté, à deux heures après minuit, à l'Hôtel de Rutowski; & au bout de quelques ſemaines, il fut transféré à la Foretreſſe de Konigſtein, où il a été détenu juſqu'au 20 Mars 1752, traité cependant avec douceur, abondamment pourvu des choſes néceſſaires, même des ſuperflues, ayant des livres, des plumes, du papier, & la liberté de la promenade & des viſites ſur le Fort, dans

l'après-dinée, ſous la garde d'un bas Officier.

La cauſe de ſa diſgrace eſt un problême qui n'a pas encore été réſolu. Il a été reſpectueuſement diſcret ſur cette cauſe. Peut-être ſa mauvaiſe fortune le mêla-t-elle dans une intrigue nouée pour ſupplanter le Miniſtre, de concert avec pluſieurs Seigneurs Polonais. Il ne parle lui-même du ſujet de ſa diſgrace, que comme d'une faute imprudente, à laquelle ſon cœur n'avait eu aucune part, que l'autorité avait d'abord groſſie, & que cette même autorité pardonna peu de temps après.

Si l'on conſulte le Roman qu'ont bâti, ſur cette anecdote, les faiſeurs de Libelles, le Comte de Bruhl, étonné du génie de M. Maubert, par la communication que ce dernier lui fit d'un projet qui aurait abattu, ſans reſſource, la puiſſance Pruſſienne, l'avait admis dans ſa plus intime confidence. Mais cette confidence n'ayant paru à M. Maubert qu'un honneur ſtérile, il avait formé

un

un complot dont ce Ministre devait être la premiere victime. Le Roi, lui-même, devait être enveloppé dans la révolution prête à éclore, à la suite du Despotisme qu'on se proposait d'introduire en Pologne. Pour mieux perdre le Ministre, la trame de la conspiration devait paraître depuis long-temps ourdie par lui-même. M. Maubert, d'intelligence avec un Secretaire qui était du complot, était entré dans le cabinet de M. le Comte de Bruhl, où il avait pris plusieurs papiers, en avait falsifié quelques-uns, en avait supposé d'autres en contrefaisant l'écriture du Ministre, &c. &c. Mais qui ne voit dans cet amas de circonstances imaginées par la haine, un crime de Leze-Majesté au premier chef, & dans la punition modérée qu'on infligea au coupable, la preuve la plus éclatante de la mal-adresse des calomniateurs ?

M. Maubert, pour se procurer sa liberté, fit intervenir, en sa faveur, le Pape Benoît XIV, de qui le Comte,

depuis Cardinal, Archinto, Nonce alors auprès du Roi de Pologne, lui avait obtenu un Bref de diſpenſe, pour paſſer dans l'Ordre de Cluny. Après cette premiere grace, M. Maubert ſe flattait d'en obtenir une ſeconde. Comme il n'était que ſimple Clerc tonſuré, il eſpérait qu'on le rendrait à la ſociété civile, dégagé de tous les liens Eccléſiaſtiques. Le Comte de Bruhl eut beaucoup de peine à ſe rendre à la réquiſition du Nonce Apoſtolique. Il avait d'abord ſoupçonné M. Maubert d'impoſture ſur ſon émigration de l'Ordre des Capucins. Obligé de ſe rendre ſur le fait, le Miniſtre ſe retrancha ſur l'intention & les diſpoſitions ſecretes du protégé de Sa Sainteté, ſoutenant qu'il n'était pas vraiſemblable qu'un homme entiérement livré, dans ſa retraite, à l'étude de l'Hiſtoire profane, eût un deſir ſincere de rentrer dans le Cloître. M. de Bruhl ne ſe trompait pas; mais pour l'amener à conſentir à l'élargiſſement de M. Maubert, le Nonce fut obligé de lui diſſi-

muler toute l'étendue des effets du Bref. Il paraît que le cœur du Miniſtre était encore ulcéré par ſon reſſentiment.

Pour recouvrer ſa liberté, M. Maubert fut obligé de la prendre une ſeconde fois ſous l'habit de Capucin. L'ayant repris à Prague, il marcha avec ſécurité juſqu'à Rome, où il ſe promettait d'être enfin rendu à lui-même. Mais les Capucins de Rome, l'ayant entre leurs mains, ne lui tinrent aucune des paroles du Nonce. Il n'eut l'apparence de la liberté clauſtrale, qu'après qu'il eut renoncé au bénéfice de ſon Bref, & pris de nouveaux engagements avec ſes anciens Confreres. Portant toujours dans ſon cœur l'amour de la liberté, il trouva à Mâcon l'occaſion de s'affranchir encore des entraves de ſon état religieux. Sa deſtinée le conduiſit à Geneve en trois jours, & delà à Lauſanne, qui fut comme le berceau de ſa réputation littéraire.

Sans autres reſſources que celles qu'il pouvait tirer de ſon eſprit, il penſa à

devenir Auteur. Il commença un Roman, avec auſſi peu de ſuccès que nos jeunes Eleves de Melpomene ébauchent, à Paris, un Drame dénué d'intérêt & de vraiſemblance. A peine en cinq ou ſix jours en avait-il compoſé quelques pages, lorſque l'idée d'illuſtrer un Teſtament politique du nom fameux d'Alberoni, vint le tirer des triſtes réflexions où le jettait le peu d'eſpoir de fournir, par ſon travail, à ſa ſubſiſtance. Le génie reconnaît d'abord ſa véritable carriere. Sans autres ſecours que ceux de ſon imagination & de ſa mémoire, le nouvel Auteur avait avancé ſon travail juſqu'au huitieme chapitre, en moins d'une ſemaine. Ceci paraîtra ſans doute ſurprenant à quiconque ne ſait pas avec quelle rapidité le génie, qui n'eſt plus déplacé, exécute ce qu'il a conçu.

Flatté du progrès de ſon ouvrage, M. Maubert alla trouver le Libraire Bouſquet, qui lui fit expier, par ſa mauvaiſe réception, le préjugé que donnait contre lui ſon état d'ex-Capucin. Prévenu,

ſans raiſon, qu'il ne pouvait ſortir rien de bon des Ecrivains de cette robe, il fallut lui laiſſer entrevoir que l'Auteur ne travaillait point d'après lui, mais ſur des mémoires qu'il avait eu le bonheur de recueillir en Italie.

Le Manuſcrit ayant été lu par quelques Savants de Lauſanne, avec une ſorte d'admiration que redoublaient encore les circonſtances ſingulieres de la vie de l'Auteur, le bruit s'en répandit bientôt dans la ville, & valut au Solitaire la viſite de pluſieurs perſonnes de diſtinction, qui vinrent dans ſon grenier lui offrir leurs bons offices en tout genre. Il ne voulut d'elles que leur eſtime; il leur cacha même qu'elles l'avaient convaincu qu'il y avait au moins de l'indécence à demeurer iſolé entre les différentes Communions Chrétiennes. Ayant livré au Libraire Bouſquet les deux tiers de ſon Teſtament politique, il en reçut 200 livres d'honoraires, dont il employa une partie à s'habiller avec cette ſimplicité ſi commode & ſi peu

diſpendieuſe, que les loix de Berne preſcrivent à ſes habitants, & le reſte de cette ſomme, à ſe rendre dans cette Capitale, pour ſe faire aggréger à l'Egliſe réformée. Dans la crainte que l'on ne pût dire qu'il avait vendu ſa Religion, il refuſa les cinquante écus qu'on eſt dans l'uſage de donner aux Néophytes.

Toutes ſes eſpérances étant perdues du côté de Rome, un changement de Communion lui devenait indiſpenſable, s'il voulait avoir un état civil. Il regardait d'ailleurs les trois Communions Chrétiennes, la Romaine, l'Evangélique & la Réformée, comme trois branches, toutes trois également ſorties de la Religion Chrétienne, qu'il regardait comme divine. Tels étaient ſes ſentiments que nous avons connus. S'il était dans l'erreur, comme il n'eſt pas permis d'en douter, du moins ce n'était pas un impie qui ſe jouait de la Religion, ainſi que le lui ont reproché les Auteurs des Libelles.

Les détracteurs de sa gloire ont voulu lui enlever celle d'être l'Auteur du Testament d'Albéroni. Il faut avouer que la haine est quelquefois bien mal-adroite. Elle tomba dans le ridicule de louer en même-temps, comme un très-grand politique, celui-là même à qui elle contestait le Livre qui prouve en effet si bien les connoissances profondes qu'il avait sur cette matiere. Au reste, on attribuait cet Ouvrage à deux hommes qui n'ont jamais eu d'existence dans la Littérature.

Le succès prodigieux du Testament d'Albéroni, donna la plus haute idée de son Auteur. On admira comment un jeune Eleve du Cloître, à qui la politique devait être si étrangere, avait mis dans sa tête tous les Gouvernements anciens & modernes, avec leurs principes, leurs différences & leurs révolutions; comment il avait pu démêler toutes les intrigues des Cours, distinguer les intérêts de tous les Princes, apprécier les vues & les fautes de leurs Mi-

niſtres ; comment le local même de tous les Etats de l'Europe lui était connu juſqu'à en aſſigner & diſtribuer les moindres parties. Le prodige, ſans ceſſer abſolument d'en être un, peut s'expliquer par l'étude opiniâtre qu'il fit de cette ſcience, pendant les quatre années qu'il fut priſonnier dans le Château de Konigſtein. Nous lui avons ſouvent entendu raconter de quel moyen il ſe ſervait pour fixer plus fortement dans ſa mémoire, cette multitude d'événements dont ſe compoſe la ſcience des Etats, & pour graver dans ſon cerveau une Carte Géographique, qui lui repréſentât fidélement tout le local de l'Europe, & d'une grande partie de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique. Ce moyen, dont nous ne garantiſſons pas l'infaillibilité, conſiſtait à ceindre ſa tête d'un bandeau imbibé dans de l'eau-de-vie tiede. Il avait appris ce ſecret d'un Médecin de la Citadelle de Konigſtein, &, ſelon lui, il était incroyable combien cet innocent artifice facilitait le jeu de

ſes organes, & à quel point ſa mémoire, déja très-heureuſe par elle-même, en était encore fortifiée.

M. de Voltaire jugeant de la perſonne de l'Auteur ſur ſon Ouvrage, crut que le Teſtament politique devait être d'un homme vieilli dans l'étude & dans les intrigues des Cours. „ Lorſque le Teſ-
„ tament du Cardinal Albéroni parut,
„ dit cet illuſtre Ecrivain, je crus d'a-
„ bord qu'il avait été publié par l'Abbé
„ de Montgon, parce qu'en effet il y
„ a entr'autres un chapitre ſur l'Eſpagne
„ beaucoup plus vrai & plus inſtructif
„ que tout ce que j'ai lu dans toutes
„ les rapſodies auxquelles on a donné
„ le nom de Teſtament. Je ſouhaitai à
„ l'Auteur qu'il eût été couché ſur ce-
„ lui du Cardinal Albéroni pour quel-
„ que bonne penſion : il ſe trouva que
„ cet Auteur était un Capucin échappé
„ de ſon Couvent, à qui perſonne n'a-
„ vait fait de legs, & qui n'ayant pas
„ de quoi ſubſiſter, faiſait des Teſta-
„ ments pour gagner ſa vie.

Mais cet Ouvrage, pour être supposé, en est-il moins bon ? Et comme le dit M. Maubert dans une Préface assez fiere : „ Mon Livre, parce que je lui ai
„ donné le titre de Testament politi-
„ que, ira-t-il grossir la foule de ces
„ Testaments que l'ignorance, la pré-
„ vention, le respect pour un grand
„ nom, ont fait admirer ; dont cepen-
„ dant la patience la plus exercée peut
„ à peine achever la lecture, & qui
„ seraient absolument ignorés, s'ils
„ avaient paru sous le véritable nom
„ de leurs Auteurs ? „

Avec cette confiance qui naît du sentiment que l'on a de sa propre force, M. Maubert n'a pas craint de dire dans la même Préface, que son Livre ferait la fortune de son titre. En effet, nous le répétons, qu'importe que cet Ouvrage soit véritablement une production du Cardinal Albéroni, pourvu que l'on y voye respirer toute la grandeur & la force du génie de ce Ministre, que l'on y trouve ce jugement sûr, ces vues pro-

fondes, ces projets vaſtes, qui l'ont rendu l'oracle d'une partie de l'Europe, & la terreur de l'autre ?

Si les Teſtaments de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, ne ſont pas plus de ces grands Hommes, que ne l'eſt d'Albéroni le Teſtament qui porte ſon nom, au moins ce dernier a-t-il ſur les autres cet avantage, que le Miniſtre d'Eſpagne y eſt peint avec des traits auxquels il pourrait lui-même ſe reconnaître, & que les idées que l'on y trace, ſont les images de ſes actions. Il eſt certain, au contraire, que les Richelieu, les Mazarin, les Colbert, les Louvois, ne ſe peignent point dans les Teſtaments qu'on leur attribue, & qu'ils y ſont d'auſſi petits Ecrivains, qu'ils ont été de grands Miniſtres.

Depuis que l'Europe entiere eſt devenue, pour ainſi dire, un Etat partagé entre les branches d'une même famille, & que toutes les Cours ont les unes avec les autres des relations ſi intimes, il ſemble qu'on ne puiſſe plus

traiter des intérêts d'un Peuple, sans discuter en même-temps ceux des autres Nations. Il n'est donc point étonnant que l'Albéroni de M. Maubert, tenant les rênes de l'Etat en Espagne, ait porté ses vues politiques sur toute l'Europe. Pour laisser un Testament digne de lui à la Nation qu'il gouverna, il convenait qu'il examinât ses degrés de puissance sous les Rois Autrichiens, & sous ceux de la Maison de Bourbon; qu'il ne perdît point de vue l'élévation de cette Maison, à laquelle il devait tout son être; qu'il travaillât, par reconnaissance, à lui donner cette supériorité dont avait joui si long-temps la Maison d'Autriche; qu'il discutât les intérêts de l'Espagne par rapport à la France, où regne le Chef de cette auguste Maison, & relativement au Portugal, qui fut autrefois une Province Espagnole; qu'il considérât ce qu'est l'Italie par rapport à ses Princes, & à la Maison de Bourbon qui y a étendu les branches de sa Souveraineté; qu'il parlât

de l'Angleterre, comme touchant par tant d'endroits les vastes possessions de l'Espagne dans l'ancien & le nouveau Monde; qu'il calculât les degrés de puissance que la Maison d'Autriche aurait pu se procurer, si, par des échanges bien ménagés, elle avait su donner un arrondissement plus convenable à cette masse d'Etats, qui sont tous désunis les uns des autres; qu'il pesât les avantages & les désavantages du Ministere du Cardinal de Fleury, par rapport à la France, sans oublier le plan du Maréchal de Belle-Isle & la conduite de la guerre d'Allemagne; qu'il connût par quels liens l'équilibre de l'Europe est attaché à celui de l'Empire; qu'il sondât les causes de la grandeur & de la décadence des Hollandais, Sujets autrefois de la puissance Espagnole, en pénétrant la constitution de leur République; que, dans le lointain du tableau, il jettât un coup d'œil sur les Etats du Nord, qui, depuis quelque temps, commencent à figurer en Europe, & qui for-

ment aujourd'hui un poids considérable dans sa balance.

Ce grand & magnifique tableau de la politique Européenne, M. Maubert a osé le tracer avec des traits si hardis, que l'on est étonné de la richesse du spectacle. Ses vues sont si élevées, qu'il n'est pas toujours facile de discerner s'il n'y a pas mêlé trop de conjectures ou de finesse, & si les succès présumés ou devinés suivraient en effet le coup d'œil qui les a apperçus. On voit, de temps en temps, quelques couleurs de Machiavélisme répandues dans le Testament d'Albéroni, qui font juger que M. Maubert n'a pas cru possible de concilier les devoirs d'un grand Ministre avec un attachement trop scrupuleux aux devoirs qui constituent la probité des particuliers.

L'Europe est un théâtre vaste, où, sur une scene mobile, se succedent, à chaque instant, de nouveaux Acteurs, qui, mus par des passions différentes, la mettent continuellement aux prises

avec elle-même, ſous des aſpects toujours divers. Dans ce grand mouvement, produit par les effets irréguliers des paſſions & des caprices des hommes, & qui amene une ſuite d'événements ſi biſarres, qu'autrefois on avait imaginé une divinité aveugle & inſenſée pour lui en donner la direction, la politique a, ſans doute, à jouer un grand rôle; mais il n'eſt accordé qu'à ces eſprits créateurs, qu'une pénétration ſans bornes éleve au-deſſus du vulgaire des Miniſtres, de maîtriſer les événements, & de faire concourir à leurs vues les paſſions mêmes qui paraiſſent le plus les contrarier. La différence des temps & des circonſtances entraîne une infinité d'exceptions aux regles les plus générales que les meilleurs Ecrivains politiques ont établies.

M. Maubert ayant eſſayé ſi heureuſement ſes talents ſur des ſpéculations de ce genre, regarda, dès-lors, cette étude comme une profeſſion à laquelle il devait déſormais ſe conſacrer. Il donna

des entretiens ſur l'Hiſtoire moderne & ſur les intérêts des Princes. M. Humberſton, Gentilhomme Anglais, l'ayant prié d'écrire ces entretiens, il s'engagea, inſenſiblement, à la compoſition de la petite Hiſtoire politique du ſiecle, Ouvrage en deux volumes *in*-12, qui peut être regardé comme un ſommaire de celui dont il fit paraître depuis le premier tome *in*-4°. en 1757, à Londres.

Cette nouvelle production politique ne dementit pas l'idée avantageuſe que l'Auteur avait donnée de ſes talents; mais la liberté hardie qui y regne, lui attira les premieres perſécutions attachées au métier dangereux d'écrire l'hiſtoire de ſon temps. On ne ſait par quelle voie M. de Chavigny, alors Ambaſſadeur de France en Suiſſe, parvint à s'en procurer les feuilles, à meſure qu'elles étaient imprimées. Avant que le premier volume fût achevé, il ſe plaignit, & du Livre, & de l'Auteur. La preſſe fut interdite à M. Maubert, qui fut amendé au Sénat

de Berne, pour y rendre compte de ſon travail. Les moyens qu'il employa pour ſon Apologie, ayant été communiqués à M. le Marquis de Chavigny, loin de déplaire à ce Miniſtre, lui inſpirerent la curioſité de connaître l'Auteur; il en écrivit à M. le Sénateur Augsbourguer, Amateur éclairé des Lettres, & un de ceux qui honoraient M. Maubert de la bienveillance la plus déclarée.

Ce que M. de Chavigny avait lu de la petite Hiſtoire, lui avait fait porter de la perſonne de l'Auteur un jugement à peu près ſemblable à celui de M. de Voltaire. Il ſe l'était repréſenté comme un vieillard blanchi dans les travaux du cabinet. Avant que de recevoir ſa viſite, il voulut ſavoir à quel homme il avait affaire. Son premier Secretaire alla s'en informer par ſes yeux, & ſa ſurpriſe fut très-grande, en voyant, au lieu d'un vieux Moine, un jeune homme de trente ans au plus, d'une phyſionomie pleine de feu & bien différente de celle que les Auteurs des libelles ont donnée de fantaiſie à M. Maubert.

Son enjouement & ſa décente liberté prévinrent très-avantageuſement M. de Chavigny en ſa faveur. Le lendemain ce Miniſtre l'invita à dîner, & ſe fit un plaiſir, en le mettant parfaitement à ſon aiſe, de ne l'entretenir que des objets qui pouvaient lui donner lieu de déployer toute la vivacité de ſon eſprit. Charmé de ſa converſation, il le retint dans ſon cabinet de Livres juſqu'à la nuit. Il voulut bien lui offrir à la fois, & de contribuer à faire ſa paix avec l'Egliſe, & de ſe charger du ſoin de ſa fortune, en le plaçant auprès du Miniſtre du Roi à Vienne. M. Maubert fut puiſſamment tenté. Cependant les difficultés qu'il prévoyait à ſe réconcilier avec Rome, ſur-tout depuis qu'il avait embraſſé la Religion Proteſtante, ne lui permirent d'autre réponſe, ſinon qu'une année plutôt, il ſe ſerait abandonné avec la plus vive reconnaiſſance aux bontés de M. de Chavigny ; mais qu'il avait quitté Rome de ſon plein gré, qu'il s'était choiſi une nouvelle patrie, & qu'un nou-

veau trait d'inconſtance répugnait abſolument à ſa façon de penſer. L'Ambaſſadeur qui aurait ſouhaité, du moins, de l'attacher par une penſion, au ſervice de France en Suiſſe, lui propoſa ce dernier parti. „ Comment, Monſeigneur, „ lui répliqua M. Maubert avec viva- „ cité, vous me parlez de borner ma „ fortune à une penſion alimentaire, & „ Albéroni n'était encore à mon âge „ qu'un pauvre Curé de campagne! „ Votre réflexion eſt juſte, lui répondit l'Ambaſſadeur, en ſouriant. On va bien loin avec le mérite & les talents; mais vous aurez dans votre carriere une terrible note à faire oublier.

L'eſtime de M. le Marquis de Chavigny ne fut d'aucun ſecours à M. Maubert, pour faire lever l'interdiction des preſſes ſur ſon Ouvrage, dans lequel il n'avait pas ſu garder les ménagements néceſſaires à quiconque oſe écrire ſur des événements contemporains avec le hardi projet de dire la vérité.

Attaché à la Communion Proteſtan-

te, M. Maubert pensa à se fixer dans un pays où le culte réformé est dominant. Il traita de la Bourgeoisie d'Allamans avec la commune de ce village; & par les bons offices de M. le Marquis de Gentil, Seigneur du lieu, qui lui fit la remise de ses droits, il en acquit les lettres de naturalisation en 1753, avec le titre d'Avocat, qui, dans ce pays de liberté, n'est point assujetti aux grades des Universités.

Une querelle, très-peu importante par son objet, s'il en était de légeres avec les Théologiens, lui attira quelques chagrins à Lausanne, dans le temps même où M. de Voltaire paraissait vouloir y fixer sa retraite. Ces chagrins rendirent M. Maubert plus attentif qu'il ne l'avait été jusqu'alors, à des ouvertures qu'on lui faisait pour le déterminer à passer en Angleterre.

Le Docteur Fraigneau, Théologien de Cambridge, l'avait lié avec deux jeunes Seigneurs Anglais, dont il était l'instituteur: le Lord Conolly, petit-fils,

par sa mere, du Comte de Strafford, premier Plénipotentiaire Britannique au Congrès d'Utrecht, & M. de Saint-Jean, frere puîné du Lord Bollingbroke.

M. Maubert alla passer avec eux quelques semaines à la campagne, & les charma par ses connaissances historiques. M. de Saint-Jean en écrivit à son frere avec enthousiasme. Le Lord Bollingbroke, qui s'était lui-même entiérement dévoué à l'étude de l'Histoire, pensa qu'un homme tel que M. Maubert ne lui serait pas inutile. Il le fit pressentir sur le projet de se rendre à Londres. Celui-ci, flatté de la liaison qu'on lui proposait de former avec un des plus savants Politiques de l'Europe, ne balança plus sur le voyage d'Angleterre. Il espérait, avec la protection de Mylord Bollingbroke, obtenir la permission d'ériger à Londres un petit College libre sur l'Histoire, dans le goût de celui de M. l'Abbé Nollet à Paris, sur la Physique. Ce projet devint son imagination favorite.

Il prit sa route par l'Allemagne, où

ſa réputation l'avait précédé. Invité à ſe repoſer à Carlſluhe, par la beauté du lieu, il profita de cet intervalle pour aller rendre ſes hommages au Prince Marcgrave. Ce Prince, qui aime, cultive & honore les Lettres, lui fit l'accueil le plus diſtingué, l'admit à ſa table, &, par ſes bontés, l'engagea à reſter environ deux mois à ſa Cour.

Delà M. Maubert partit pour la Hollande, où il ne fit que paſſer avec M. le Marquis de Bellegarde, Colonel d'un Régiment du Prince Margrave au ſervice de cette République. Il eut, en traverſant la Hollande, le ſingulier plaiſir d'entendre louer ſes Ecrits, & déchirer ſa perſonne par M. de la Beaumelle, dont il ne fut connu que long-temps après cette petite aventure.

En arrivant à Londres, il n'eut rien de plus preſſé que de ſe préſenter à Mylord Bollingbroke, & à ſon ami M. Henri Furneſe, un des Lords de l'Amirauté. Ce dernier, favorablement prévenu pour M. Maubert, travailla à lui

procurer une place dans les Bureaux de M. le Duc de Neucaſtle, Chef de ce département; mais une attaque d'apoplexie, qui lui enleva ſon Protecteur, fit évanouir ces belles eſpérances. Mylord Bollingbroke offrit généreuſement des ſecours de toute eſpece à M. Maubert; mais il n'était pas dans ſon caractere, de devenir le Penſionnaire inutile d'un riche particulier, quelque noble qu'il pût être. L'idée d'établir à Londres un cours d'Hiſtoire, lui revint, &, dès-lors, il ſe propoſa de travailler en grand à cette même Hiſtoire politique du ſiecle qu'il avait ébauchée en Suiſſe. Le Lord Bollingbroke applaudit à ce deſſein; & en l'invitant d'ouvrir une ſouſcription à Londres pour cet Ouvrage intéreſſant, il lui promit de lui procurer, parmi ſes amis, 200 Souſcripteurs, à deux Guinées. Le Lord Hobart, maintenant Comte de Buckingham, donna les mêmes encouragements à l'Auteur. Le Lord Comte de Cheſterfield excitait auſſi ſon émulation par les

éloges dont il honorait le plan de la nouvelle Hiſtoire.

M. Maubert avait médité depuis long-temps le deſſein de cet Ouvrage, qu'il aurait pu intituler, l'Hiſtoire de l'Europe à l'uſage des Hommes d'Etat. Il eſt à regretter qu'il l'ait laiſſé imparfait, & qu'il ait ſacrifié au bien-être imaginaire qu'il ſe flattait d'obtenir au ſervice des Cours, la fortune médiocre, à la vérité, mais ſolide, qu'il avait lieu d'attendre du ſeul produit de ſes Ouvrages. Il avait parcouru une partie de l'Europe pour en connaître les intérêts; & dans cette Iſle fameuſe, qui ſe glorifie de tenir la balance entre les divers Etats qui la compoſent, il étudia les monuments originaux qui devaient ſervir de baſe à ſon Hiſtoire. Il fit plus: il interrogea & jugea les Hommes célebres qui n'exiſtent plus aujourd'hui que dans les Annales du monde; & les idées lumineuſes dont il n'avait préſenté que le germe dans ſon Teſtament d'Albéroni, il s'appliqua à les développer dans ſon Hiſtoire politique.

Ce

Ce qui a paru de ce grand Ouvrage, a mérité l'attention & les éloges de tous les Papiers publics. A force de méditer son sujet, l'Auteur en avait parfaitement saisi les objets les plus intéressants. Il y découvre par quels secrets ressorts l'Europe a été, depuis environ un siecle, dans une vicissitude continuelle de paix & de guerre, avec cette différence, de ces derniers temps aux temps gothiques, que les querelles des Souverains, qui ne se décidaient alors que par la force, se terminent toujours, dans le nouveau systême, papiers sur table, &, pour ainsi dire, comme les procès des particuliers.

Il y a un art très-peu commun, qui consiste à savoir piquer le goût de ses Lecteurs pour les objets qu'on présente à leur curiosité. L'Auteur, après avoir distribué dans sa tête toutes les parties de cet assemblage immense qui résulte de l'étude des Historiens & des Publicistes, imagina d'en donner tout le composé sans embarras & sans confusion,

en réduisant l'Histoire politique aux termes d'une piece de Théâtre, qui, dénuée de fiction & de Poésie, serait uniquement destinée à fixer dans la mémoire des spectateurs, une chaîne de faits, dont toutes les circonstances seraient intéressantes. L'état présent de l'Europe était le *sujet*, & *l'intrigue* consistait en tout ce qui s'est négocié & traité depuis environ un siecle. On doit cette justice à l'Auteur, qu'en développant & arrangeant l'intrigue, en faisant une juste division des scenes, en établissant tout ce qui a des rapports avec elles, sans forcer, ni controuver aucun de ces rapports; enfin, en ne mettant, entre les scenes & entre les actes, aucunes liaisons que celles qui naissent du sujet même, il a donné à l'esprit, dans toutes les regles de l'art, le spectacle imposant de toute la politique des Cours, & de l'administration des premiers Personnages de l'Europe, depuis plus d'un siecle.

On ne peut trop louer la maniere avec

laquelle l'Auteur a saisi la plupart des caracteres avec toutes leurs nuances, jetté dans ses réflexions plusieurs traits de génie, & sur-tout le crayon mâle & vigoureux dont il a dessiné les portraits des Gustave, des Oxenstiern, des Richelieu, des Walstein, des Cromwel, des Princes de Nassau, des Barnevelt, des de Wit, &c. &c. En général, son style est plein d'énergie, & la grandeur de ses idées passe souvent dans son expression. Il dédaignait toutes ces saillies, ces traits épigrammatiques, qui dégradent la majesté de l'Histoire, & qui ne prouvent l'esprit d'un Auteur qu'aux dépens de son jugement. Il faut avouer cependant que son style manque souvent de précision & d'élégance : mérite qu'il eût infailliblement acquis, s'il n'eût point passé hors de France toute sa carriere littéraire. Mais la liberté étant l'ame de l'Histoire, il ne pouvait guere choisir un théâtre plus propre que Londres, pour donner l'essor à tout ce qu'il pensait de courageux.

Tandis que M. Maubert travaillait à sa gloire par cet important Ouvrage, il nourrissait dans son sein un serpent domestique, qui devait bientôt le déchirer, & répandre ses poisons sur tout le reste de sa vie.

Un malheureux Aventurier, après s'être déshonoré en Suisse, était venu chercher, dans l'Eglise Anglicane, un emploi qui pût le faire vivre, lui, sa femme & un enfant. Il avait été reçu Maître dans deux grandes Ecoles, pour y enseigner le Français, le Catéchisme, & pour y faire la priere. Il avait encore obtenu la permission de prêcher, le Dimanche, dans le Temple Français de Windsor. M. Maubert, touché de compassion pour un homme qu'il ne connaissait que sur son propre témoignage, lui céda, gratuitement, le rez-de-chaussée d'une maison qu'il occupait à Chelséa. La même cause qui fit perdre à cet aventurier tous ses emplois, obligea M. Maubert de lui interdire sa maison. Ce malheureux, sans ressource en Angle-

terre, se réfugia en Hollande, où il prit hardiment le nom de son Bienfaicteur qu'il avait volé. Cette audace lui réussit d'autant mieux, que M. Maubert n'était connu de personne à Amsterdam, où, comme on l'a dit, il n'avait fait que passer. Le faux Maubert, excitant la compassion sous ce personnage d'emprunt, osa recevoir des souscriptions pour l'Histoire politique, dont il se faisait passer pour l'Auteur; il osa même se présenter, à ce titre, chez un Ministre étranger, & traiter avec lui pour les honteux services qu'il se disait en état de lui rendre à Londres, où il repassa en effet avec d'autres livrées que celles de la misere.

M. Maubert ignorait le rôle affreux que ce misérable venait de jouer en Hollande; mais ayant recueilli les preuves d'un vol que lui avait fait cet Aventurier dans sa maison de Chelséa, il le fit citer devant le Juge de paix Fielding. Effrayé de ces poursuites, ce malheureux repassa bien vîte en Hollande, continuant toujours d'y porter le nom de

Maubert. Celui-ci, qui avait le plus pressant intérêt de recouvrer les effets qui lui avaient été dérobés, ne tarda pas de suivre le coupable à Amsterdam. Il poursuivait, sans le savoir, cet imposteur sur le principal théâtre de son imposture. Allarmé de voir son ennemi si près de lui, l'Aventurier retourna précipitamment à Londres.

M. Maubert, rebuté de l'inutilité de ses poursuites, s'arrêta quelque temps à la Haye, où il publia, avant de rentrer en Angleterre, un petit Ecrit, intitulé, *du droit de la guerre & de l'invasion*, dont il envoya un exemplaire à M. le Comte de Bruhl. Son séjour dans la Suisse avait été l'époque de la protection que ce Ministre lui avait rendue, & qu'il avait scellée en l'honorant de plusieurs lettres flatteuses.

Cependant l'Histoire politique commençait à faire du bruit à Londres. Un des Bureaux Britanniques parut vouloir s'attacher M. Maubert; mais l'intelligence que cette perspective lui donna au

Bureau de Whitehall, ne fut pas de longue durée. Il fut informé, tout-à-coup, qu'il était déféré à celui de Cock Pitt, comme un homme très-ſuſpect. Le faux Maubert, en mettant à profit ſon caractere d'eſpion, avait jetté des ſoupçons ſur le véritable. Ce dernier, ne pouvant pénétrer ce qui avait pu le rendre en un inſtant ſi ſuſpect, prit la réſolution de quitter l'Angleterre, contre l'avis de M. Wallace, Sous-Secretaire d'Etat, qui l'engageait à y reſter. L'adieu qu'il en reçut, dans une chambre attenante à ſon Bureau de Witehall, eſt un fait eſſentiel à ſa juſtification. Le Sous-Secretaire d'Etat ne lui diſſimula point qu'on lui avait rendu de très-mauvais offices à l'autre Bureau. Il ajouta que Mylord Holderneſſ était très-fâché de ne pouvoir pas alors l'employer; mais que ſon Excellence lui demandait de ſe tenir pendant trois mois, au-delà de la Mer, ſans prendre d'engagement ailleurs, & de ne pas manquer de lui écrire avant que d'en contracter aucun. Il lui remit,

en même-temps, de la part du Lord, un rouleau de quarante guinées.

M. Maubert, frappé du mystere impénétrable de ces soupçons pris contre lui, mais rassuré par son innocence, resta encore quelques jours à Londres, & il en sortit par une voie que n'aurait certainement pas choisie un homme à qui sa conscience eût reproché le moindre délit contre le Gouvernement. Il s'embarqua sur un vaisseau de convoi qui resta dans la Tamise plusieurs jours après celui qui avait été fixé pour le départ, & que mille contre-temps pouvaient y faire demeurer plusieurs semaines. Parti du pied de la Tour de Londres, le 14 Décembre 1757, il n'aborda à Rotterdam que le dernier jour de l'année.

Quelques mois s'étaient déja écoulés depuis l'arrivée de M. Maubert en Hollande, lorsqu'enfin il perça le mystere d'iniquité qui avait renversé sa fortune en Angleterre. Il apprit, avec l'indignation qu'on peut lui supposer, l'abus hon-

teux qu'un ſcélérat avait oſé faire de ſon nom. Il alla, ſur le champ, le dénoncer aux Magiſtrats; mais le fourbe eut encore l'adreſſe d'échapper à la punition de ſes crimes, en ſe refugiant à Hambourg, où, ſous le nom du Chevalier des Eſſards, il écrivit un Libelle intitulé : *L'Eſpion, ou Hiſtoire du faux Baron de Maubert.* C'eſt dans ce même Libelle, où ce méchant homme, en faiſant de M. Maubert le héros de ſes propres aventures, lui porta le dernier coup de la noirceur la plus réfléchie; c'eſt, dis-je, dans cette ſource impure, que les papiers Anglais ont puiſé depuis les traits ſans vraiſemblace, qui ont été ſi ſouvent répetés contre notre Auteur. C'eſt-là le digne original des impoſtures que Chévrier a compilées, revues, corrigées & augmentées dans l'Hiſtoire ſcandaleuſe qu'il a oſé publier d'un homme qui ne l'avait connu à Bruxelles, que pour l'obliger. C'eſt enfin là ce qui a empoiſonné le reſte des jours de M. Maubert : tant la calomnie la plus abſurde

eſt accueillie par la crédule malignité des hommes ! Elle laiſſe à ceux qu'elle a déchirés, des cicatrices dont, malgré les apologies les plus victorieuſes, le temps peut à peine effacer les triſtes veſtiges.

De Hambourg, l'Auteur de ce déteſtable Libelle ſe réfugia en Ruſſie, où l'on croit qu'il vit encore, mais dans la plus affreuſe miſere. M. Maubert n'apprit que par haſard ces dernieres anecdotes. Elles lui furent certifiées à Bruxelles par le frere du célebre M. de Mondonville, Maître de la Muſique du Roi, qui paſſa par cette Ville, en 1760, à ſon retour de Ruſſie. Un homme de confiance que M. le Baron le Fort envoya, en 1762, à Paris, pour faire exécuter le Tableau du Couronnement de Pierre III, les lui confirma.

M. Maubert fut réduit, en Hollande, à offrir ſa plume à ce même Miniſtre de Saxe, qui l'avait retenu ſi long-temps priſonnier au Château de Konigſtein. M. le Comte de Bruhl accepta ſes offres au

nom du Roi, ſon Maître, & lui donna l'expectative d'une penſion. C'eſt alors que M. Maubert publia pluſieurs Brochures Politico-polémiques, telles que *l'Eſprit de la préſente guerre*, ou le *Contre-Pitt*; la Lettre *du Prince Ferdinand mourant au Roi de Pruſſe, ſon frere; Ephraïm juſtifié;* le *Patriote Hollandais*, &c. &c. Ces Brochures déplurent aſſez au Roi de Pruſſe, pour que le parti prédominant de ce Prince en Hollande obligeât M. Maubert de quitter cette République. Elles auraient été très-condamnables, ſans doute, ſi elles n'avaient pas été autoriſées par le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, à qui M. Maubert avait conſacré ſes ſervices; mais la preuve inconteſtable que ces mêmes ſervices étaient avoués, ſe trouve dans une Lettre que lui écrivit M. le Comte de Bruhl, Lettre accompagnée, pour cet Ecrivain, d'une patente de Secretaire du Roi de Pologne.

L'oubli de ces hoſtilités de plume eſt ſtipulé, entre les Princes, par les Trai-

tés de paix, comme l'oubli des hostilités militaires. M. Maubert d'ailleurs faisait publiquement profession de son respect & même de son admiration pour le Roi de Prusse, quoique, dans ses Brochures, il usât des détours les plus captieux pour diminuer les avantages de ce Prince, & pour affaiblir la réputation de sa politique & de ses armes; mais il eût dit volontiers ce que disait du même Monarque un homme d'Etat célebre: „ Laissez venir la paix, & le Roi „ de Prusse n'aura pas de plus grands „ admirateurs que moi. „

Forcé de quitter la Hollande, M. Maubert prit le parti de se retirer à Bruxelles. Ses Ecrits furent sa seule recommandation auprès de M. le Comte de Cobenzel, Ministre de l'Impératrice-Reine dans cette Ville. Il y fut gratifié d'une pension de 600 ducats, du privilege de la Gazette, de la direction & de la propriété de l'Imprimerie Royale, que l'on créa en sa faveur. Jamais la fortune n'avait plus souri à M. Maubert. Il ima-

gina d'augmenter encore ſa réputation par un Mercure hiſtorique des Pays-Bas, où la politique, les opérations militaires, le commerce, les finances des divers Etats de l'Europe, devaient être diſcutés dans autant d'articles ſéparés. Comme cette Hiſtoire devait avoir pour objet des faits encore tout récents, qu'il était queſtion de juger précipitamment, &, pour ainſi dire, au coup d'œil, il ne fallait pas moins que l'habitude que M. Maubert avait contractée dans ce genre d'écrire, pour le mettre à portée de dire des choſes dignes d'être lues. Ses premiers Mercures ne démentirent pas ſa réputation; mais les autres dégénérerent inſenſiblement, ce qu'on doit attribuer aux dégoûts qui ſe multipliaient pour lui à Bruxelles, en proportion des graces qu'il avait reçues du Gouvernement. Le peuple ſuperſtitieux ne voyait en lui qu'un Moine doublement apoſtat; & la Religion réformée, dont il était toujours obligé de faire profeſſion pour aſſurer ſon état ci-

vil; augmentait encore la haine de ce peuple ſinguliérement attaché au culte Romain.

L'intolérance de Bruxelles le détermina enfin à quitter cet aſyle. Il vint en France, où nous lui avons entendu dire qu'il étoit appellé par M. le Maréchal de Belle-Iſle, qui avoit alors le département de la guerre. La mort de ce Miniſtre renverſa bientôt toutes les eſpérances que M. Maubert avoit pu fonder ſur ſa protection. Mais il n'en étoit pas moins glorieux pour lui d'avoir triomphé, par ſon mérite, du reſſentiment de deux Miniſtres. Il étoit rentré en grace, comme nous l'avons dit, auprès de M. le Comte de Bruhl, & il avoit fait oublier à M. le Maréchal de Belle-Iſle le jugement peu favorable qu'il avoit porté de lui dans le Teſtament du Cardinal Albéroni.

Le congrès indiqué à Ausbourg, flatta M. Maubert de l'eſpoir de s'y diſtinguer; mais après avoir eſſuyé à Munich, pendant cinq mois, une maladie très-doulou-

reuſe, il fut obligé de revenir à Stutgard, où il paſſa quelque temps à la Cour de M. le Duc de Wurtemberg. Sa vie ne tarda pas à y être agitée par des intrigues de jalouſie, auxquelles donna lieu la confiance que ce Prince ſembloit vouloir prendre en lui.

Il n'avoit pas perdu l'eſpérance d'obtenir enfin les récompenſes dont l'avoit flatté la Cour de Dreſde ; mais la mort du Roi Auguſte III, & celle du Prince Royal Electeur, renvoyoient à un avenir bien incertain les graces qu'il pouvoit ſe promettre en Saxe. Avant de ſe réſoudre à aller produire, au milieu des embarras d'une nouvelle Régence, un nouveau ſolliciteur, il ſaiſit une occaſion de dérober à la fortune, comme il le dit lui-même, une faveur capable de le mettre dans l'indépendance. Il s'agiſſoit d'obtenir du Magiſtrat de Francfort l'octroi du Spectacle François pendant la Diete de l'élection, & les fêtes du Couronnement du Roi des Romains. Toutes les brigues ſe turent devant la ſienne,

puiſſamment protégée par la plupart des Miniſtres qui l'honoroient de leur bienveillance. Il manquoit à la troupe des Comédiens François un Acteur excellent de Manheim. M. Maubert eut aſſez de crédit pour l'obtenir de leurs Alteſſes Electorales, prévenues de l'idée qu'il avoit part à l'entrepriſe, quoiqu'en effet il ne parût que protéger l'Entrepreneur. Pendant que tout ſe préparoit à ſeconder ſes vues, il s'élevoit ſur ſa tête le plus cruel orage qu'il eût jamais eſſuyé. Ce rayon de fortune qui ſembloit lui annoncer la fin de ſes malheurs, avoit excité la rivalité & la jalouſie. Une intrigue déteſtable employa la main de la Religion, pour le traîner, comme un Moine fugitif & vagabond, dans un cachot deſtiné aux Eccléſiaſtiques criminels.

Un ami généreux le ſervit de toute ſon adreſſe & de tout ſon courage, pour lui faciliter ſon évaſion le 8 Décembre de l'année 1764. Il avoit langui dans les fers depuis le 16 de Février, ſans être réclamé par aucun de ſes Protecteurs natu-

rels. Le dix-neuf Décembre il étoit à Amſterdam, & le 21 du même mois, il y fut jetté dans la priſon civile.

Nous n'entrerons point dans les détails du procès qui lui occaſionna ce dernier malheur, & qui lui fut ſuſcité par un Libraire de la Haye. Ce procès dura près de trois ans, par la mauvaiſe foi de ce Libraire, qui, déſeſpérant de ſon droit, appella au ſecours de ſa cauſe toutes les calomnies ténébreuſes répandues contre M. Maubert. Tandis que pluſieurs perſonnes du premier rang & du premier mérite dépoſoient conſtamment en ſa faveur, leurs témoignages étoient balancés, dans l'eſprit du public, par d'odieux Libelles, qui expoſoient l'innocent à périr dans une priſon, s'il n'eût par trouvé moyen de faire parvenir à ſes Juges une apologie fondée ſur des monuments authentiques, qui confondoit ſes calomniateurs. Cette apologie victorieuſe lui procura le gain de ſon procès & la liberté.

Après ce triomphe, il partit d'Amſ-

terdam pour ſe rendre à une Cour du Nord, où il étoit appellé; mais il fut arrêté à Alténa, où il mourut le 21 Novembre 1767, d'une goutte remontée, qui étoit peut-être une ſuite des mouvements violents dont ſon ame venoit d'être ſucceſſivement agitée.

En liſant la vie de M. Maubert, on croit lire le Roman de Candide. Elle peut fournir un digne ſupplément au Livre connu *de infortuniis Litteratorum*. Elle prouve la vanité de la gloire, & l'infidélité de ce qu'on appelle réputation. Elle eſt capable enfin de jetter dans le découragement, quiconque ne ſe ſent pas capable d'être heureux, en n'oppoſant, aux injuſtices & aux perſécutions, que le témoignage d'une conſcience pure, qui ſe ſuffit à elle-même.

Il avait compoſé dans ſa priſon d'Amſterdam, un Livre intitulé : *La France telle qu'elle eſt, ou Lettres du Chevalier Talbot.* L'extrême liberté avec laquelle il eſt écrit, & le reſſentiment qu'il y exhale contre le Clergé Romain & les

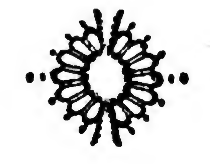
Moines, n'en ont pas permis l'impreſſion en France. Dans les moments de relâche que lui laiſſait cet Ouvrage, il fit une édition de ſon Traité des Ecoles publiques. Ce livre avoit été précédé d'un autre, à peu près du même genre, qu'il avoit compoſé en Suiſſe, intitulé, *Ecole du Gentilhomme*. Il l'avoit dédié au jeune Comte de Rutowski, ſon Eleve. Il y avoit dans ce dernier écrit, un chapitre ſur le tolérantiſme civil, hardi pour le temps. Cette opinion de la tolérance, dictée par la raiſon & par l'humanité, n'avoit pas encore le droit de s'annoncer publiquement, quoique toujours chere aux vrais Philoſophes, qui l'ont enfin répandue dans tous les eſprits indulgents & éclairés. La France littéraire eſt auſſi peu fondée à lui donner quelque part dans le teſtament de M. de Belle-Iſle, qu'elle l'eſt réellement à lui attribuer celui de Walpole.

Le caractere de M. Maubert eſt établi ſur les évenements mêmes de ſa vie. Un eſprit vif, élevé, qui penſoit en

grand, & qui ne devoit presque rien à la culture; un talent incontestable pour la politique; une vigueur & une fermeté d'ame singulieres, qui lui rendoient ses passions difficiles à maîtriser. Il avoit repoussé, avec bravoure, une injure personnelle que lui avoit faite un Capitaine aux Gardes de Lithuanie, qu'il blessa d'un coup d'épée. Mais il ne put se venger des auteurs de ses infortunes, de ces lâches délateurs, qui fabriquent, dans les ténebres où ils se tiennent cachés, des Libelles anonymes, auxquels on ne peut opposer que les armes, souvent impuissantes, du silence & du mépris. M. Maubert avait cette noble fierté qui dédaigne la fortune, quand il faut l'acheter par de vils moyens; &, comme s'il eût été sûr de pouvoir l'assujettir à ses talents, il répandait avec profusion les fruits de ses veilles. On est obligé d'avouer que son caractere, qui se portait facilement aux extrêmes, lui donnait une inimitié aussi implacable, quand il avait des raisons

aïr, que ſon amitié était généreuſe bienfaiſante.

vait reſſentir ces haines vigoureuſes
e doit donner le vice aux ames vertueuſes.







ÉLOGE

DE

DUFRESNE.

ABRAHAM-ALEXIS QUINAULT, surnommé DUFRESNE, & connu sous ce dernier nom, était né d'une famille attachée au Théâtre depuis long-temps, & qui a fourni d'excellents sujets à la Scene Française. Son pere avait débuté avec succès en 1695, & se retira en 1717.

Dufresne était extrêmement jeune, quand il parut, pour la premiere fois, sur le Théâtre. Il débuta le 7 Octobre 1712, par le rôle d'Oreste, dans cette admirable piece d'Electre, où Crébillon a déployé son génie *véritablement tragique*, & qui est pleine de petits défauts & de grandes beautés.

Dufresne essaya successivement les premiers rôles de ce genre, & remplit sur-tout avec distinction celui de *Rodrigue* dans le Cid. Des mémoires manuscrits de ce temps-là m'apprennent que l'enthousiasme & les applaudissements du Parterre l'interrompirent à ces vers :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux ames bien nées
La vertu n'attend pas le nombre des années.

L'application était honorable & juste. Dufresne montrait dès-lors le germe de ces talents supérieurs, que le temps & l'expérience développerent ensuite, & qui ont associé son nom à ceux des Baron & des Roscius.

Tout ce qu'exige l'art difficile & sublime de la déclamation, toutes ces qualités dont l'assemblage est si rare, Dufresne les réunissait. Il avait reçu de la nature cette figure noble & majestueuse, ces traits de beauté mâle, sous lesquels notre imagination aime à se représenter les Héros ; car il semble que nous ayions de la répugnance à penser qu'une

qu'une grande ame habite dans un corps contrefait. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner sur quelles raisons ce préjugé se fonde. Ce qui est de certain, c'est que l'illusion théâtrale est détruite, dès qu'Achille ou César ne s'offrent à nos yeux qu'avec un visage ignoble, & que l'Apollon du Belvéder, ce chef-d'œuvre de Sculpture, nous paraît d'autant plus admirable, que l'Artiste a déployé toute la magnificence & toutes les richesses de l'Art, pour atteindre à l'idée que les hommes se formaient de la figure des Dieux.

Une taille noble & haute, des yeux éloquents, un organe enchanteur, n'étaient pas les seuls avantages qui contribuerent aux succès & à la gloire de Dufresne. Les leçons de Ponteuil & sa propre intelligence acheverent de perfectionner en lui ce que la nature avait commencé.

Depuis la retraite du célebre Baron, le vrai goût de la déclamation s'était absolument perdu. Ce Comédien de gé-

nie avait frayé une route qui fut abandonnée par ses successeurs, soit qu'ils désespérassent d'imiter la noble & touchante simplicité de son jeu, soit que, dans presque tous les genres, il y ait des hommes dont les yeux faibles & facilement trompés ne savent pas distinguer les colifichets de l'art, des beautés de la nature. C'était à ces beautés, sans affectation, que Beaubourg & quelques autres avaient substitué une déclamation boursouflée. Ils prenaient, pour la chaleur du sentiment, des convulsions emphatiques. Baron s'était contenté de faire gémir Melpomene; ils s'attachaient, pour ainsi dire, à la faire hurler. Le seul Ponteuil avait senti le ridicule d'une déclamation si peu naturelle; il s'était opposé au torrent, & ce fut lui qui préserva le jeune Dufresne d'un défaut que l'inexpérience de l'âge aurait pu lui faire contracter. L'Eleve surpassa son Maître. C'était avoir bien profité de ses leçons.

Quelques années après son début, il se présenta à Dufresne une occasion bril-

lante de développer ses grands talents pour les premiers rôles de la Tragédie. M. de Voltaire, à peine âgé de vingt-deux ans, entrait alors dans la carriere du Théâtre. Il débuta par le chef-d'œuvre d'Œdipe. Cette Tragédie ne captiva pourtant pas d'abord la bienveillance des Comédiens. Peut-être étaient-ils retenus par un vieux respect pour la Piece de Corneille ; peut-être n'étaient-ils pas assez bons juges pour sentir le mérite du nouvel Œdipe. Quoi qu'il en soit, ils firent un mauvais accueil à l'Ouvrage de ce grand Homme, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il les détermina enfin à jouer sa Piece en 1718. Dufresne, qui était du même âge que lui, s'acquitta du premier rôle d'une maniere supérieure, & tout Paris courut en foule admirer les talents précoces d'un Auteur & d'un Acteur qui, par une singularité remarquable, semblaient prouver tous les deux qu'il n'est point d'enfance pour le génie.

Dufresne eut les mêmes succès, &

peut-être de plus grands encore, dans les rôles du haut comique, parce qu'ils exigent, à peu de chose près, les mêmes conditions que ceux de la Tragédie. Destouches fit exprès pour lui la Comédie du Glorieux. On ajoute que c'était d'après Dufresne lui-même que ce personnage fut dessiné; aussi le joua-t-il avec la plus grande vérité. Duchemin ne remplit pas moins heureusement celui de *Lysimon*, ce Financier dont l'humeur brusque & franche offre un contraste si plaisant avec l'orgueil inquiet & l'altiere vanité du Comte de *Tufière*. Le mérite de ces deux Acteurs ajouta encore au mérite de la Piece, digne du beau siecle de Louis XIV, & bien éloignée de ces Tragi-Comédies romanesques, monstres, comme l'a dit M. de Voltaire, nés de l'impuissance des Auteurs, & de la satiété du Public, après les jours brillants de notre Littérature. (*)

(*) Ce passage très-remarquable sur ce qu'on appelle *Tragédie bourgeoise*, se trouve dans le

Zaïre fut donnée la même année que le Glorieux, & cette Tragédie est une nouvelle époque de la gloire de Dufresne. Il répandit sur le rôle d'Orosmane cet intérêt, ce charme délicieux & inexprimable que Mademoiselle Gaussem sut attacher à celui de Zaïre. C'est ce que M. de Voltaire a consacré dans ces vers si connus :

Quand Dufresne ou Gaussem d'une voix attendrie,
Font parler Orosmane, Alzire, Zénobie,
Le spectateur charmé, qu'un beau trait vient saisir,
Laisse couler des pleurs enfants de son plaisir.

Il serait inutile de rappeller ici tous les rôles où le Public a successivement admiré Dufresne. Les regrets dont ce même Public a honoré cet excellent Acteur lorsqu'il a quitté le Théâtre, font assez son éloge.

---

siecle de Louis XIV, au Catalogue des Auteurs, article *Destouches*. L'Abbé Desfontaines avait dit à peu près la même chose.

Ses talents ne furent pas sans récompense. En 1736, dans le temps que l'on jouoit l'Enfant prodigue, le Roi augmenta de 3000 liv. la pension de 12000 qu'il faisoit aux Comédiens Français, & cette augmentation était en faveur de Dufresne, de la Dlle. Quinault, sa sœur, & de Duchemin, excellent Acteur pour les rôles à manteau.

Dufresne épousa la Dlle. Marie du Pré de Seine, qui débuta dans les grands rôles tragiques, à Fontainebleau, en 1724: elle y fit tant de plaisir, qu'elle fut reçue sur le champ, & que le Roi lui fit présent d'un magnifique habit de Théâtre à la Romaine, de la valeur de 8000 liv. Sa santé faible & délicate l'obligea de quitter le Théâtre en 1736; & en 1741, Dufresne suivit son exemple. Quoiqu'à la fleur de son âge, il était alors le Doyen des Comédiens. Il est mort dans le cours de l'année 1767.

Un événement de sa vie qu'il ne faut pas oublier ici, c'est qu'en 1732, avant la représentation d'Eryphile,

(*) les Comédiens députérent Dufresne à l'Académie Françaife, pour offrir l'entrée de leur Spectacle aux Membres de cette illustre Compagnie, ce qu'ils accepterent, avec l'agrément du Roi.

On cite plusieurs anecdotes sur le caractere de vanité de cet Acteur. Il déclamait un jour d'un ton de voix si bas, que le Parterre ne pouvant l'entendre, on lui cria plusieurs fois : *Plus haut.* Dufresne, qui, dans ce moment, se croyait le Héros qu'il représentait, regarde dédaigneusement le Parterre, & continue. On s'écrie encore : *Plus haut ; & vous, plus bas*, répondit Dufresne avec un ton impératif. Ce trait de fatuité révolta tout le monde. Il fut obligé le lendemain de demander excuse au Public, de la liberté qu'il avoit prise la veille.

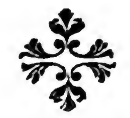
Dufresne aimoit son état, dont il avait une très-haute idée. Peut-être auroit-il dû rabattre de cet enthousiasme

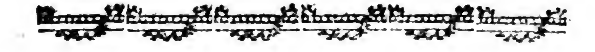
(*) Tragédie de M. de Voltaire, qui n'a pas été imprimée.

qui exagérait à ses yeux le mérite d'un Comédien, & qui le rendait insupportable dans la société. Mais je crois que ce sentiment d'orgueil tient à l'amour de la gloire & à la perfection du talent. Si l'Artiste n'a qu'une idée médiocre de son Art, il ne sera jamais qu'un homme médiocre. Insensible aux louanges, il ne saura pas les mériter. N'attachez-vous qu'un faible prix à l'honneur de parcourir la carriere que vous avez embrassée? vous languirez sans émulation & sans succès. Baron avait pensé de même que Dufresne; il voyoit tout dans un Comédien.

J'ai dit que la famille des Dufresne a fourni d'excellents Sujets à la Scene Française. Jean-Baptiste Quinault, frere aîné de celui dont il est question ici, très-bon Acteur pour les rôles de caractere & de pere, était aussi Musicien. Outre plusieurs divertissements, il a donné à l'Opéra les Amours des Déesses, Ballet dont les paroles sont de Fuzelier. Il est mort en 1744. Les deux freres Quinault

avaient trois ſœurs, & toutes trois ſuivirent le Théâtre. La derniere, qui s'en eſt retirée en même-temps que ſon frere, était excellente dans les rôles comiques & chargés.





ÉLOGE

D'ANTOINE BANDIÉRI

DE LAVAL.

NOUS devons à tous les Artiſtes célebres un tribut d'éloges proportionné au mérite de l'Art dans lequel ils ont excellé. La Danſe, qui a fait de nos jours de ſi grands progrès, a été miſe, avec juſtice, par tous les Peuples policés, au nombre des plus beaux Arts. Les Grecs, nos maîtres & ceux des Romains, l'avaient aſſociée de tout temps à leurs fêtes nobles & majeſtueuſes, à ces repréſentations impoſantes dont nous avons faiblement imité la magnificence à celui de nos Théâtres :

Où les beaux vers, la danſe, la muſique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,

L'art plus heureux de féduire les cœurs ;
De cent plaifirs font un plaifir unique.

C'eſt à ce Spectacle enchanteur que s'eſt particuliérement diſtingué, dans la compoſition des Ballets, Antoine Bandiéri de Laval, Maître des Ballets du Roi, & Directeur de l'Académie Royale de Danſe. Quiconque ſait que la gloire appartient à tous les Arts ; qu'il n'en eſt point, comme l'à dit M. de Voltaire, qui ne ſoient des plaiſirs, & que, par conſéquent, on ne peut en exclure aucun ſans injuſtice ou ſans humeur, ne ſera point tenté de nous reprocher le faible hommage que nous rendons à la mémoire de M. de Laval.

Il étoit né à Paris en 1688 d'Antoine Bandiéri, d'une famille noble de la République de Lucques, Maître des évolutions de Guerre des Académies du Roi, ſous le regne de Louis XIV, & de Catherine Dufort, belle-ſœur du ſieur Balon, Maître des Ballets du même Prince.

Les diſpoſitions heureuſes de leur fils

ſe développerent dès ſa plus tendre jeuneſſe. A l'âge de dix-huit ans, il débuta, de la maniere la plus brillante, ſur le Théâtre de l'Opéra. En 1731, il eut l'honneur d'être choiſi, en ſurvivance du ſieur Balon, ſon oncle, pour montrer à danſer aux Enfants de France; & en 1739, il obtint la place de Maître des Ballets du Roi.

Les enfants du Sieur Balon n'ayant pas ſuivi l'état de leur pere, l'aîné étant mort Huiſſier du Cabinet du Roi, & l'autre s'étant dévoué au ſervice, où il mourut, honoré de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingénieur en chef des fortifications de l'Iſle de France, & Lieutenant de Roi de la Baſtille, leur couſin de Laval devint titulaire en 1744 de toutes les charges du ſieur Balon, &, par le privilege attaché de tout temps aux Maîtres des Ballets du Roi, il prit la place de Directeur de l'Académie Royale de Danſe, dont le célebre Marcel étoit Doyen.

On ſe ſouvient encore du goût ma-

jeſtueux & noble dans lequel il compoſa les Ballets des fêtes brillantes données à la Cour, à l'occaſion du mariage de feu Monſeigneur le Dauphin, & ceux des Spectacles de Fontainebleau, dans les années 1753 & 1754.

Antoine de Laval joignoit à ſes talents une franchiſe & une probité rares, qui l'ont rendu reſpectable à ſa famille, & qui lui ont mérité l'eſtime de tous ceux qui l'ont connu.

Dans les dernieres années de ſa vie, il avoit eſſuyé de fréquentes atteintes de goutte, mais fort légeres, & peu capables d'allarmer. Enfin, il en éprouva une ſi violente & ſi compliquée, en 1767, qu'elle réſiſta à tous les remedes. Après des ſouffrances exceſſives qui durerent environ trois mois, & dans leſquelles il fit éclater ſa patience & ſa réſignation religieuſe, il mourut le 20 Octobre, âgé de 69 ans, honoré des regrets ſinceres de ſa famille & de tous ſes amis.

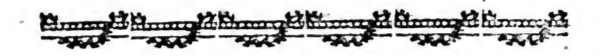
Il s'étoit marié, en 1722, à Anne-

Bénigne Nicolet, fille d'un honnête Marchand de la rue S. Honoré. Il eut, de ce mariage, onze enfants, cinq garçons & six filles. Le fils aîné, après dix ans de service dans la Marine, obtint les places de Subdélégué, Conseiller du Conseil Royal, Commissaire & Contrôleur dans l'Isle de la Guadeloupe, où il est mort généralement regretté.

Le second fils obtint, à vingt & un an, la survivance des charges de son pere, qu'il remplit aujourd'hui avec l'applaudissement du Public.

Il reste encore quatre filles de M. de Laval, dont trois sont avantageusement mariées. Leur mere jouit d'une pension du Roi, & vit avec son fils & sa derniere fille, qui mettent tout leur bonheur à lui prouver leur attachement & leur reconnoissance.





ÉLOGE

DE MADEMOISELLE

CAMILLE.

MADEMOISELLE *JACOMA-ANTONIA* VÉRONESE, plus connue ſous le nom de Camille, était née à Veniſe en 1735. Son pere, *Carlo-Antonio* Véroneſe, était originaire de cette Ville. Il vint à Paris en 1744 pour jouer à la Comédie Italienne, les rôles de Pantalon ; & dès la même année, la petite Camille, à peine âgée de neuf ans, débuta dans un pas de deux du divertiſſement de *Caroline, eſprit follet*. Sa danſe légere & gracieuſe, étonna & charma le Public. Elle ſe perfectionna de jour en jour, & parut très-avantageuſement dans tous les Ballets de la Comédie Italienne, ſur-

tout dans celui des Enfants vendangeurs, dont elle fit le ſuccès avec le jeune *Dubois.* Il exiſte même une gravure qui les repréſente tous deux dans l'une des ſcenes les plus agréables de ce ballet.

La nature avait donné à Mlle. Camille des talents encore plus recommandables; ſon pere ſut les diſtinguer, & crut, avec raiſon, que, d'une danſeuſe aimable, elle pouvait devenir une excellente Actrice. Sa ſœur Coraline avait paru déja ſur la ſcene avec beaucoup de ſuccès. (1) Véroneſe, qui compoſait aſſez facilement des farces Italiennes très-plaiſantes, fit exprès, pour le début de ſa ſeconde fille, un Canevas intitulé, *les Sœurs rivales.* C'eſt dans cette Piece, dont Mlle. Camille fit le ſuccès, qu'elle déploya, pour la pre-

(1) Mlle. Coraline débuta en 1744 à l'âge de 14 ans, dans le rôle de Colombine. Elle s'eſt retirée en 1759, très-regrettée du Public, & très-digne de l'être.

miere fois, & à l'âge de douze ans, ces talents qui depuis l'ont rendue si chere au Public. La Comédie des *Tableaux* de Pannard, lui offrit bientôt une nouvelle occasion de se distinguer comme Comédienne & comme Danseuse. Mais c'est depuis la retraite de sa sœur, que Mlle. Camille a réuni tous les suffrages, & qu'elle a fait le plus bel ornement de la Scene Italienne. Elle semblait tenir de la seule nature tout ce qui caractérise une Actrice supérieure. Son jeu, simple & spirituel, ne sentait jamais les efforts pénibles de l'Art. C'était la voix du sentiment; c'était l'expression de la vérité. Quelle illusion elle répandait sur tous ses rôles! Qu'elle peignait bien les craintes, les inquiétudes, les regrets d'une mere sensible, dans la Comédie du *Fils d'Arlequin perdu & retrouvé!* Qu'elle ajoutait de charmes à l'intrigue de cette Piece touchante! Elle forçait les spectateurs attendris à partager la douleur que lui inspirait la perte de son fils, lorsqu'elle l'avait cherché

vainement à travers les débris & les flammes. L'Auteur de cette Comédie, le célebre *Goldoni*, a été nommé le Peintre de la nature, & Mlle. Camille me paraît avoir mérité le même éloge. Dès qu'elle paraissait sur le Théâtre, on croyait voir le personnage même qu'elle représentait, parce qu'elle parlait au cœur, sans le secours de ces gestes étudiés, de ces grimaces d'habitude, la ressource des Comédiennes ordinaires, & l'objet du mépris des grandes Actrices.

Il serait trop long de rapporter ici toutes les pieces de Vers que fit naître une admiration légitime pour les talents de Mlle. Camille, & de rappeller tous les rôles où le Public aimait à la voir. Pour finir son éloge, il suffira de dire qu'elle était très-digne d'occuper la Scene avec l'excellent Acteur qui joue depuis long-temps les rôles d'Arlequin avec des applaudissements si flatteurs & si justes.

On a dit, avec raison, que le carac-

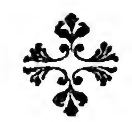
tere de Mlle. Camille se peignait sur sa figure. Une physionomie noble, franche, & d'une ingénuité piquante, annonçait les qualités de son ame. Elle était supérieure à toutes ces petites querelles, à ces basses jalousies de métier, qui regnent trop communément parmi les personnes de son état. Ses talents avaient trop d'éclat, pour que ceux des autres lui inspirassent une honteuse envie : ce vil sentiment, ainsi que l'orgueil, est le partage de la médiocrité. Mlle. Camille eut dans ses succès une modestie qui l'en rendait plus digne encore. Les petits esprits se livrent aveuglément à une vanité ridicule; le vrai mérite est plus humble, & paraît d'autant plus, qu'il cherche moins à paraître. On peut lui appliquer ce que *le Tasse* a dit de la plus belle des fleurs :

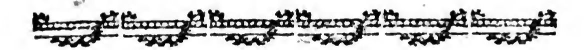
Quantò si mostra men, tantò è più bella.

Cette Actrice célebre est morte à Paris dans le mois d'Août 1768.

Combien elle était ſimple, intéreſſante & belle!
Amour, tu t'en ſouviens, tu lui reſtas fidele.
La douce illuſion accompagnait ſes pas :
Les Graces l'inſpiraient & ne la quittaient pas.

DORAT, *Poëme de la Déclam.*





OBSERVATION SUR LE NÉCROLOGE.

NOUS avons appris par hasard, & nous apprenons, avec plaisir, au Public, que l'Auteur du Journal des *Dames* a trouvé notre Nécrologe assez bon pour en dire beaucoup de mal. Nous lui en faisons nos remerciements.

Cet Auteur paraît sur-tout très-fâché qu'au-lieu d'écrire les anecdotes communes de la vie domestique des gens de Lettres, & de choisir, précisément, les traits qui les rapprochent le plus du vulgaire des hommes, nous paraissions nous attacher à saisir, de préférence, la physionomie de leur esprit, & à donner quelquefois l'extrait de leurs Ouvrages. Il nous reproche, très-sérieusement, d'avoir employé quelques pages, dans l'Éloge

de M. l'Abbé de M. *** à faire une analyse du Poëme qui a le plus contribué à sa réputation : *Maniere singuliere & nouvelle*, dit-il, *d'écrire la vie d'un Auteur* !

Ce Journaliste ne sait pas que la vie « de l'Abbé de *** dont il parle, n'eût « été rien moins qu'un ouvrage édifiant ; « que nous l'avons suffisamment insinué dans son Éloge, & que notre respect pour les morts nous défend de troubler leur cendre par des vérités inutiles à dire, dès qu'elles ne pourroient être que dures ou fâcheuses.

Il ignore que ce n'est point la vie privée des gens de Lettres que nous nous sommes proposés d'écrire, ce qui souvent ne seroit pas intéressant, même pour l'espece de Dames, à qui le Journal de cet Auteur semble le plus naturellement destiné. Cependant, pour être instruit de l'objet de notre Ouvrage, il n'avoit qu'à se donner la peine de nous lire. Nous disons, expressément, dans notre Avant-propos, que nous nous arrêterons

» arrêterons moins aux anecdotes com-
» munes de la vie privée des Ecrivains
» célebres, qu'à l'histoire de leur gé-
» nie & de leurs talents. La vie d'un
» grand Général, (ajoutons-nous,) est
» dans les campagnes qu'il a faites. Celle
» d'un homme de Lettres, ou d'un Ar-
» tiste fameux, est dans ses Ouvrages. „
Le Journaliste n'aurait donc pas dû nous reprocher de n'avoir pas fait ce que nous avons précisément promis de ne pas faire.

Il ignore aussi que le Poëme dont il nous reproche d'avoir donné une idée, est, de toute maniere, ce qui peut faire le plus d'honneur à la mémoire de l'Abbé de ***; quoiqu'il soit très-court & que ce petit Ouvrage n'est pas aussi répandu qu'il est excellent. Nous avons dû penser, par conséquent, que les Amateurs de la Poésie nous sauroient plus de gré de leur en avoir rappellé quelques morceaux, que si nous nous étions étendus sur quelques détails minucieux

de la vie de l'Auteur qui n'auroient intéressé personne.

L'humeur que le Journaliste paroît avoir prise contre l'extrait que nous avons donné de ce Poëme charmant, viendrait-elle de ce qu'il est écrit dans une Langue qui peut lui sembler barbare? Mais, pour la commodité des Dames, nous avons eu soin de mettre la traduction Française de M. de Querlon, à côté de presque toutes les citations Latines.

Nous persévérons toujours dans l'idée que vingt beaux vers d'un Homme de Lettres le caractérisent beaucoup mieux que toutes les petites Anecdotes que l'on pourrait avoir empruntées de sa famille. Voilà pourquoi dans l'Eloge de M. l'Abbé Mangenot, par exemple, qui n'a pas écrit, dans toute sa vie, trois cents vers dignes d'être lus, nous avons préféré de rapporter ces trois cents vers, au plaisir d'informer le Public que cet Abbé est mort chez une de ses nieces, Marchande de Modes, sous le passage du Cimetiere des Innocents.

Ceux qui nous apprendraient que le Poëte Bauderon de Sénecé avait eu l'honneur d'être Valet-de-Chambre de la Reine, femme de Louis XIV, ne nous inſtruiraient pas de grand'choſe. Mais on leur ſaurait beaucoup de gré de nous faire connaître ſon joli Conte du Kaimac, qui eſt devenu très-rare, & qui, au jugement de M. de Voltaire, eſt la ſeule piece fugitive excellente que cet Auteur ait compoſée.

Nous demandons pardon au Public d'avoir fait une réponſe ſi longue à l'Auteur du Journal des Dames. Elle nous a ſervi à développer, pour la derniere fois, le principal objet de notre Ouvrage. Ce ne ſont point des vies particulieres, mais des éloges que nous écrivons. On peut cependant ſe convaincre, en jettant les yeux ſur la plupart des articles des différents Nécrologes qui ont paru, que nous ne négligeons pas même les détails domeſtiques que les familles ont la complaiſance de nous envoyer, & que nous les invitons ſans ceſſe à vouloir

bien nous procurer des faits dignes d'être écrits. C'est une nouvelle preuve de l'injustice du Journaliste que nous ne connaissons pas, & que nous nous garderions bien de nommer, quand même il nous serait connu. Mais pour en parler avec la liberté qu'il se donne de juger les autres, il nous paraît *un uomuzzo un tantino sdegnoso, e compitamente Matto.*



TABLE

DES HOMMES CÉLEBRES

Dont les Éloges se trouvent dans le Nécrologe de 1769.

